
PORTRAIT DES FAMILLES DES MILITAIRES AU CANADA

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA FORCE RÉGULIÈRE 2017



Juin 2018



PORTRAIT DES FAMILLES DES MILITAIRES AU CANADA

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA FORCE RÉGULIÈRE 2017

Rapport préparé par :

Lynda Manser

Directrice adjointe, Plan global pour les familles des militaires

Gestionnaire principale, Élaboration des programmes stratégiques, Services aux familles des militaires
Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

lynda.manser@forces.gc.ca

Le Directeur – Soutien à l’analyse des capacités et de la structure a compilé les résultats qui suivent à partir des données figurant sous « Personne à charge » et « Organisation » dans le Système de gestion des ressources humaines en date d’août 2017.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement les membres de l’équipe du Directeur – Soutien à l’analyse des capacités et de la structure qui ont fourni leur aide et les données nécessaires à l’élaboration de ce document.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

MANSER, Lynda (2018). *Portrait des familles des militaires au Canada : Données sociodémographiques de la Force régulière 2017*, Ottawa, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Ministère de la Défense nationale / Gouvernement du Canada

Juin 2018

Résumé

Pour guider l'élaboration du Plan global pour les familles des militaires – l'une des initiatives de la politique de défense *PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT* –, les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) ont collaboré avec la Direction du soutien à l'analyse des capacités et de la structure (DSACS) du Chef du développement des forces pour dresser un portrait détaillé des caractéristiques sociodémographiques des familles des militaires canadiens.

Le présent résumé fournit une synthèse des caractéristiques sociodémographiques des membres de la Force régulière et de la Force de réserve des Forces armées canadiennes (FAC), ainsi que de leurs familles (conjoint, enfants et autres personnes à charge). Il a été préparé en vue de servir d'outil de référence aux professionnels responsables de l'élaboration de politiques, de l'exécution de programmes et de la prestation de services à l'intention des membres des FAC et de leurs familles. Il se concentre principalement sur les membres de la Force régulière affectés au Canada et les membres de leurs familles. Les données détaillées pour les familles des membres de la Force régulière affectés à l'extérieur du Canada et les familles des membres de la Force de réserve sont fournies dans un rapport distinct.

Le Directeur – Soutien à l'analyse des capacités et de la structure a compilé les résultats qui suivent à partir des données figurant sous « Personne à charge » et « Organisation » dans le Système de gestion des ressources humaines (SGRH) en date d'août 2017. L'équipe du Plan global pour les familles des militaires des SBMFC s'est fondée sur ces résultats pour analyser divers profils familiaux en fonction d'une gamme de différents facteurs.

Le terme « Personne à charge » est utilisé dans le SGRH pour désigner tout membre d'une famille qui vit avec ou aux dépens d'un membre des FAC. Il peut ainsi désigner un conjoint, un enfant (fille, fils, belle-fille, beau-fils ou enfant accueilli âgé de moins de 18 ans ou de 18 ans ou plus s'il demeure aux dépens du membre des FAC) ou une autre personne (père, mère, frère, sœur, petite-fille, petit-fils, nièce, neveu, etc.).

En août 2017, 66 472 membres de la Force régulière et 47 135 membres de la Force de réserve vivaient avec d'autres membres de leur famille ou personnes à charge (conjoints, enfants et autres personnes à charge). Ils partageaient ainsi leur foyer avec 99 716 et 38 398 personnes, respectivement.

La Force régulière est composée à 85 % d'hommes et à 15 % de femmes.

Près de la moitié des membres de la Force régulière sont célibataires et à peine plus de la moitié sont mariés ou vivent en union de fait. Parmi les conjoints des membres de la Force régulière mariés ou vivant en union de fait qui sont affectés au Canada, 84 % sont des femmes et 16 % sont des hommes. Le nombre total de conjoints des membres de la Force régulière s'élève à 37 052.

Près de la moitié des membres de la Force régulière ont des enfants à leur charge. Au total, on dénombre 60 838 enfants à la charge de membres de la Force régulière.

De tous les membres de la Force régulière affectés au Canada ayant au moins une personne à charge (incluant leur conjoint), les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à être célibataires (18 % contre 11 %) ou à être en couple avec un autre militaire (53 % contre 9 %).

De tous les membres de la Force régulière et de leurs personnes à charge, 95 % résident au Canada et 5 % à l'étranger. En revanche, seulement 1 % des membres de la Force de réserve, des membres de leur famille et de leurs personnes à charge résident ailleurs qu'au Canada.

Près de 40 % de tous les membres de la Force régulière affectés au Canada vivent en Ontario avec leur famille. C'est cependant en Nouvelle-Écosse que les membres des familles des militaires représentent le plus important pourcentage de la population provinciale, soit 2 %.

Le tiers des membres de la Force régulière affectés au Canada habitent avec leur famille dans les environs de l'USFC(O), de la BFC Halifax ou de la BS 2 Div C Valcartier.

Plus de la moitié des membres de la Force régulière affectés au Canada sont âgés de moins de 35 ans ou comptent moins de 10 années de service. Moins de la moitié de tous les conjoints ont moins de 34 ans. Le tiers de tous les enfants sont âgés de moins de 5 ans, le tiers ont entre 6 et 12 ans et le tiers ont 13 ans ou plus.

Les profils sociodémographiques correspondent à des profils de famille variés : militaires célibataires sans personne à charge; jeunes familles avec enfants de moins de 5 ans; familles avec enfants de 6 à 12 ans; familles avec jeunes à charge âgés de 13 à 25 ans; militaires monoparentaux; couples de militaires. Peu de données sont disponibles pour les couples sans enfants, les couples homosexuels, les familles avec enfants ayant des besoins spéciaux et les familles ayant des parents âgés à leur charge.

Les membres de la Force régulière célibataires et sans personne à charge affectés au Canada sont plus jeunes (31 % ont moins de 24 ans) et plus nombreux à compter moins de 5 années de service (55 %) que le reste du personnel de la Force régulière. Les membres de la Force régulière âgés de 30 à 34 ans affectés au Canada ont le pourcentage le plus élevé d'enfants de moins de 5 ans et comptent entre 6 à 15 années de service. Ceux qui sont âgés de 35 à 39 ans ont le pourcentage le plus élevé d'enfants de 6 à 12 ans et comptent de 11 à 15 années de service. Ceux qui ont des jeunes à charge âgés de 13 à 25 ans sont majoritairement âgés de 45 à 49 ans et comptent de 26 à 30 années de service.

En tenant compte de la proportion de femmes et d'hommes dans la Force régulière (15 % contre 85 %) et comparativement à leurs homologues masculins, les femmes membres de la Force régulière affectées au Canada sont plus souvent célibataires (24 % de tous les membres de la Force régulière monoparentaux), responsables d'un enfant handicapé (28 % de tous les répondants ayant déclaré avoir un enfant handicapé) et responsables d'un parent âgé (24 % de tous les répondants ayant déclaré avoir un parent à leur charge).

Les données présentées dans ce rapport ont leurs limites, lesquelles sont présentées en détail dans la section Lignes directrices pour l'interprétation et devraient être prises en compte lors de l'utilisation de ces données.

Pour terminer, des recommandations sont fournies à l'égard de futures initiatives de collecte et d'analyse de données sociodémographiques et en ce qui a trait aux implications relatives aux politiques et aux programmes.

Abstract

To inform the development of the Comprehensive Military Family Plan as part of Canada's Defence Policy, *STRONG SECURE ENGAGED*, Canadian Forces Morale and Welfare Services collaborated with Director Capability and Strategic Analysis Support Section of Chief Force Development to accurately detail the demographics of Canadian military families.

This report presents a synthesis of demographic information describing CAF Regular Force members, Reserve Force members, and their families (spouses, children and other dependants). It is intended to serve as a reference tool for professionals who develop policy or deliver programs and services to military members and families in the Canadian Armed Forces. The report focuses predominantly on Regular Force personnel and their families who are posted in Canada. Detailed demographic breakdowns of Regular Force families who are posted outside of Canada and Reserve Force families are covered under separate report.

Data for this demographic report were compiled by Director Capability and Strategic Analysis Support using "Dependant" and "Organization" data extracts drawn from the Human Resources Management Systems (August 2017 data). This dataset was then used by the Canadian Forces Morale and Welfare Services Comprehensive Military Family Plan team to analyse various military family personas by several different factors.

"Dependant" is the term used by the Human Resources Management System to define any family member living with or supported by the CAF personnel. Dependant, therefore, includes spouse, children (including daughter, son, step-daughter, step-son, foster child under the age of 18 and over 18 if still considered dependent on the CAF personnel), and others (including a wide variety of family relations such as dependent parents, siblings, grandchildren, nieces/nephews, etc.).

As of August 2017, there were 66,472 Regular Force personnel with 99,716 additional family dependants (spouses, children and other dependants). In the Reserve Force, there were 47,135 personnel with 38,398 additional family members and dependants.

Of all Regular Force personnel, 85% are male and 15% are female.

Almost half of all Regular Force personnel are single, with just more than half married or in a common-law relationship. For Regular Force personnel posted in Canada who are married / common-law, 84% of their spouses are female and 16% are male. In total, there are 37,052 spouses of Regular Force personnel.

Almost half of all Regular Force personnel have dependent children. In total, there are 60,838 dependent children of Regular Force personnel.

Of those Regular Force personnel posted in Canada who have one or more dependants (including spouse), a higher percentage of female Regular Force members were single (18%) or part of a dual service couple (53%) than their male counterparts (11% and 9% respectively).

Of all Regular Force personnel and dependants, 95% are posted in Canada, and 5% are posted outside of Canada. For Reserve Force, only 1% of all personnel and their family members and dependants are posted outside Canada.

Almost 40% of all Regular Force personnel posted in Canada live in Ontario with their families. As a percentage of the total provincial population, Nova Scotia has the highest percentage of military family members (2% of total population).

One-third of all Regular Force personnel posted in Canada and their families are located in or near CFSU Ottawa, CFB Halifax and 2 CDSB Valcartier.

More than half of all Regular Force personnel posted in Canada are under the age of 35 or have served less than 10 years. Less than half of all spouses are under the age of 34. One-third of all children are under the age of 5, one-third are between the ages of 6-12, and one-third are 13 years and over.

Demographic profiles are detailed for various family personas including the single member without any dependants, new families with children under 5 years of age, middle families with children aged 6-12, mature families with dependent youth aged 13-25, single parents and dual serving couples. Limited data are available for couples without children, same sex couples, families who have children with special needs, and those families who have dependent elderly parents.

Single Regular Force members posted in Canada without dependants are younger (31% are under the age of 24) with less than 5 years of service (55%). Regular Force personnel posted in Canada between the ages of 30-34 have the highest percentage of children under the age of 5 and have served between 6-15 years. Those between the ages of 35-39 have the highest percentage of children aged 6-12 and have served 11-15 years. Those with dependent youth aged 13-25 are most frequently between the ages of 45-49 with 26-30 years served.

A higher proportion of female Regular Force members posted in Canada are single parents (24% of all single parents), caring for a disabled child (28% of all those who have declared a disabled child) and are caring for elderly parents (24% of all those who declared a dependent parent) compared to the total Regular Force proportional female to male ratio (15% female to 85% male).

There are some limitations to the data in this report, detailed in the Guidelines for Interpretation section, which should be considered when referencing this data.

Finally, recommendations are provided for future demographic data collection and analysis and for policy and program implications.

Table des matières

Résumé	i
Abstract.....	iii
Table des matières.....	v
Liste des figures	vii
Liste des tableaux	ix
INTRODUCTION.....	1
2. LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA	1
3. INITIATIVE 24 DE LA POLITIQUE <i>PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT</i>	1
4. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE.....	2
5. DIRECTIVES POUR L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES.....	3
PORTRAIT DES FAMILLES DES MILITAIRES CANADIENS	4
6. QUELLE EST LEUR POPULATION?.....	4
6.1 TOTAUX	5
6.3 ÉTAT MATRIMONIAL	10
6.4 STATUT DE PARENT	12
6.5 SEXE.....	14
6.5.1 Sexe des membres de la F rég.....	14
6.5.2 Sexe du conjoint.....	17
6.5.3 Sexe des enfants	18
7. OÙ VIVENT-ELLES?	20
7.1 PROVINCES ET TERRITOIRES.....	21
7.2 BASES ET ESCADRES	25
7.3 RESTRICTIONS IMPOSÉES.....	28
8. QUELS SONT LEURS GROUPES D'ÂGE?	32
8.1 TRANCHES D'ÂGE DES MEMBRES DES FAC.....	33
8.2 TRANCHES D'ÂGE DES CONJOINTS.....	37
8.3 TRANCHES D'ÂGE DES ENFANTS À CHARGE.....	38
9. DE QUI SE COMPOSENT-ELLES?	40
9.1 MILITAIRES CÉLIBATAIRES SANS PERSONNES À CHARGE.....	42
9.2 NOUVELLES FAMILLES AVEC ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 5 ANS	45
9.3 JEUNES FAMILLES AYANT DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS.....	49
9.4 FAMILLES MÛRES AYANT DES JEUNES À CHARGE ÂGÉS DE 13 À 25 ANS.....	53
9.5 MILITAIRES MONOPARENTAUX	57
9.6 COUPLES DE MILITAIRES	62

9.7	ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX.....	68
9.8	AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES.....	72
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	76

Liste des figures

Figure 1 : Ensemble des membres des FAC et de toutes les personnes à charge, y compris leurs conjoints	6
Figure 2 : Membres de la F rég et toutes leurs personnes à charge, y compris leurs conjoints (au Canada et à l'étranger)	6
Figure 3 : Membres de la F rég affectés au Canada et toutes leurs personnes à charge, y compris leurs conjoints	7
Figure 4 : Ensemble des membres de la F rég, leurs conjoints et leurs enfants (au Canada et à l'étranger)	7
Figure 5 : Membres de la F rég affectés au Canada, leurs conjoints et leurs enfants	8
Figure 6 : Pourcentage de toutes les personnes à charge de l'ensemble des membres de la F rég (au Canada et à l'étranger)	8
Figure 7 : Pourcentage de toutes les personnes à charge de l'ensemble des membres de la F rég au Canada ..	9
Figure 8 : État matrimonial de tous les membres de la F rég (au Canada et à l'étranger)	10
Figure 9 : Membres de la F rég au Canada, selon l'état matrimonial	11
Figure 10 : Statut de parent de tous les membres de la F rég (au Canada et à l'étranger)	12
Figure 11 : Statut de parent des membres de la F rég au Canada	12
Figure 12 : Membres de la F rég au Canada qui sont parents, selon le sexe	13
Figure 13 : Membres de la F rég au Canada, selon le sexe	14
Figure 14 : Membres de la F rég au Canada, selon le sexe et les personnes à charge	15
Figure 15 : Pourcentages des membres de la F rég au Canada avec et sans personnes à charge, selon le sexe	15
Figure 16 : Membres de la F rég au Canada qui sont parents, selon le sexe	16
Figure 17 : Sexe des conjoints des membres de la F rég au Canada	17
Figure 18 : Sexe des enfants des membres de la F rég au Canada	18
Figure 19 : Nombre de membres de la F rég au Canada par province et territoire	21
Figure 20 : Nombre de conjoints des membres de la F rég au Canada par province et territoire	21
Figure 21 : Nombre d'enfants de membres de la F rég au Canada par province et territoire	22
Figure 22 : Nombre de membres de la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge par province et territoire	23
Figure 23 : Âge des membres de la F rég au Canada en restriction imposée	28
Figure 24 : Membres de la F rég au Canada touchés par une restriction imposée, selon le nombre d'années de service	29
Figure 25 : Membres de la F rég au Canada en restriction imposée, selon le sexe et les personnes à charge ..	29
Figure 26 : Nombre d'enfants et de conjoints des membres de la F rég au Canada touchés par une restriction imposée	30
Figure 27 : Nombre de familles des membres de la F rég au Canada touchées par une restriction imposée, selon la province et le territoire	31
Figure 28 : Âge des membres de la F rég au Canada	33
Figure 29 : Âge des conjoints des membres de la F rég au Canada	37
Figure 30 : Âge des enfants à charge de tous les membres de la F rég affectés au Canada	38
Figure 31 : Âge des membres de la F rég au Canada sans personne à charge	42
Figure 32 : Membres de la F rég au Canada sans personne à charge, selon les années de service	43
Figure 33 : Nombre de membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans	45
Figure 34 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans	46
Figure 35 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant de jeunes enfants (0 à 5 ans)	46
Figure 36 : Nombre de jeunes enfants (0 à 5 ans), selon les années de service des membres de la F rég au Canada	47
Figure 37 : Nombre de membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans	49
Figure 38 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans	50

Figure 39 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans	50
Figure 40 : Nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans, selon les années de service des membres de la F rég au Canada	51
Figure 41 : Nombre de membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 13 à 25 ans.....	53
Figure 42 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant des jeunes à charge (13 à 25 ans).....	54
Figure 43 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant des jeunes à charge (13 à 25 ans).....	54
Figure 44 : Nombre de jeunes à charge (13 à 25 ans), selon les années de service des membres de la F rég au Canada	55
Figure 45 : Nombre de membres de la F rég monoparentaux au Canada.....	57
Figure 46 : Âge des membres de la F rég monoparentaux au Canada	58
Figure 47 : Membres de la F rég monoparentaux au Canada, selon le nombre d'années de service.....	58
Figure 48 : Membres de la F rég monoparentaux au Canada, selon le sexe	59
Figure 49 : Âge des enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental au Canada.....	60
Figure 50 : Membres de la F rég au Canada en couple avec un autre militaire	63
Figure 51 : Membres de la F rég au Canada en couple avec un autre militaire, selon la force du conjoint.....	63
Figure 52 : Membres de la F rég en couple avec un autre militaire, selon le sexe	64
Figure 53 : Âge des membres de la F rég au Canada en couple avec un autre militaire	64
Figure 54 : Âge des enfants vivant avec un couple de militaires au Canada	65
Figure 55 : Nombre d'enfants vivant avec un couple de militaires, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég au Canada.....	66
Figure 56 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant déclaré un enfant handicapé	69
Figure 57 : Membres de la F rég ayant déclaré un enfant handicapé, selon le sexe.....	69
Figure 58 : Âge des enfants handicapés des membres de la F rég au Canada ayant été déclarés.....	70
Figure 59 : Nombre d'enfants handicapés déclarés, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég au Canada	70
Figure 60 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge .	73
Figure 61 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge	73
Figure 62 : Membres de la F rég au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge, selon le sexe	74
Figure 63 : Nombre de parents âgés à charge déclarés, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég au Canada.....	74

Liste des tableaux

Tableau 1 : Totaux.....	5
Tableau 2 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada avec enfants, selon le sexe.....	13
Tableau 3 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada avec une personne à charge, selon le sexe	16
Tableau 4 : Membres de la F rég au Canada avec au moins une personne à charge, selon les responsabilités d'aidant avec fardeau supplémentaire et le sexe.....	16
Tableau 5 : Nombre d'enfants des membres de la F rég au Canada par province et territoire et par tranche d'âge	23
Tableau 6 : Nombre de membres de la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge proportionnellement à la population de chaque province ou territoire	24
Tableau 7 : Nombre de membres de la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge par base, escadre ou unité d'appartenance	25
Tableau 8 : Tranches d'âge des enfants à charge des membres de la F rég au Canada, selon la base d'appartenance.....	27
Tableau 9 : Tranches d'âge des membres de la F rég au Canada	33
Tableau 10 : Membres de la F rég au Canada qui ont des personnes à charge, selon la tranche d'âge et l'état matrimonial	34
Tableau 11 : Membres de la F rég au Canada, selon les années de service	34
Tableau 12 : Membres de la F rég au Canada qui ont au moins une personne à charge, selon la tranche d'âge et les années de service.....	35
Tableau 13 : Membres de la F rég au Canada sans personne à charge, selon la tranche d'âge et les années de service	35
Tableau 14 : Ensemble des membres de la F rég au Canada, selon la tranche d'âge et les années de service .	36
Tableau 15 : Tranches d'âge des conjoints selon les tranches d'âge des membres de la F rég au Canada	37
Tableau 16 : Tranches d'âge des enfants à charge selon les tranches d'âge des membres de la F rég au Canada	38
Tableau 17 : Tranches d'âge des enfants à charge, selon les années de service des membres de la F rég	39
Tableau 18 : Nombre de membres de la F rég au Canada sans personne à charge par base d'appartenance..	43
Tableau 19 : Nombre de jeunes enfants (0 à 5 ans) des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance.....	47
Tableau 20 : Nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance.....	51
Tableau 21 : Nombre de jeunes à charge des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance	55
Tableau 22 : Enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental au Canada	59
Tableau 23 : Nombre d'enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental au Canada, par base d'appartenance.....	60
Tableau 24 : Enfants vivant avec un couple de militaires au Canada	65
Tableau 25 : Nombre d'enfants vivant avec un couple de militaires au Canada par base d'appartenance.....	67
Tableau 26 : Nombre d'enfants handicapés déclarés des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance.....	71
Tableau 27 : Nombre de parents âgés à charge des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance	75

INTRODUCTION

1. LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA

En juin 2017, le gouvernement du Canada a publié une nouvelle politique de défense intitulée *Protection, Sécurité, Engagement*. Cette politique est délibérément ambitieuse et offre un soutien sans précédent aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) et à leur famille. Elle dresse un portrait clair des priorités du Canada en matière de défense pour les 20 prochaines années. Elle a pour objectif de veiller à ce que les militaires et leur famille soient résilients et bien soutenus et à ce que leur diversité soit accueillie, sur le plan physique, psychologique et social, et ce, tout au long de la carrière des militaires : de leur entrée dans les FAC jusqu'à leur transition vers la vie après le service militaire.

Comme l'indique la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, les familles des militaires constituent « la force derrière l'uniforme ». Elles subissent une partie du stress et des tensions causés par les opérations de déploiement dangereuses auxquelles participent leurs proches et par les longues séparations qui en découlent. Elles font également d'importants sacrifices et affrontent les difficultés associées aux déménagements fréquents : trouver un nouveau médecin de famille et une garderie, transférer les enfants vers une nouvelle école ou un nouveau système d'éducation, faire reconnaître leurs compétences professionnelles et, dans le cas d'un changement de province, faire refaire leur permis de conduire et l'immatriculation de leur véhicule. Elles doivent également faire face à l'instabilité financière qu'entraînent ces déménagements fréquents, que ce soit à cause de la perte d'un emploi, des différences entre les systèmes fiscaux ou des changements aux indemnités de vie chère.

Les familles constituent une grande source de soutien pour les membres des FAC et sont un atout essentiel pour la réussite de nos opérations militaires. Elles apportent une contribution incroyable à l'efficacité opérationnelle des Forces et doivent avoir accès au soutien et aux services qu'elles méritent pour surmonter les défis et les stress propres à la vie militaire familiale. C'est pourquoi 3 des 111 initiatives de la politique de défense sont axées sur les familles :

- Créer des équipes dans les escadres et les bases à l'échelle du Canada, en partenariat avec les Centres de ressources pour les familles des militaires, pour prévenir la violence sexospécifique et intervenir (initiative 22);
- Améliorer l'accès aux services psychologiques par l'intermédiaire de travailleurs sociaux et d'aiguillages vers des programmes et des services communautaires (initiative 23);
- Élaborer un plan global pour les familles des militaires afin de stabiliser davantage la vie familiale des membres des FAC et de leurs familles qui sont tenus d'effectuer fréquemment des déménagements (initiative 24).

2. INITIATIVE 24 DE LA POLITIQUE PROTECTION, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) ont eu pour tâche de mettre en œuvre l'initiative 24 de la politique *Protection, Sécurité, Engagement*, qui consiste à élaborer un plan global pour les familles des militaires. Plus précisément, l'initiative 24 englobe les mesures suivantes :

- Moderniser les programmes de soutien aux familles des militaires afin de mieux les aider lorsque les militaires sont en mission ou lorsqu'ils s'absentent du foyer;
- Mettre en place une expertise de la réinstallation pour aider les familles des militaires à faire appel aux services dont elles ont besoin lorsqu'elles emménagent dans une nouvelle communauté;
- Travailler avec des partenaires fédéraux, provinciaux et du secteur privé pour améliorer la coordination des services entre les provinces dans le but d'alléger le fardeau des déménagements.

Bien que des obstacles systémiques empêchent de résoudre facilement les difficultés que vivent les familles des militaires, de nombreux travaux de recherche ont été menés au cours des dernières années afin de mieux comprendre leur expérience. À partir de ces recherches, l'équipe du Plan global pour les familles des militaires des SBMFC compile de l'information détaillée sur l'étendue des problèmes, le nombre de familles affectées, des recommandations potentielles et des stratégies visant à améliorer l'expérience des familles. Le Plan global pour les familles des militaires a donc pour objectif d'offrir des solutions *globales* reposant sur des données réelles plutôt que sur des données empiriques ou des observations superficielles, de façon à mieux résoudre les problèmes inhérents au mode de vie militaire. La vision du Plan global pour les familles des militaires est, en fin de compte, de sensibiliser davantage les intervenants et de renforcer le soutien offert au sein des différents systèmes de soins afin de permettre aux membres des FAC d'avoir une vie de famille stable malgré les demandes constantes et les conditions uniques de leur mode de vie.

Afin d'obtenir un portrait représentatif du nombre de familles, l'équipe du Plan global pour les familles des militaires des SBMFC a collaboré avec le Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire) [DGRAPM] et la Direction du soutien à l'analyse des capacités et de la structure (DSACS) du Chef du développement des forces.

3. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Le présent rapport fournit une synthèse des caractéristiques sociodémographiques des membres de la Force régulière (F rég) et de la Force de réserve (F rés) des FAC, ainsi que des membres de leur famille (conjoint, enfants et autres personnes à charge). Il a été préparé en vue de servir d'outil de référence aux professionnels responsables de l'élaboration de politiques, de l'exécution de programmes et de la prestation de services à l'intention des membres des FAC et de leur famille.

Il ne comprend pas d'estimations de données obtenues à partir de divers échantillons d'études, par exemple sur le nombre d'affectations, l'emploi des conjoints ou l'utilisation des services. Ces sujets font l'objet d'un rapport distinct intitulé *The State of Military Families in Canada: Issues Facing Regular Force Members and Their Families*¹.

Il se concentre principalement sur les membres de la F rég affectés au Canada et leur famille. Les familles des membres de la F rég affectés à l'étranger et de la F rés font l'objet d'un rapport distinct intitulé *2018 Regular and Reserve Force Demographics*².

¹.MANSER, Lynda (2018). *The State of Military Families in Canada: Issues Facing Regular Force Members and Their Families*, Ottawa, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

².MANSER, Lynda (2018). *2018 Regular and Reserve Force Demographics*, Ottawa, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.

4. DIRECTIVES POUR L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Le DSACS a compilé les résultats qui suivent à partir des données figurant sous « Personne à charge » et « Organisation » dans le Système de gestion des ressources humaines (SGRH) en date d'août 2017. L'équipe du Plan global pour les familles des militaires des SBMFC s'est fondée sur ces résultats pour analyser divers profils familiaux en fonction d'une gamme de différents facteurs.

Les données présentées dans le présent rapport sont issues de diverses sources et, en général, seule l'information qui était uniformément accessible pour l'ensemble des membres des FAC et de leurs familles est présentée.

Le terme « personne à charge » est utilisé dans le SGRH pour désigner tout membre d'une famille qui vit avec un membre des FAC ou à sa charge. Il peut ainsi désigner un conjoint, un enfant (fille, fils, belle-fille, beau-fils ou enfant accueilli âgé de moins de 18 ans ou de 18 ans ou plus s'il demeure à la charge du membre des FAC) ou une autre personne (père, mère, frère, sœur, petite-fille, petit-fils, nièce, neveu, etc.). Le terme ne s'applique pas aux enfants ou aux autres membres de la famille d'un membre des FAC qui n'ont pas été identifiés par celui-ci comme étant à sa charge, par exemple des enfants d'âge adulte ou des parents âgés dont le militaire prend soin sans qu'ils soient considérés à sa charge. Il est donc probable que certains membres de la famille des militaires n'aient pas été déclarés.

Les données présentées dans le présent rapport correspondent à une période spécifique : août 2017. Puisque les familles des militaires vivent sans cesse des changements en raison notamment de nouveaux lieux d'affectation, de mariages, de naissances et de séparations, les données sociodémographiques présentées peuvent uniquement dresser un portrait de la situation en août 2017. De telles données sont appelées à changer légèrement chaque jour.

Il convient également de tenir compte d'autres facteurs et limites qui affectent les données du présent rapport. Les données de base de plusieurs champs dépendaient de la bonne foi des répondants ou de leurs définitions personnelles (par exemple pour le handicap d'une personne à charge); elles pourraient ainsi être incomplètes ou ne pas être à jour.

Par ailleurs, comme les données des formulaires sont saisies manuellement dans le SGRH, des erreurs de saisies sont probables. Le champ du sexe de la personne à charge, en particulier, présentait des anomalies lorsqu'il était examiné attentivement. Par exemple, dans quelques rares cas, la relation avec la personne à charge (par exemple, fils ou fille) ne correspondait pas au sexe indiqué pour cette même personne (masculin ou féminin). Le taux d'erreur observé, de moins de 1 %, est probablement attribuable à des erreurs de saisie de données.

De plus, puisque les données du rapport proviennent de diverses sources du SGRH, notamment de différents formulaires remplis par les membres des FAC, celles-ci n'ont pas toutes été saisies en même temps, ce qui pourrait avoir généré des incohérences.

Finalement, les statistiques des différents groupes de personnes (membres de la F rég au Canada et à l'étranger, membres de la F rés, personnes à charge, conjoints, enfants, etc.) peuvent différer d'une figure à l'autre en raison de la provenance des données, de l'arrondissement ou des données manquantes. Par ailleurs, il se peut que les pourcentages ne totalisent pas toujours 100 % en raison de données arrondies ou manquantes.

PORTRAIT DES FAMILLES DES MILITAIRES CANADIENS

5. QUELLE EST LEUR POPULATION?

Pour offrir un soutien efficace aux familles des militaires, il est essentiel de les dénombrer. Les données sociodémographiques présentées dans cette section indiquent le nombre de membres de la F rég et de la F rés, au Canada ou à l'étranger, avec et sans personnes à charge et, le cas échéant, le nombre de personnes à leur charge. Les membres de la F rég et de la F rés sont ensuite divisés selon leur état matrimonial et leur statut de parent. Les membres de la F rég affectés au Canada sont répartis selon le sexe et les personnes à charge. Finalement, les conjoints et les enfants des membres de la F rég affectés au Canada sont présentés par sexe.

5.1 TOTAUX

En août 2017, la F rég comptait 66 472 membres, dont les familles comprenaient un total de 99 716 autres membres (conjoint, enfants et autres personnes à charge³). Dans la F rés, ces nombres étaient respectivement de 47 135 et de 38 398.

Au total, plus du tiers (36 %) des membres de la F rég et moins des deux tiers (62 %) des membres de la F rés sont célibataires et n'ont aucune personne à charge. Environ deux tiers (64 %) des membres de la F rég et plus du tiers (38 %) des membres de la F rés ont au moins une personne à charge ou un conjoint.

Le tableau suivant indique la répartition des membres de la F rég et de la F rés affectés au Canada ou à l'étranger selon leur situation familiale.

Tableau 1 : Totaux

	F rég au Canada	F rég à l'étranger	F rég autre ⁴	F rés au Canada	F rés à l'étranger	F rés autre ⁵
PERSONNEL MILITAIRE						
Militaires sans conjoint ni personnes à charge	23 029	824	70	28 822	72	198
Militaires avec conjoint ou personnes à charge ⁶	40 240	2 138	171	17 942	65	36
TOTAL DU PERSONNEL MILITAIRE	63 269	2 962	241	46 764	137	234
MEMBRES DE LA FAMILLE						
Conjoints	34 906	1 980	166	14 493	55	35
Enfants ⁷	57 639	2 967	232	20 403	92	55
Autres personnes à charge ⁸	1 734	85	7	3 252	9	4
TOTAL DES MEMBRES DE LA FAMILLE	94 279	5 032	405	38 148	156	94

TOTAL DES MEMBRES DES FAC ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES (n = 251 721)

³ « Autres personnes à charge » désigne d'autres membres de la famille du militaire qui sont à sa charge : parents, frères ou sœurs, petite-fille, petit-fils, neveux ou nièces, etc.

⁴ « Autre » indique que l'information ne se trouve pas dans les données de base analysées.

⁵ « Autre » indique que l'information ne se trouve pas dans les données de base analysées.

⁶ « Personnes à charge » désigne les enfants, mais aussi d'autres membres de la famille du militaire qui sont à sa charge : parents, frères ou sœurs, petite-fille, petit-fils, neveux ou nièces, etc.

⁷ « Enfant » désigne soit une fille, un fils, une belle-fille, un beau-fils ou un enfant accueilli âgé de moins de 18 ans ou de 18 ans ou plus s'il demeure à la charge du membre des FAC.

⁸ « Autres personnes à charge » désigne d'autres membres de la famille du militaire qui sont à sa charge : parents, frères ou sœurs, petite-fille, petit-fils, neveux ou nièces, etc.

On dénombre 251 721 militaires et membres de leurs familles. Les personnes à charge représentent un peu plus de la moitié de ce nombre, et le personnel militaire un peu moins de la moitié.

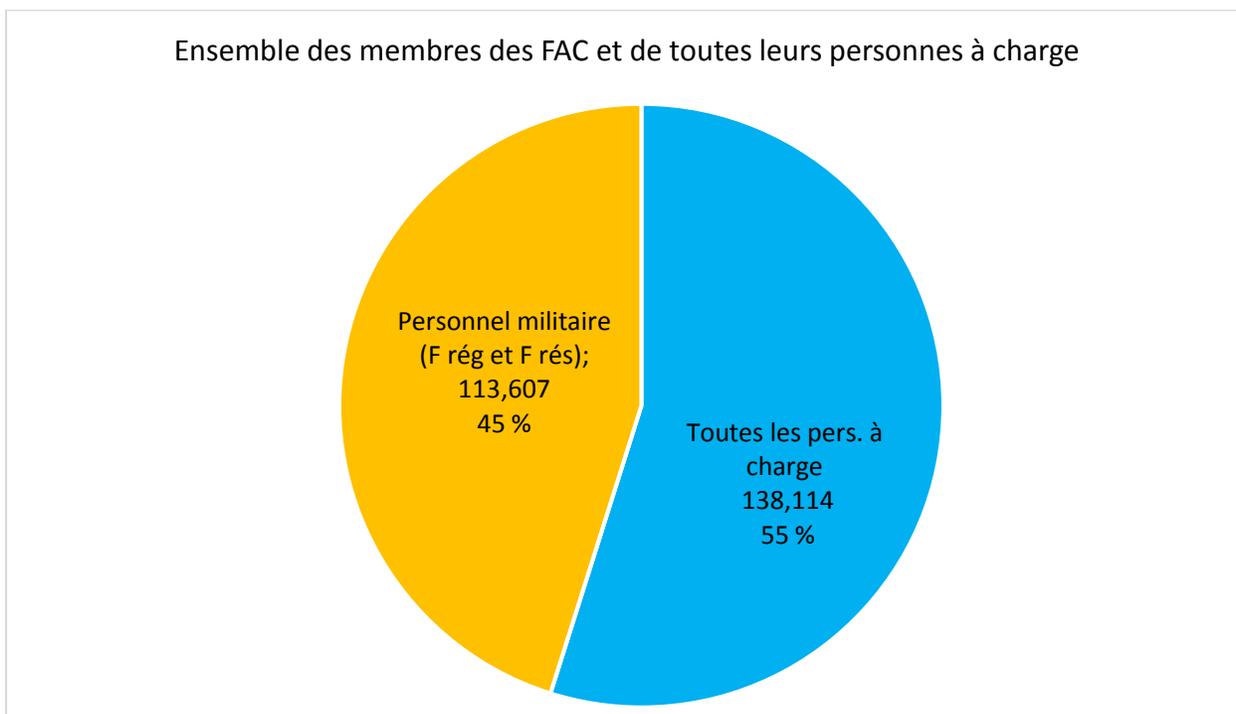


Figure 1 : Ensemble des membres des FAC et de toutes les personnes à charge, y compris leurs conjoints

On dénombre 166 188 membres de la F rég et membres de leurs familles. De ce nombre 40 % sont des militaires et 60 % sont des personnes à charge.

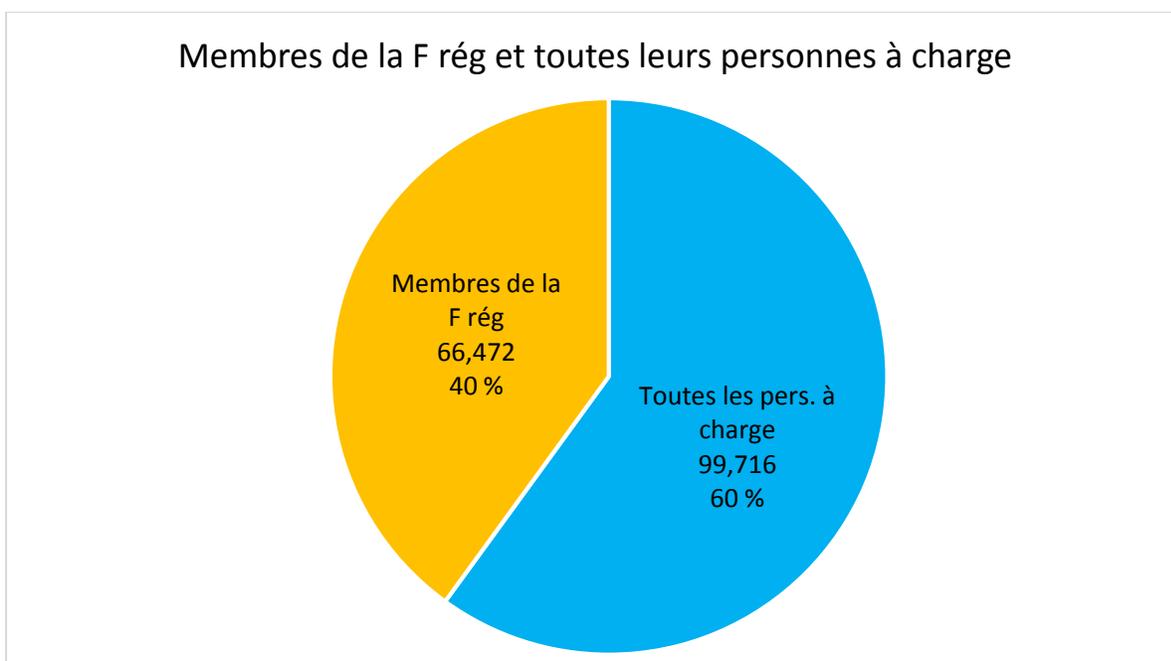


Figure 2 : Membres de la F rég et toutes leurs personnes à charge, y compris leurs conjoints (au Canada et à l'étranger)

Un pourcentage semblable s'observe chez les membres de la F rég affectés au Canada. On dénombre 157 548 membres de la F rég affectés au Canada et membres de leurs familles. De ce nombre, 40 % sont des militaires et 60 % sont des personnes à charge.

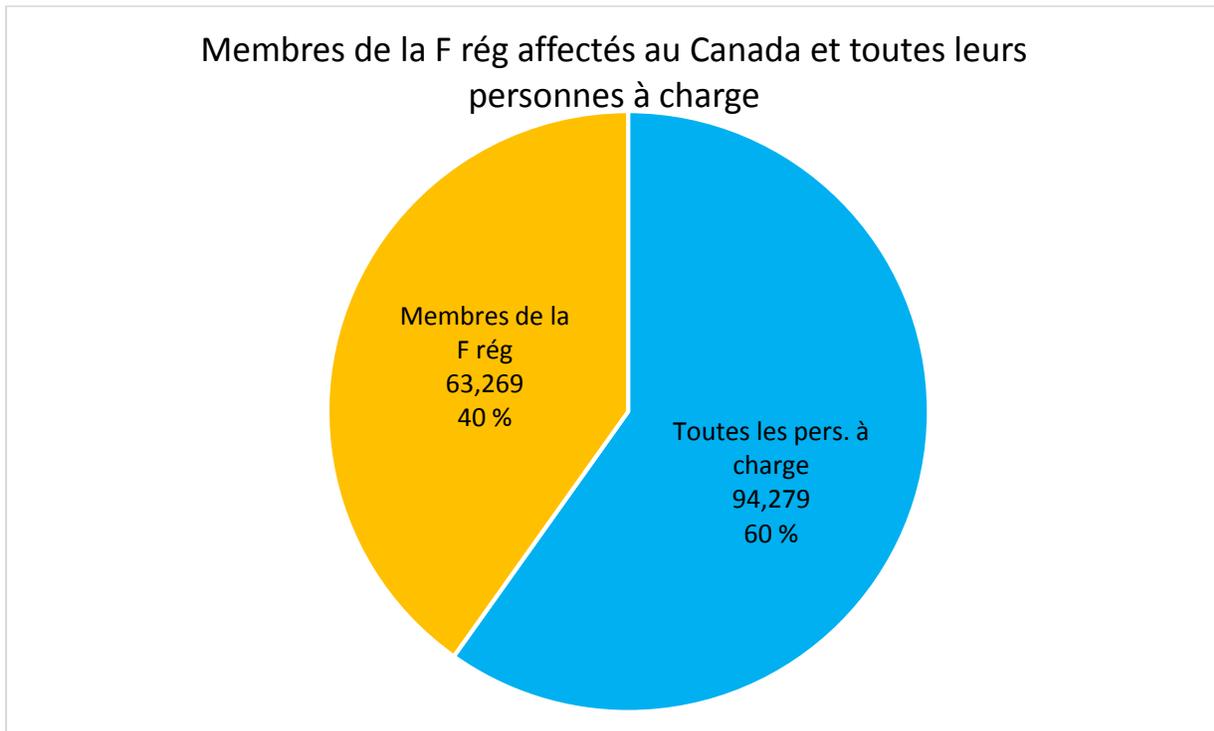


Figure 3 : Membres de la F rég affectés au Canada et toutes leurs personnes à charge, y compris leurs conjoints

Les familles des membres de la F rég sont composées de 66 472 militaires, de 37 052 conjoints et de 60 838 enfants.

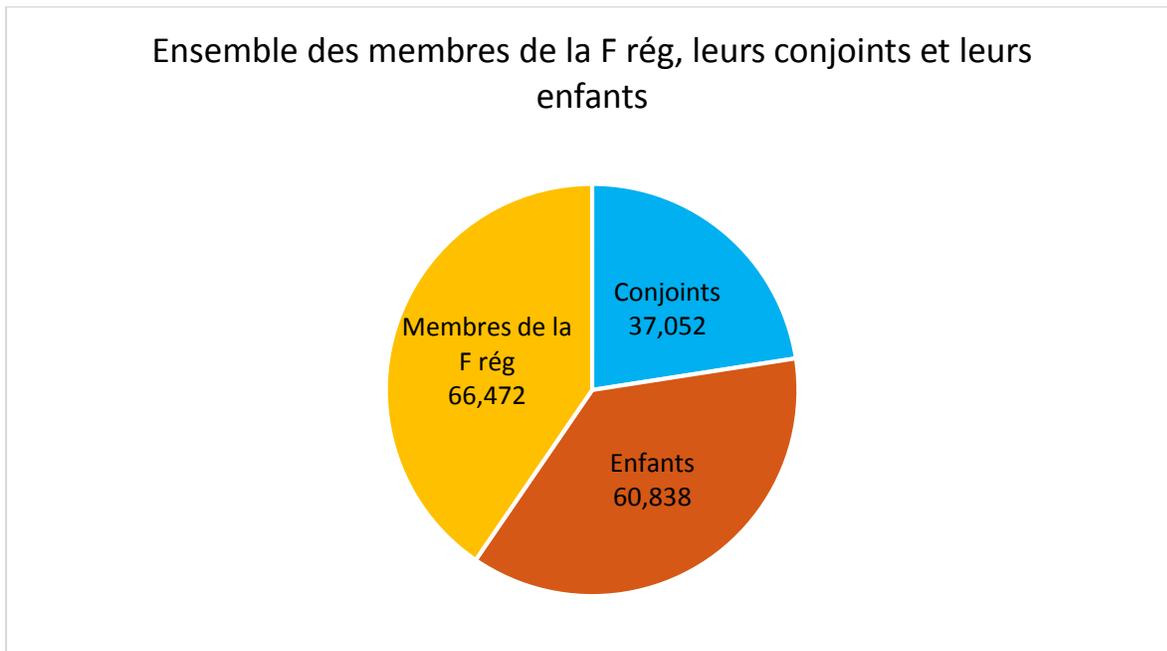


Figure 4 : Ensemble des membres de la F rég, leurs conjoints et leurs enfants (au Canada et à l'étranger)

Les familles des membres de la F rég affectés au Canada sont composées de 63 269 militaires, de 34 906 conjoints et de 57 639 enfants.

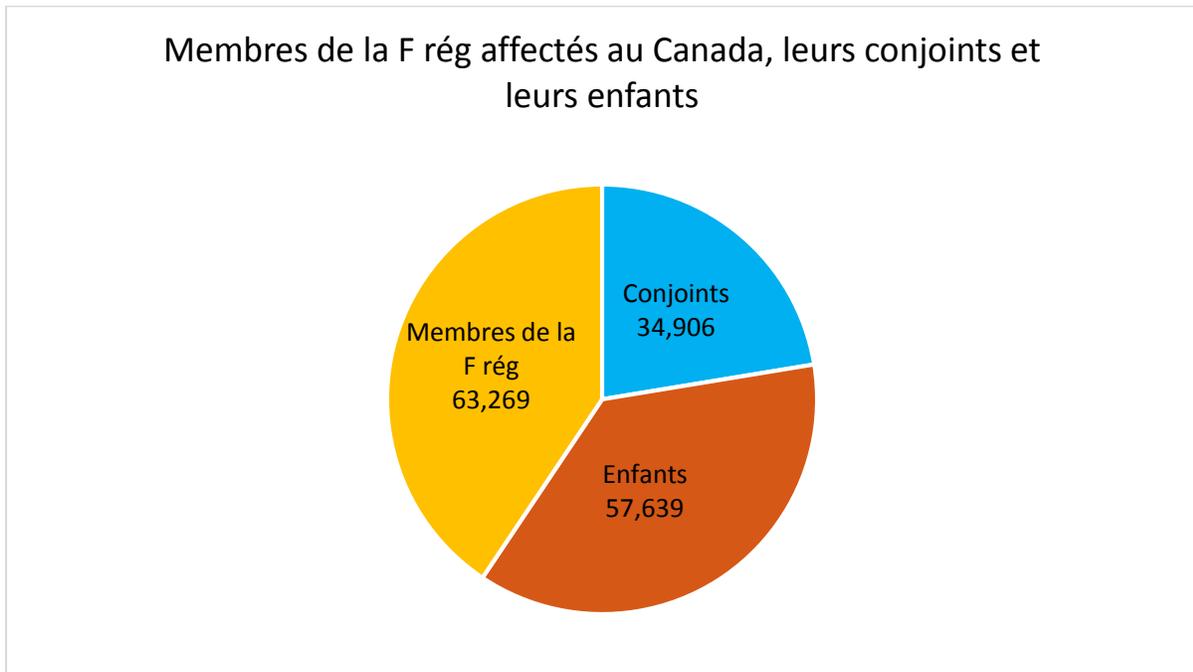


Figure 5 : Membres de la F rég affectés au Canada, leurs conjoints et leurs enfants

Des 99 716 personnes à charge des membres de la F rég affectés au Canada et à l'étranger, 98 % sont des conjoints ou des enfants. Les 2 % restants (n = 1 826) représentent d'autres personnes à charge.

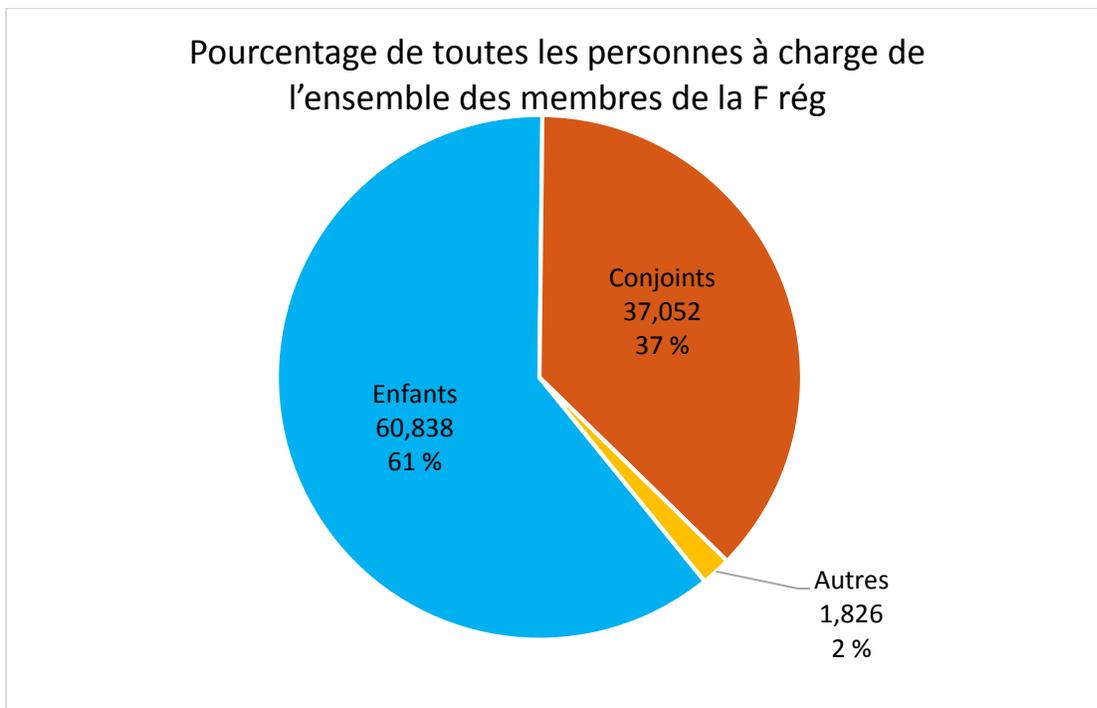


Figure 6 : Pourcentage de toutes les personnes à charge de l'ensemble des membres de la F rég (au Canada et à l'étranger)

Les conjoints, enfants et autres personnes à charge des membres de la F rég affectés au Canada seulement sont représentés en proportions similaires.

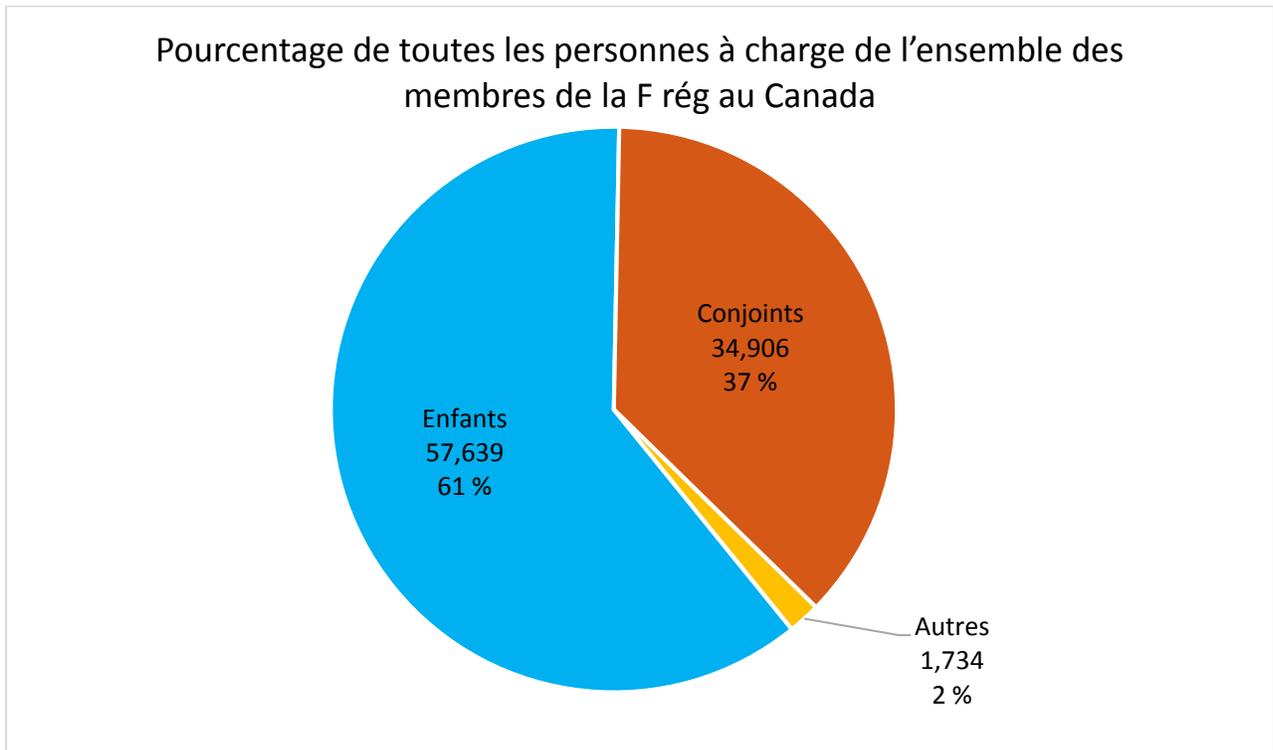


Figure 7 : Pourcentage de toutes les personnes à charge de l'ensemble des membres de la F rég au Canada

5.3 ÉTAT MATRIMONIAL

Presque la moitié (43 %) des membres de la F rég au Canada et à l'étranger sont célibataires. Ce pourcentage représente les répondants ayant indiqué être divorcés, séparés, veufs ou célibataires. Il est important de noter que les statistiques des personnes divorcées et séparées ne reflètent que l'état matrimonial qu'ont indiqué les membres des FAC au moment de répondre au sondage. Les personnes qui ont vécu une séparation ou un divorce par le passé, mais qui sont actuellement remariées, dans une nouvelle union de fait ou célibataires ne sont pas représentées par ces chiffres.

La catégorie des célibataires avec personnes à charge désigne les membres de la F rég qui ont indiqué être divorcés (739), séparés (1 495), veufs (64) ou célibataires (2 684) et avoir au moins une personne à charge (p. ex. un enfant, un parent, un frère ou une sœur, un ancien conjoint, etc.)

Plus de la moitié (59 %) des membres de la F rég au Canada et à l'étranger sont dans une relation reconnue juridiquement (mariage ou union de fait).

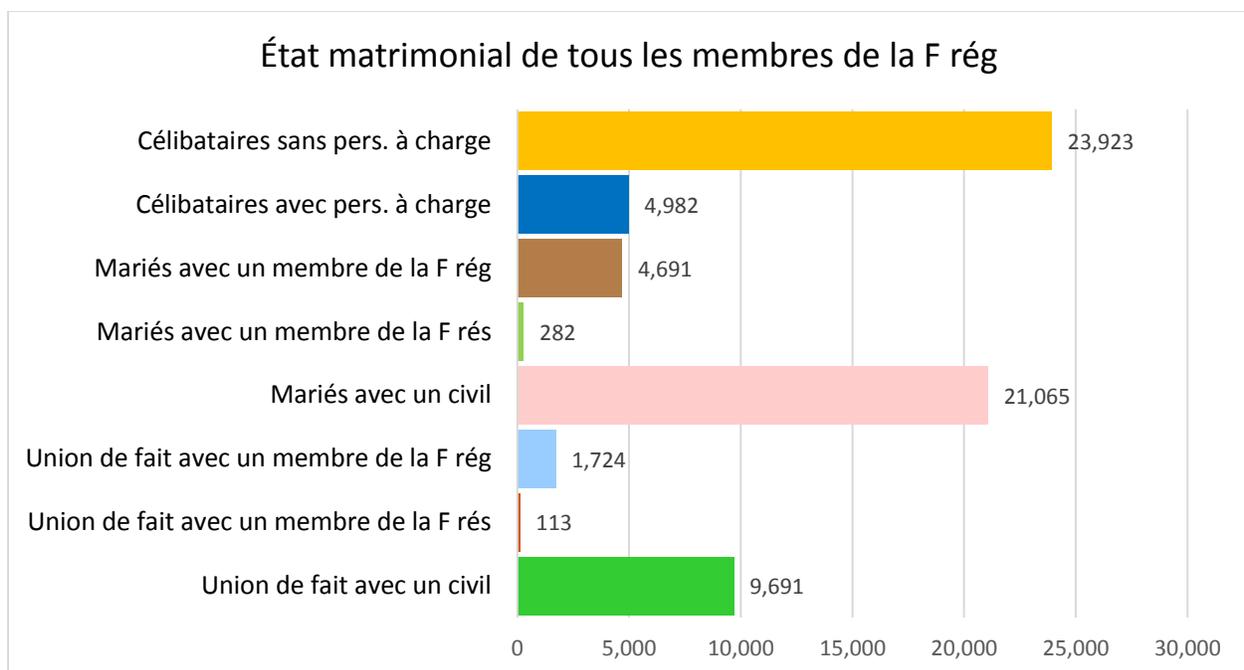


Figure 8 : État matrimonial de tous les membres de la F rég (au Canada et à l'étranger)

Des pourcentages semblables s'observent chez les membres de la F rég affectés au Canada. Plus de la moitié (56 %) d'entre eux sont dans une relation reconnue juridiquement (mariage ou union de fait).

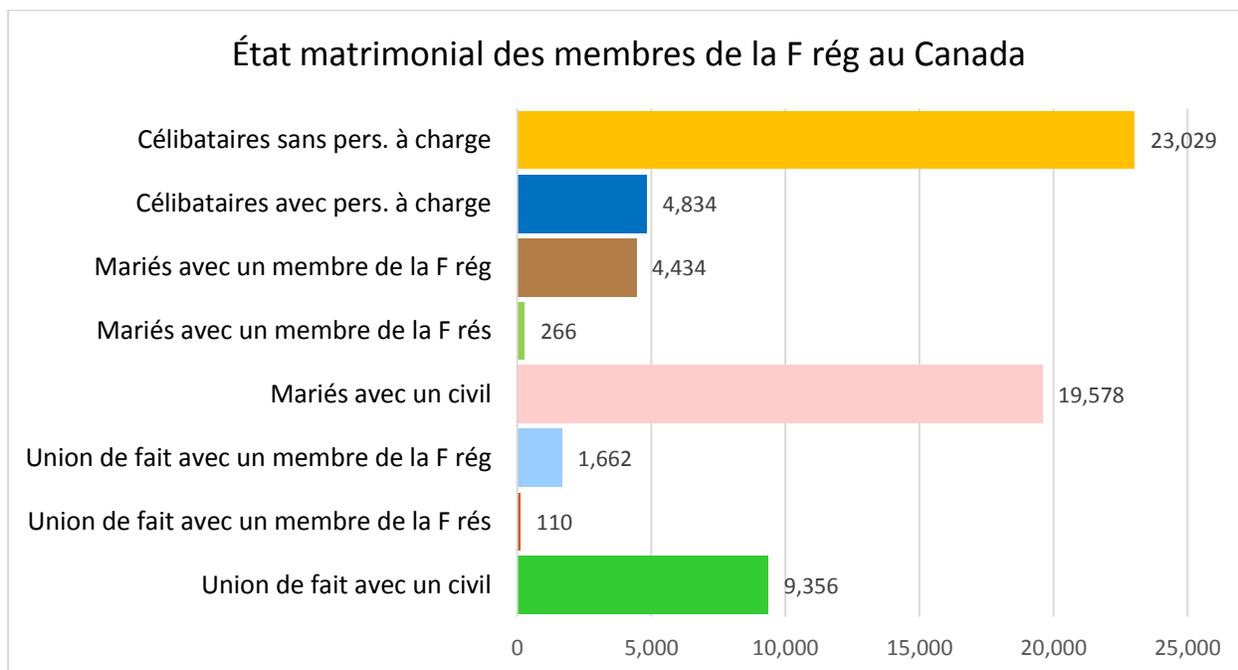


Figure 9 : Membres de la F rég au Canada, selon l'état matrimonial

5.4 STATUT DE PARENT

Un peu plus de la moitié (53 %) des membres de la F rég au Canada et à l'étranger n'ont pas d'enfant et un peu moins de la moitié (47 %) en ont.

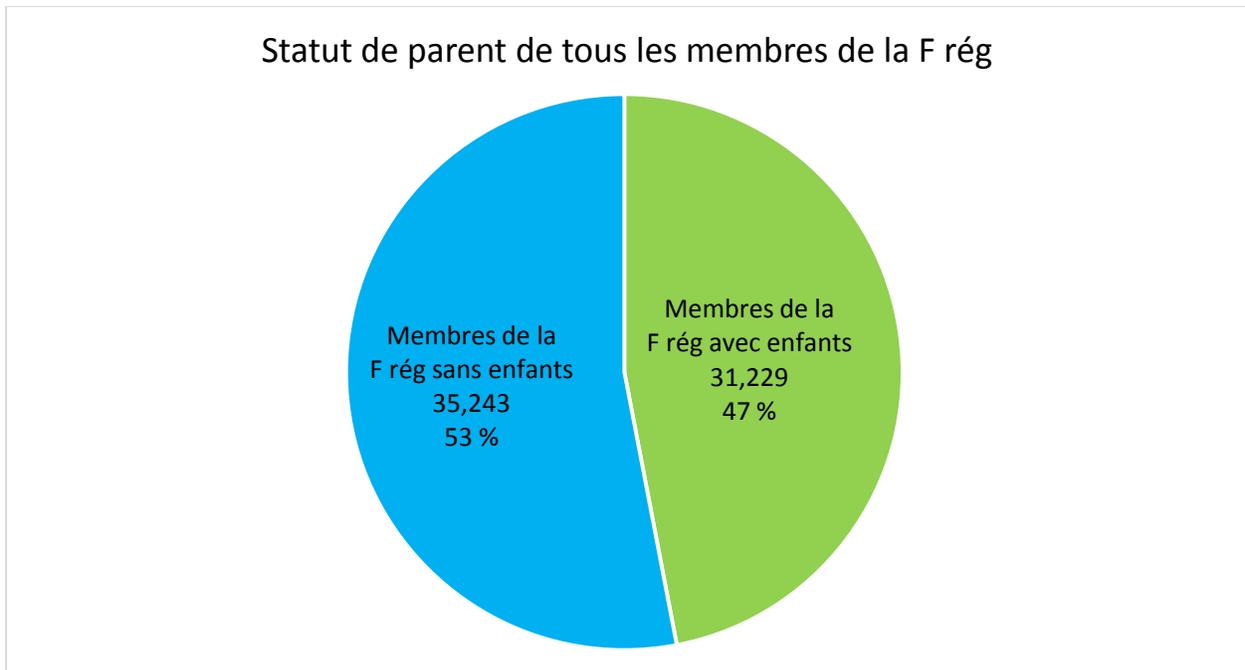


Figure 10 : Statut de parent de tous les membres de la F rég (au Canada et à l'étranger)

Un pourcentage identique s'observe chez les membres de la F rég affectés au Canada.

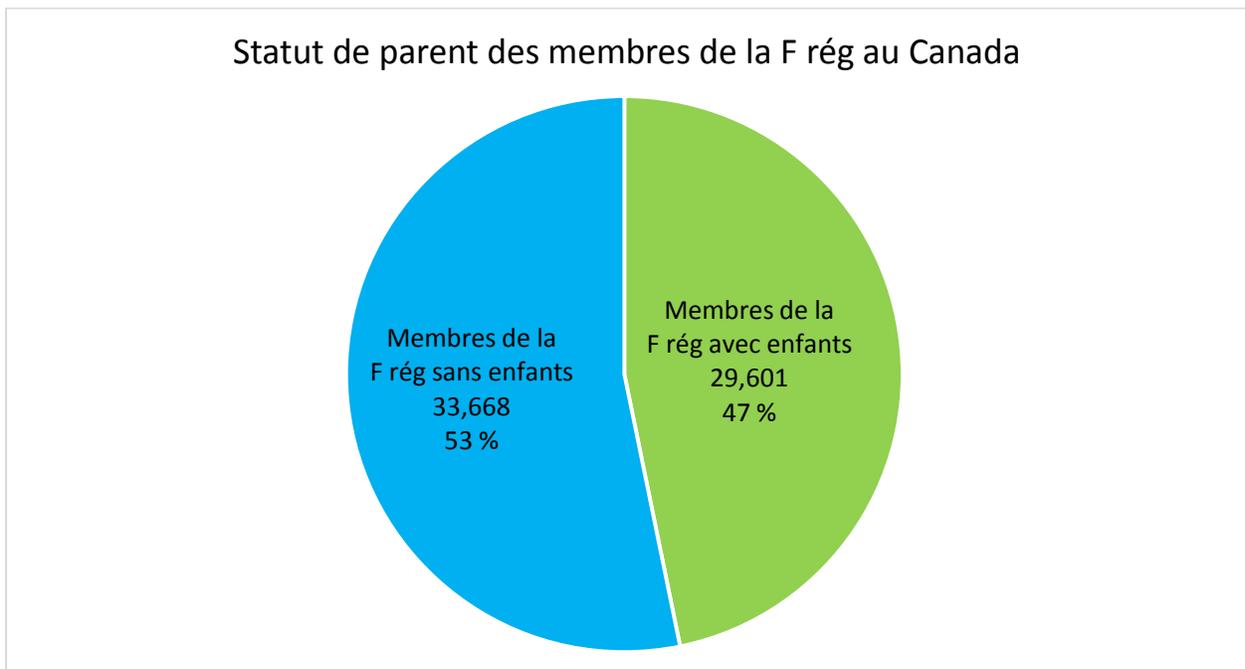


Figure 11 : Statut de parent des membres de la F rég au Canada

Les membres de la F rég au Canada qui sont des parents totalisent 29 601; de ce nombre, 15 % sont des femmes et 85 % sont des hommes. Le même ratio hommes-femmes s’observe dans l’ensemble de la F rég.

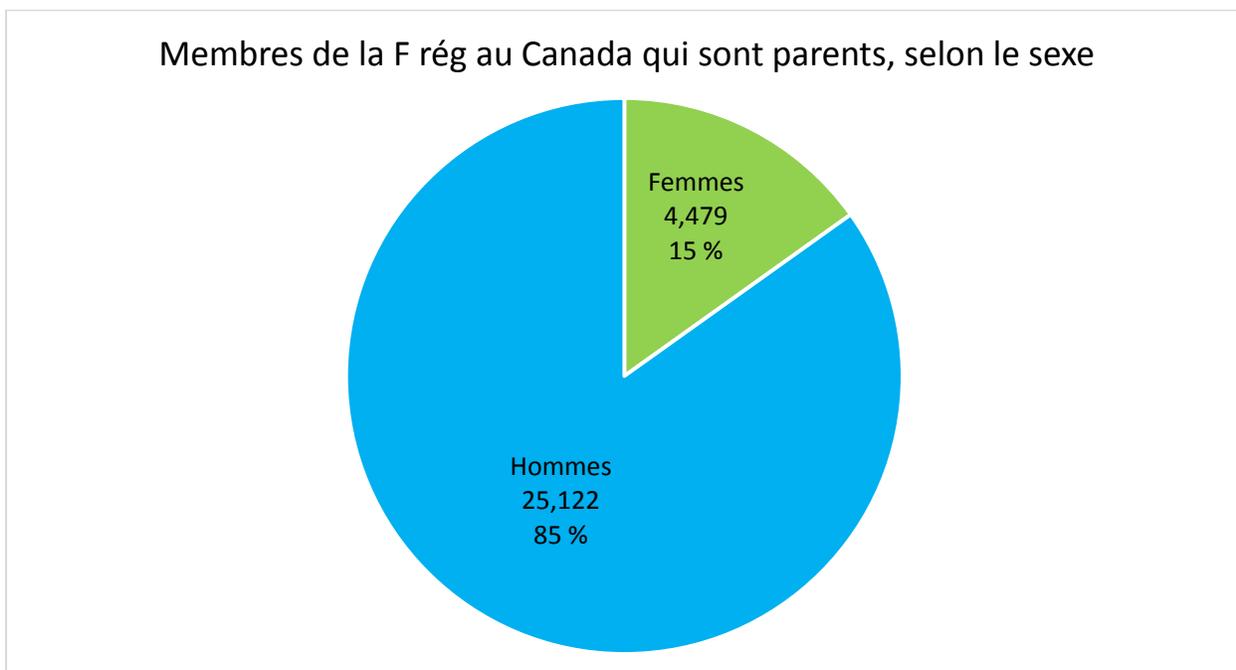


Figure 12 : Membres de la F rég au Canada qui sont parents, selon le sexe

De tous les membres de la F rég affectés au Canada ayant des enfants (n = 29 601), les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être célibataires (22 % contre 12 %) ou à être en couple avec un autre militaire (53 % contre 9 %).

Tableau 2 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada avec enfants, selon le sexe

État matrimonial	% de femmes membres de la F rég avec enfants	% d’hommes membres de la F rég avec enfants	TOTAL
CÉLIBATAIRES	22 %	12 %	(4 055) 14 %
MARIÉS OU EN UNION DE FAIT AVEC UN CIVIL	24 %	70 %	(20 851) 70 %
MARIÉS OU EN UNION DE FAIT AVEC UN AUTRE MILITAIRE	53 %	9 %	(4 695) 16 %
TOTAL	100 %	100 %	(29 601) 100 %

5.5 SEXE

Les données sociodémographiques présentées à la section 5.4 ne concernent que les membres de la F rég affectés au Canada. Les données des membres de la F rés et des militaires à l'étranger font l'objet d'un rapport distinct.

Par ailleurs, il est important de noter que, comme les données des formulaires sont saisies manuellement dans le Système de gestion des ressources humaines, des erreurs de saisies sont probables. Le champ du sexe de la personne à charge, en particulier, présentait des anomalies lorsqu'il était examiné attentivement. Par exemple, dans quelques rares cas, la relation avec la personne à charge (par exemple, fils ou fille) ne correspondait pas au sexe indiqué pour cette même personne (masculin ou féminin). Le taux d'erreur observé, de moins de 1 %, est probablement attribuable à des erreurs de saisie de données.

Or, le sexe des membres des FAC ne présente aucune erreur de saisie de cette nature.

5.5.1 Sexe des membres de la F rég

Au Canada, la F rég est composée à 85 % d'hommes et à 15 % de femmes.

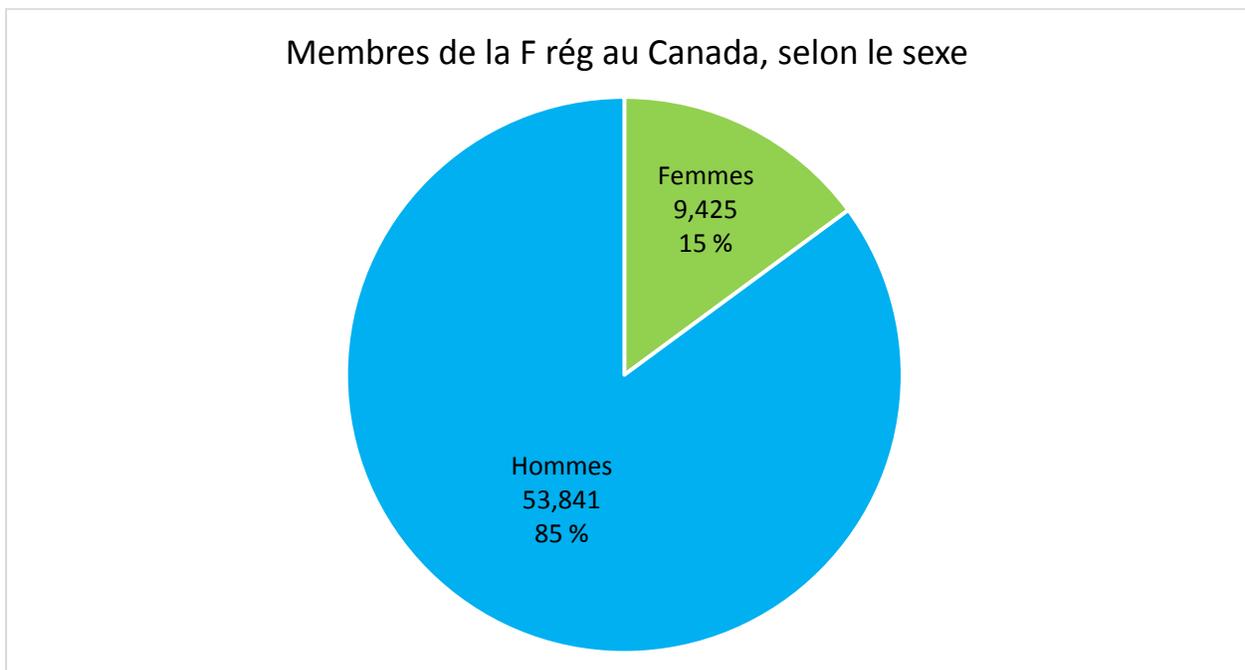


Figure 13 : Membres de la F rég au Canada, selon le sexe

Des 53 841 hommes membres de la F rég, 33 921 ont au moins une personne à charge⁹ et 19 920 n'en ont aucune.

Des 9 425 femmes membres de la F rég, 6 319 ont au moins une personne à charge et 3 106 n'en ont aucune.

⁹ Le terme « personne à charge » peut désigner un conjoint, un enfant (fille, fils, belle-fille, beau-fils ou enfant accueilli âgé de moins de 18 ans ou de 18 ans ou plus s'il demeure à la charge du membre des FAC) ou une autre personne (père, mère, frère, sœur, petite-fille, petit-fils, nièce, neveu, etc.).

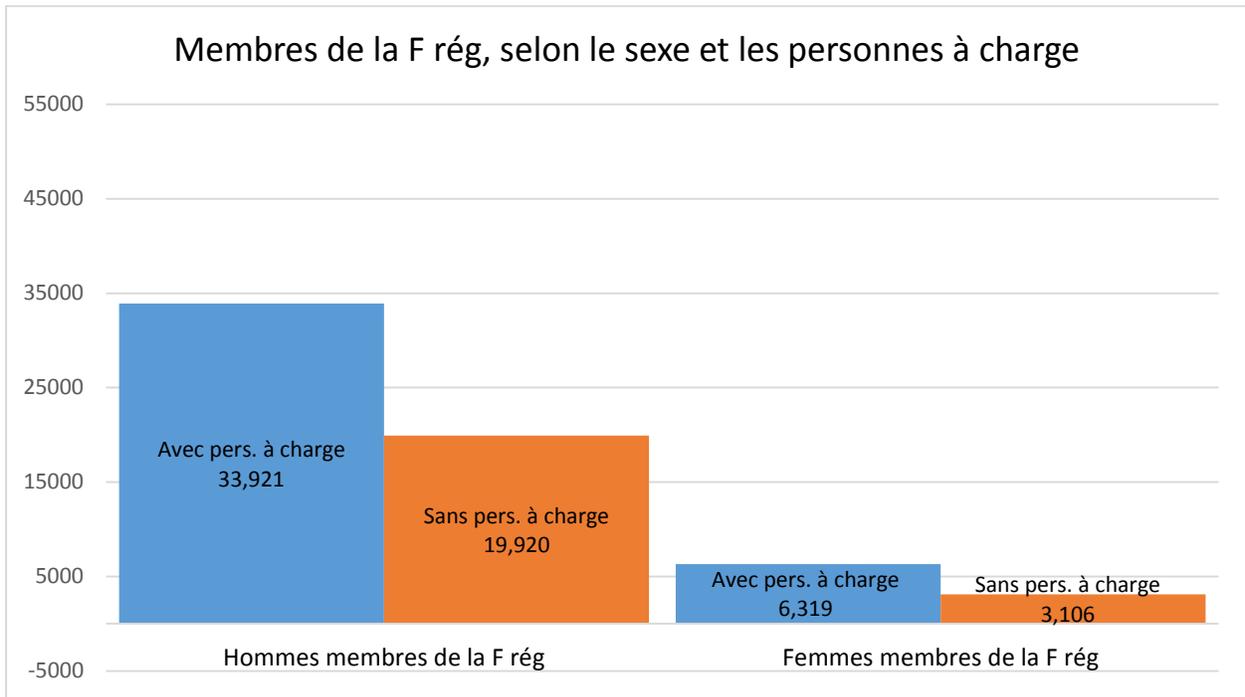


Figure 14 : Membres de la F rég au Canada, selon le sexe et les personnes à charge

De tous les hommes membres de la F rég, 63 % ont au moins une personne à charge et 37 % n'en ont aucune.

Les femmes membres de la F rég qui ont une personne à charge représentent un pourcentage légèrement plus élevé (67 %) que les hommes, et le tiers restant n'ont aucune personne à charge.

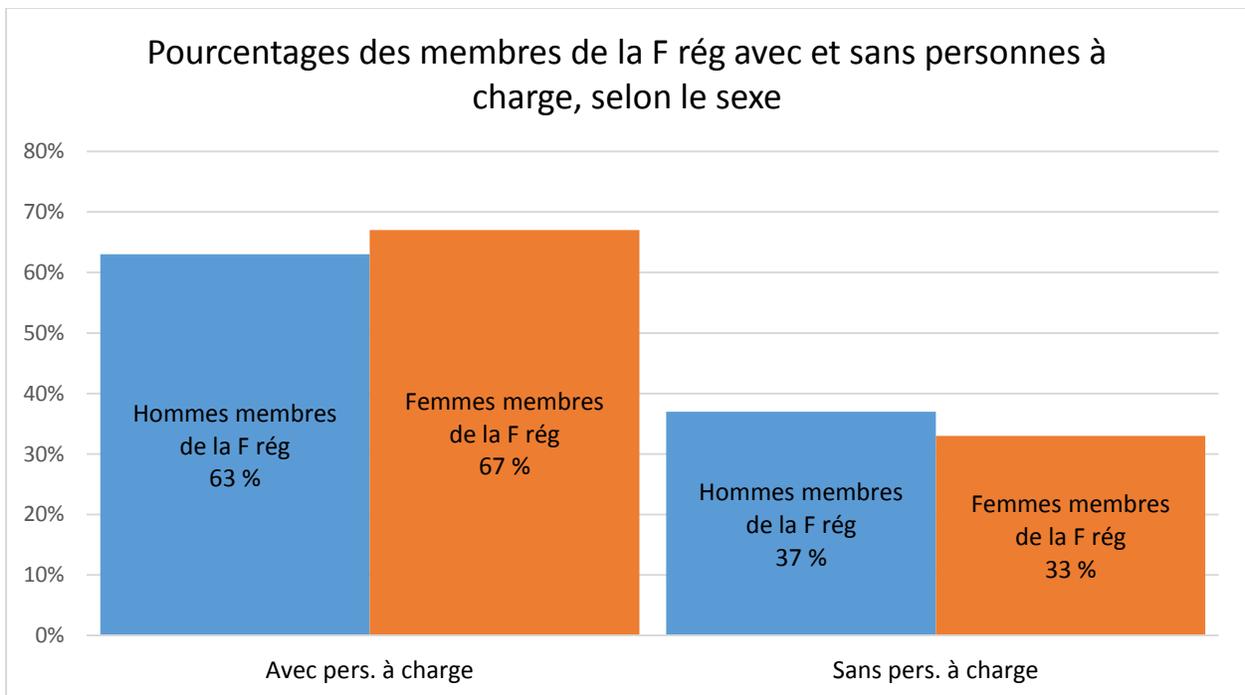


Figure 15 : Pourcentages des membres de la F rég au Canada avec et sans personnes à charge, selon le sexe

De tous les membres de la F rég affectés au Canada ayant des personnes à charge (n = 40 240), les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être célibataires (18 % contre 11 %) ou à être en couple avec un autre militaire (53 % contre 9 %).

Tableau 3 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada avec une personne à charge, selon le sexe

État matrimonial	% de femmes membres de la F rég avec pers. à charge	% d'hommes membres de la F rég avec pers. à charge
CÉLIBATAIRES	18 %	11 %
MARIÉS OU EN UNION DE FAIT AVEC UN CIVIL	29 %	80 %
MARIÉS OU EN UNION DE FAIT AVEC UN AUTRE MILITAIRE	53 %	9 %
TOTAL	100 %	100 %

De tous les membres de la F rég affectés au Canada ayant des personnes à charge (n = 40 240), les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à avoir des responsabilités d'aidant avec un fardeau supplémentaire si l'on tient compte du ratio hommes-femmes de l'ensemble de la F rég (15 % de femmes et 85 % d'hommes).

Tableau 4 : Membres de la F rég au Canada avec au moins une personne à charge, selon les responsabilités d'aidant avec fardeau supplémentaire et le sexe

Responsabilités d'aidant avec fardeau supplémentaire	% de femmes membres de la F rég avec pers. à charge	% d'hommes membres de la F rég avec pers. à charge
MONOPARENTAL	24 %	76 %
ENFANT HANDICAPÉ	28 %	72 %
PARENT À CHARGE	24 %	76 %
PROPORTION HOMMES-FEMMES DE LA F RÉG	15 %	85 %

Parmi les 29 601 membres de la F rég au Canada qui sont des parents, 15 % sont des femmes et 85 % sont des hommes. Le même ratio hommes-femmes s'observe dans l'ensemble des membres de la F rég.

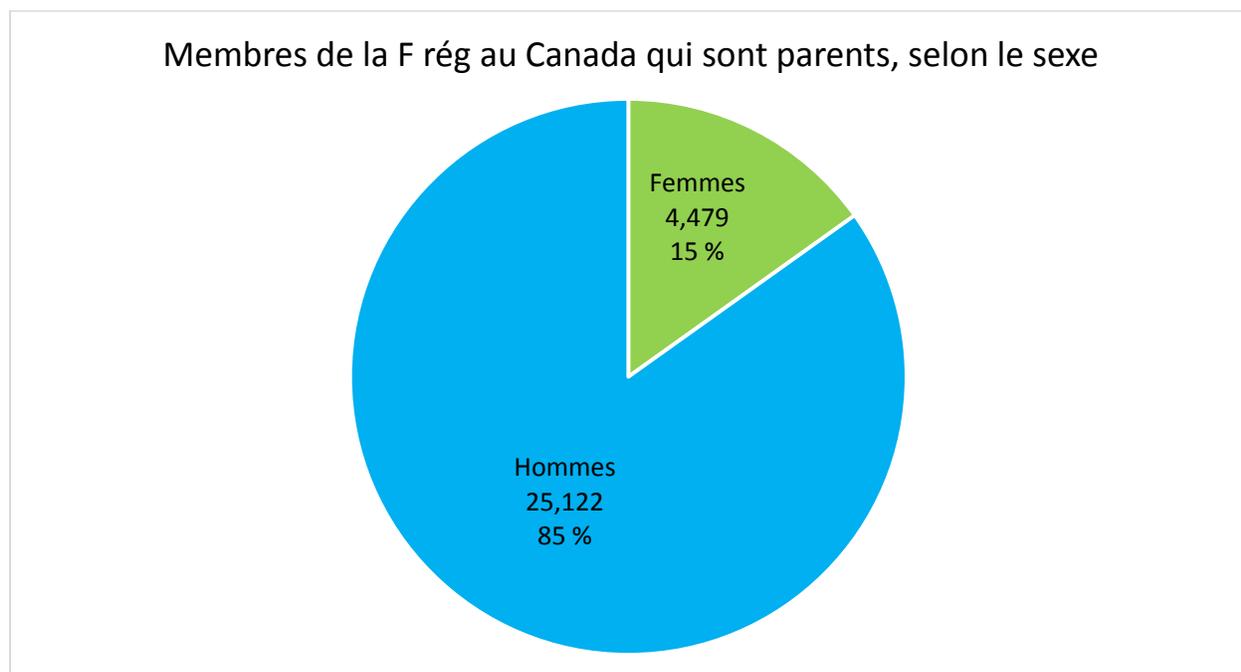


Figure 16 : Membres de la F rég au Canada qui sont parents, selon le sexe

5.5.2 Sexe du conjoint

La grande majorité des conjoints des membres de la F rég affectés au Canada (n = 34 906) sont des femmes. Ce ratio (84 % de femmes et 16 % d'hommes) est inversement proportionnel au ratio hommes-femmes des membres de la F rég (15 % de femmes et 85 % d'hommes).

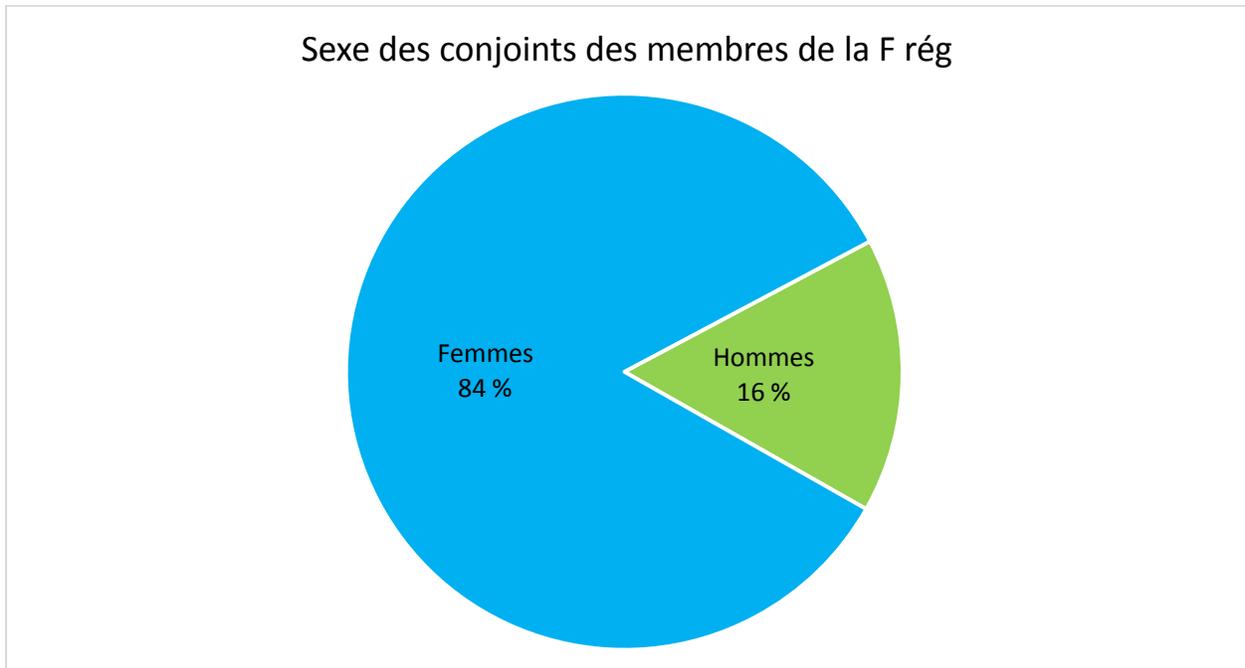


Figure 17 : Sexe des conjoints des membres de la F rég au Canada

5.5.3 Sexe des enfants

Les enfants des membres de la F rég au Canada sont répartis de façon relativement égale entre garçons et filles.

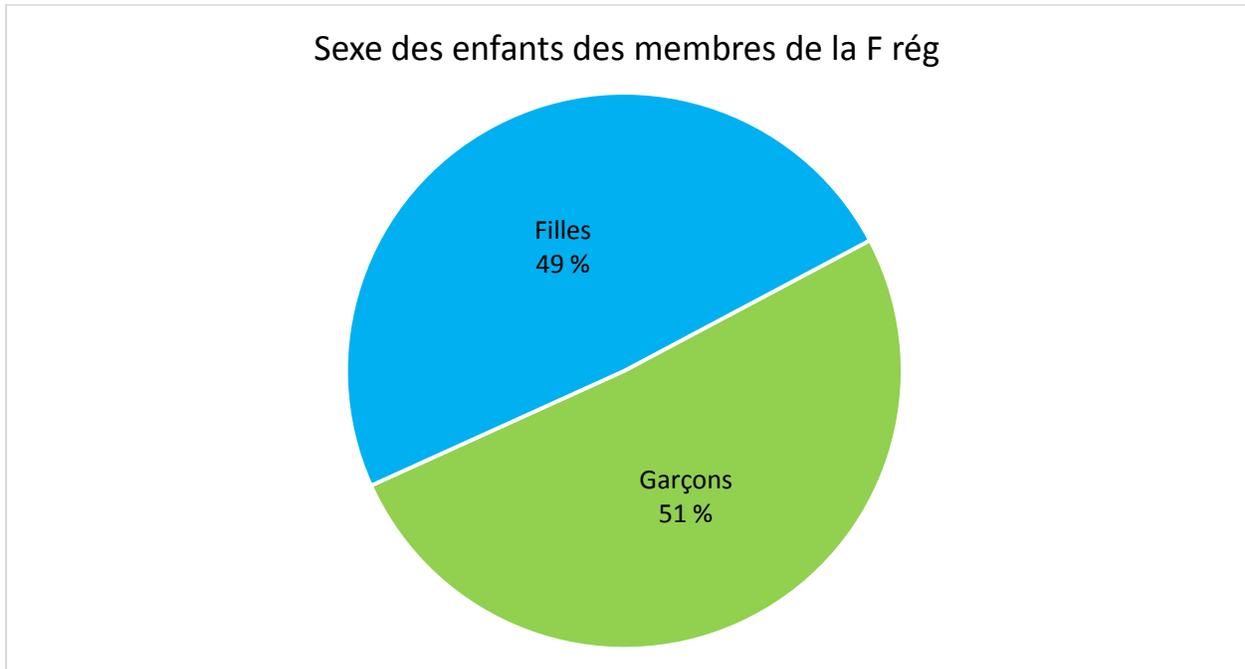


Figure 18 : Sexe des enfants des membres de la F rég au Canada

6. OÙ VIVENT-ELLES?

Les données sociodémographiques présentées à la section 6 ne concernent que les membres de la F rég affectés au Canada. Les données des membres de la F rés et des militaires à l'étranger font l'objet d'un rapport distinct.

Pour offrir un soutien efficace aux familles des militaires, il est essentiel de savoir où elles résident. Les données sociodémographiques présentées dans cette section indiquent le nombre de membres de la F rég affectés au Canada qui ont ou non des personnes à charge, et le nombre de personnes à charge qu'ont ces membres des FAC selon leur province ou territoire et selon leur base, escadre ou unité d'appartenance.

Comme le soutien des enfants et des jeunes occupe une place centrale dans les services offerts aux familles des militaires, les tranches d'âge des enfants et des adolescents sont aussi réparties par province ou territoire et par base, escadre ou unité d'appartenance.

De plus, lorsque les données sociodémographiques à ce sujet sont disponibles, le nombre de membres de la F rég affectés au Canada et de leurs personnes à charge qui sont touchés par une restriction imposée est indiqué.

6.1 PROVINCES ET TERRITOIRES

Le diagramme ci-dessous présente la répartition des conjoints et des personnes à charge par province ou territoire. Comme les données de base n'indiquent pas toujours la province ou le territoire des personnes à charge, les totaux ne représentent pas l'ensemble des membres des FAC affectés au Canada.

Presque 40 % de l'ensemble des membres la F rég, de leurs conjoints et de leurs enfants habitent en Ontario.

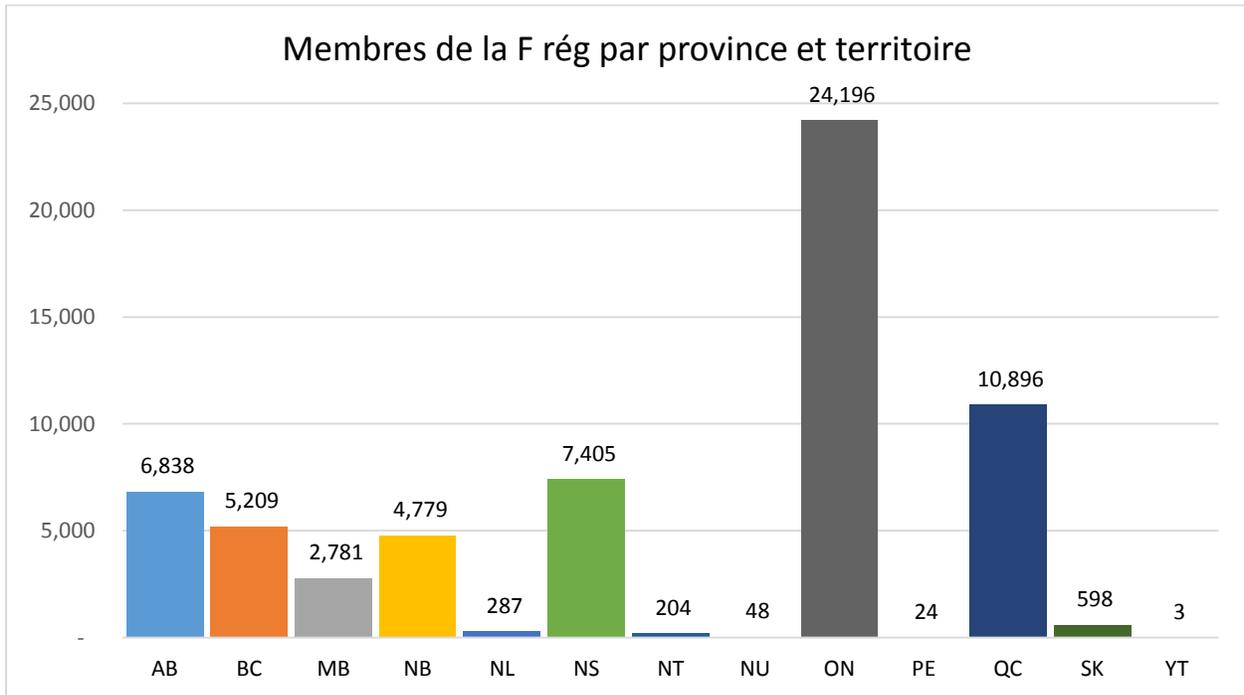


Figure 19 : Nombre de membres de la F rég au Canada par province et territoire

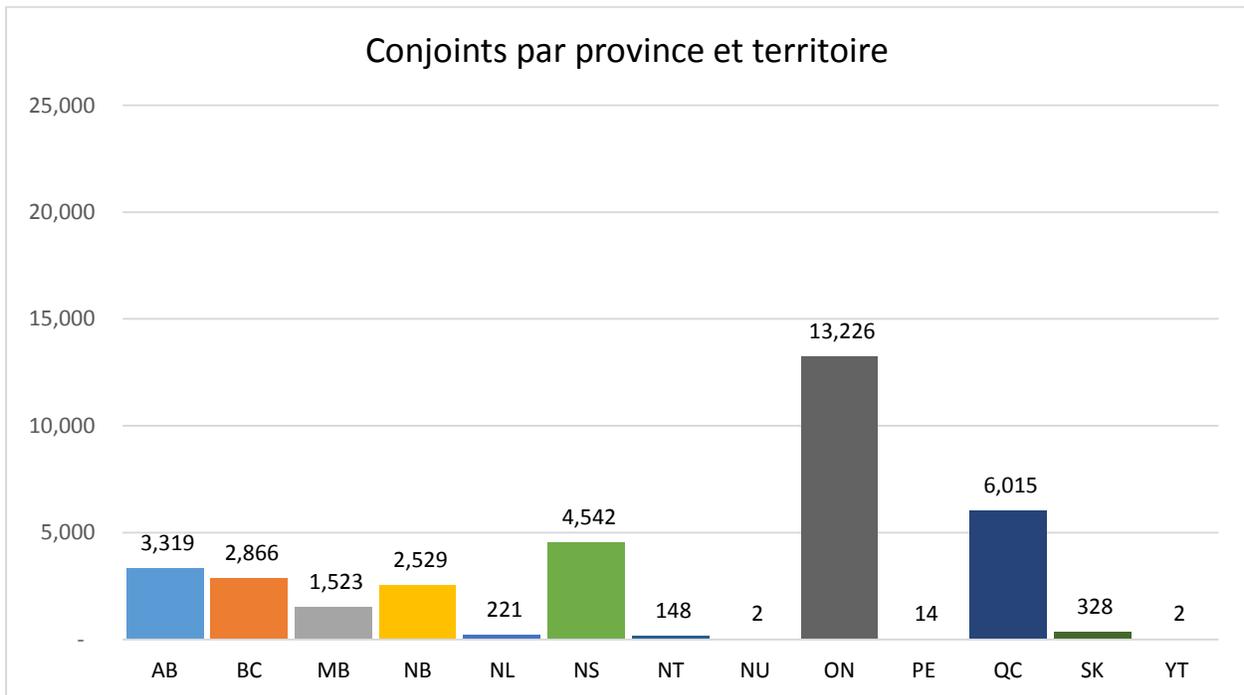


Figure 20 : Nombre de conjoints des membres de la F rég au Canada par province et territoire

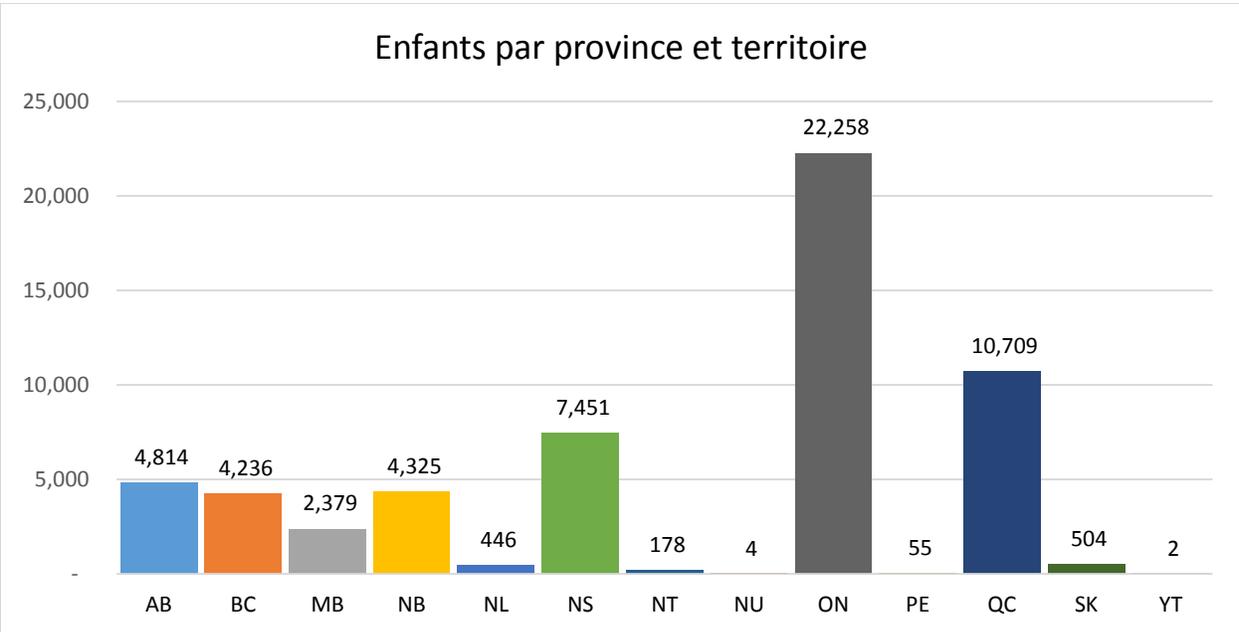


Figure 21 : Nombre d'enfants de membres de la F rég au Canada par province et territoire

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants des membres de la F rég répartis selon leur tranche d'âge et leur province ou territoire. Les enfants âgés de 0 à 12 ans et habitant en Ontario sont les plus nombreux.

Tableau 5 : Nombre d'enfants des membres de la F rég au Canada par province et territoire et par tranche d'âge

Tranche d'âge des enfants	Enfants par province et territoire												
	AB	BC	MB	NB	NL	NS	NT	NU	ON	PE	QC	SK	YT
A : 0-5 ans	1 752	1 382	830	1 540	126	2 213	60	2	7 053	5	3 927	208	
B : 6-12 ans	1 624	1 358	773	1 492	161	2 532	69	2	7 525	11	3 606	161	
C : 13-18 ans	879	834	438	802	87	1 482	48		4 370	25	1 942	71	1
D : 19-25 ans	456	507	284	421	60	1 017	1		2 853	13	1 106	59	1
E : 26-29 ans	69	84	36	37	9	124			295		83	2	
F : 30-34 ans	20	15	8	1	1	21			54	1	19	1	

Près de 40 % des membres la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge habitent en Ontario.

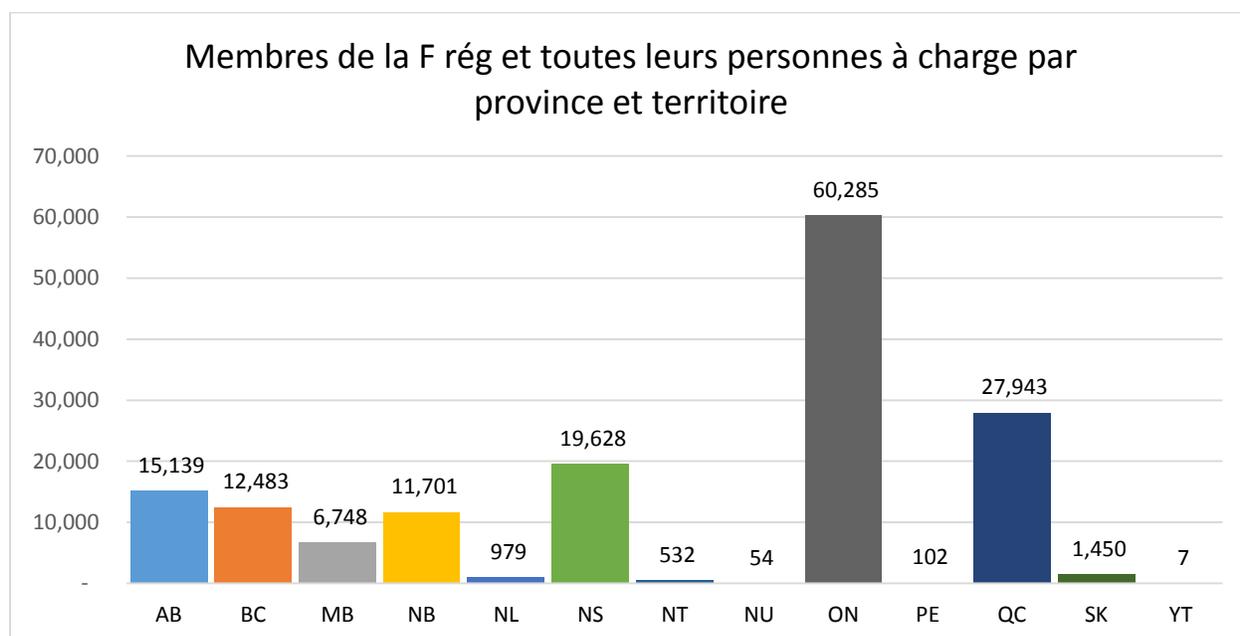


Figure 22 : Nombre de membres de la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge par province et territoire

Le tableau ci-dessous indique le pourcentage de la population de chaque province ou territoire faisant partie des familles des militaires. C'est en Nouvelle-Écosse que les membres des familles des militaires représentent le plus important pourcentage de la population provinciale, soit 2 %.

Tableau 6 : Nombre de membres de la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge proportionnellement à la population de chaque province ou territoire

Province ou territoire	Membres de la F rég et leurs personnes à charge	Population totale de la province ou du territoire ¹⁰	Pourcentage de la population
AB	15 139	4 067 175	0,37 %
BC	12 483	4 648 055	0,27 %
MB	6 748	1 278 365	0,53 %
NB	11 701	747 101	1,57 %
NL	979	519 716	0,19 %
NS	19 628	923 598	2,13 %
NT	532	41 786	1,27 %
NU	54	35 944	0,15 %
ON	60 285	13 448 494	0,45 %
PE	102	142 907	0,07 %
QC	27 943	8 164 361	0,34 %
SK	1 450	1 098 352	0,13 %
YT	7	35 874	0,02 %
TOTAL	157 051	35 151 728	0,45 %

¹⁰ STATISTIQUE CANADA. Coup d'œil sur le Canada 2017, [En ligne], 2016. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-581-x/2017000/pop-fra.htm>].

6.2 BASES ET ESCADRES

Le tableau ci-dessous présente la répartition des membres de la F rég, de leurs conjoints, enfants et autres personnes à charge selon leur base, escadre ou unité d'appartenance. Presque le tiers des familles des militaires se trouvent à proximité de l'unité de soutien des Forces canadiennes Ottawa (USFC(O)), de la base des Forces canadiennes (BFC) Halifax et de la Base de soutien de la 2^e Division du Canada (BS 2 Div C) Valcartier. Ces trois bases d'appartenance sont les plus importantes : elles regroupent respectivement 13 %, 10 % et 9 % des membres des familles.

Il est important de noter que la base d'appartenance correspond au lieu d'affectation du militaire. Or, dans quelques rares cas, le militaire n'habite pas avec sa famille (par exemple, dans le cas d'une restriction imposée). Il arrive alors que les membres de sa famille doivent utiliser les services de fournisseurs de services d'une autre base d'appartenance que celle où il est affecté.

Il est également important de noter que les bases, escadres et unités d'appartenance indiquées ci-dessous ne tiennent pas compte des régions locales. Par exemple, les chiffres indiqués pour la BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto comprennent tous les membres rattachés à cette base, qu'ils habitent à Toronto ou dans une ville ou un village du sud-ouest de l'Ontario.

Tableau 7 : Nombre de membres de la F rég au Canada et toutes leurs personnes à charge par base, escadre ou unité d'appartenance

Base, escadre ou unité d'appartenance	F rég sans pers. à charge	F rég avec pers. à charge	Conjoints	Enfants	Autres pers. à charge	Total
(0002) USFC(O)	1 229	5 418	4 804	8 326	233	20 010
(0100) BFC Halifax	1 900	4 082	3 496	5 629	188	15 295
(0106) BS 2 Div C Valcartier	2 296	3 557	2 991	5 156	94	14 094
(0107) BS 4 Div C Petawawa	1 914	3 132	2 607	4 656	186	12 495
(0105) BS 5 Div C Gagetown	1 862	2 937	2 541	4 369	71	11 780
(0127) BS 3 Div C Edmonton	2 056	2 447	2 103	3 088	117	9 811
(0103) BFC Esquimalt	1 587	2 508	2 123	3 223	205	9 646
(0114) BFC Kingston	1 985	1 959	1 715	2 909	86	8 654
(0125) BFC Trenton	732	2 024	1 788	2 967	72	7 583
(0113) BFC Borden	1 290	1 710	1 480	2 454	52	6 986
(6399) QG COMFOSCAN	432	1 394	1 254	2 024	41	5 145
(0117) BFC Winnipeg	484	1 209	1 105	1 755	38	4 591
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	1 394	929	798	1 298	42	4 461
(0134) BFC Cold Lake	757	1 118	1 024	1 406	34	4 339
(0102) BFC Greenwood	357	1 071	940	1 666	44	4 078
(0138) BFC Bagotville	419	885	765	1 239	78	3 386
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	372	746	654	1 111	21	2 904

Base, escadre ou unité d'appartenance	F rég sans pers. à charge	F rég avec pers. à charge	Conjoints	Enfants	Autres pers. à charge	Total
(0118) BFC Shilo	629	634	545	904	40	2 752
(0133) BFC Comox	320	670	607	824	21	2 442
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	228	651	542	958	29	2 408
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	287	357	316	548	9	1 517
(0135) BFC North Bay	150	258	224	380	15	1 027
(0121) BFC Moose Jaw	224	234	214	301	6	979
(0213) BFC Gander	34	83	72	114	3	306
(0139) SFC St. John's	25	76	66	109	2	278
(0142) BFC Suffield	40	66	54	95	6	261
(0123) BFC Goose Bay	17	51	48	81	1	198
(1568) QG FOIN	8	30	26	42	–	106
Absent des données de base	1	3	3	6	–	13
(3162) 3 USC	–	1	1	1	–	3
TOTAL	23 029	40 240	34 906	57 639	1 734	157 548

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'enfants des membres de la F rég au Canada répartis selon leur tranche d'âge et la base, escadre ou unité d'appartenance du militaire. Les concentrations les plus élevées sont dans les teintes de rouge et les moins élevés dans les teintes de vert. Les enfants les plus nombreux sont âgés de 0 à 12 ans et habitent à proximité de l'USFC(O), de la BFC Halifax, de la BS 2 Div C Valcartier et de la BS 4 Div C Petawawa.

Tableau 8 : Tranches d'âge des enfants à charge des membres de la F rég au Canada, selon la base d'appartenance

Base d'appartenance	Tranches d'âge des enfants à charge							Autre	Total
	De 0 à 5 ans	De 6 à 12 ans	De 13 à 18 ans	De 19 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans			
(0002) USFC(O)	2 019	2 535	1 933	1 578	181	44	36	8 326	
(0100) BFC Halifax	1 655	1 920	1 114	761	101	15	63	5 629	
(0106) BS 2 Div C Valcartier	2 140	1 729	861	397	22	4	3	5 156	
(0107) BS 4 Div C Petawawa	1 899	1 614	741	359	27	3	13	4 656	
(0105) BS 5 Div C Gagetown	1 567	1 519	778	430	33	3	39	4 369	
(0103) BFC Esquimalt	1 050	996	645	403	64	13	52	3 223	
(0127) BS 3 Div C Edmonton	1 087	1 072	589	290	36	5	9	3 088	
(0125) BFC Trenton	905	1 081	571	343	39	7	21	2 967	
(0114) BFC Kingston	834	975	622	420	51	4	3	2 909	
(0113) BFC Borden	783	859	477	281	29	3	22	2 454	
(6399) QG COMFOSCAN	764	714	353	168	17	2	6	2 024	
(0117) BFC Winnipeg	509	537	352	293	43	11	10	1 755	
(0102) BFC Greenwood	532	592	320	183	30	8	1	1 666	
(0134) BFC Cold Lake	582	479	217	116	5	4	3	1 406	
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	458	455	260	113	4		8	1 298	
(0138) BFC Bagotville	490	430	202	101	7		9	1 239	
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	372	372	195	142	12	9	9	1 111	
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	312	341	190	101	9	2	3	958	
(0118) BFC Shilo	376	297	147	78	4		2	904	
(0133) BFC Comox	279	283	146	98	9	2	7	824	
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	164	196	117	59	9	2	1	548	
(0135) BFC North Bay	102	151	75	38	10	2	2	380	
(0121) BFC Moose Jaw	139	92	41	25	3	1		301	
(0213) BFC Gander	37	44	20	12	1			114	
(0139) SFC St. John's	37	37	22	11	2			109	
(0142) BFC Suffield	28	24	21	19	1	1	1	95	
(0123) BFC Goose Bay	26	37	10	8				81	
(1568) QG FOIN	12	18	9	3				42	
Absent des données de base	3	3						6	
(3162) 3 USC	1							1	
Total	19 162	19 402	11 028	6 830	749	145	300	57 639	

6.3 RESTRICTIONS IMPOSÉES

Les militaires peuvent demander à être réinstallés à un nouveau lieu d'affectation sans leur famille qui, elle, demeure au lieu d'affectation actuel. Il s'agit alors d'une restriction imposée. Les FAC s'attendent à ce que la famille déménage avec le militaire lorsque celui-ci doit changer de lieu d'affectation; toutefois, les FAC accordent une restriction imposée lorsque les circonstances obligent un membre des FAC à déménager sans sa famille et à vivre temporairement seul dans son nouveau lieu de service. Les raisons d'approuver ce statut pour un militaire comprennent, sans s'y limiter :

- les inconvénients occasionnés pour la famille, si celle-ci doit déménager hors de la période annuelle des affectations;
- le dérangement occasionné pour l'éducation d'un enfant, si le changement de lieu d'affectation survient pendant l'année scolaire ou une période du secondaire;
- les inconvénients d'ordre financier, si le déménagement nécessite de résilier un bail, s'il s'avère impossible de louer ou de vendre sa maison ou si le conjoint souhaite garder son emploi actuel;
- les interruptions de soins médicaux ou dentaires, en cas de traitements en continu;
- les formations, si un militaire est affecté à un endroit où un cours est donné;
- un message d'affectation fourni moins de 90 jours avant la nouvelle affectation;
- la retraite, si le militaire atteint l'âge de retraite obligatoire dans moins de deux ans;
- le coût de la vie, s'il est élevé au nouveau lieu d'affectation du militaire.

Il est important de noter que le nombre de membres des FAC et de membres de leurs familles qui sont touchés par une restriction imposée semble ici inférieur à la réalité : l'information relative à la restriction imposée chez les membres de la F rég avec des personnes à charge est absente de la majorité des données de base. Il est difficile de déterminer si l'absence d'information signifie qu'il n'y a aucune restriction imposée ou qu'il manque des données. Les données ci-dessous doivent donc être analysées à titre de données préliminaires et exploratoires jusqu'à ce que des travaux approfondis confirment les chiffres relatifs aux restrictions imposées.

Par rapport à la proportion totale des membres de la F rég âgés de plus de 45 ans au Canada (18 %), un pourcentage supérieur de membres de la F rég de cette même tranche d'âge sont en restriction imposée (56 %).

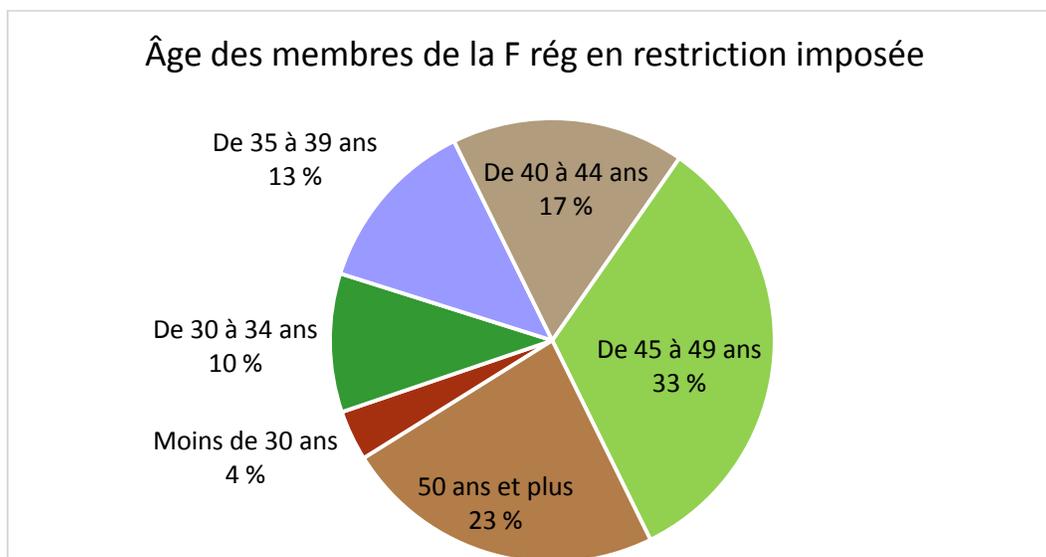


Figure 23 : Âge des membres de la F rég au Canada en restriction imposée

De même, une proportion supérieure des membres de la F rég au Canada en restriction imposée cumulent plus de 26 ans de service.

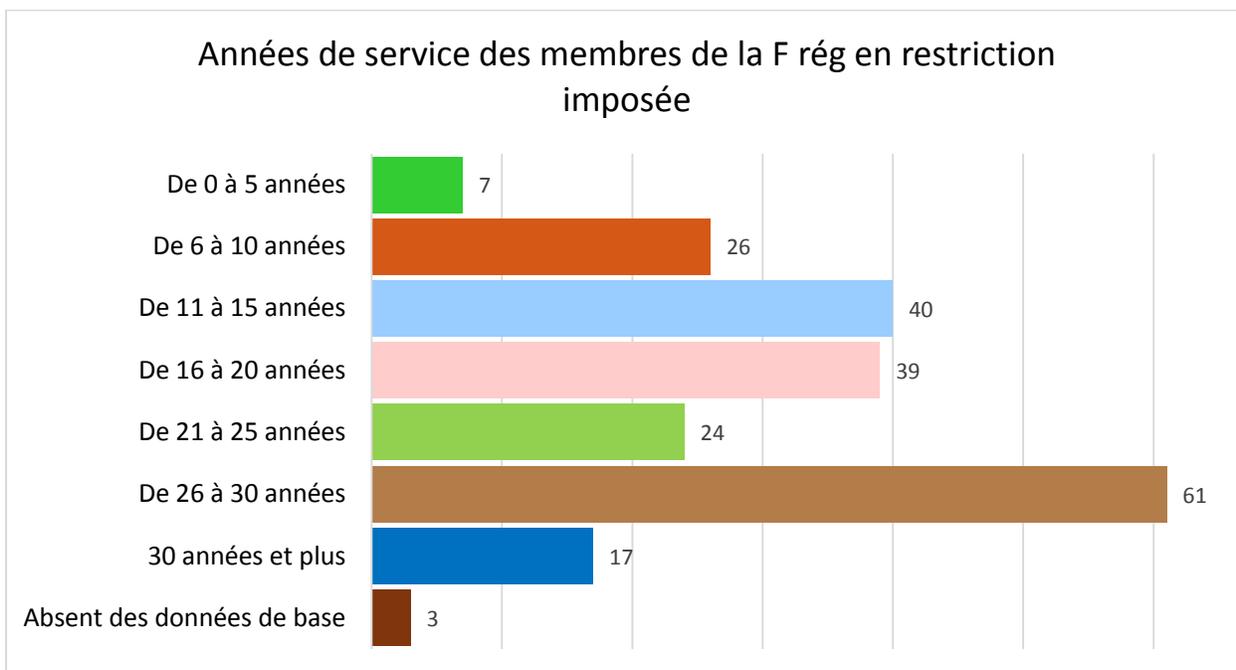


Figure 24 : Membres de la F rég au Canada touchés par une restriction imposée, selon le nombre d'années de service

De tous les membres de la F rég affectés au Canada ayant des personnes à charge (n = 40 240), les hommes sont plus nombreux que leurs homologues féminines à être en restriction imposée (94 % contre 6 %) si l'on tient compte du ratio hommes-femmes de l'ensemble de la F rég (85 % contre 15 %).

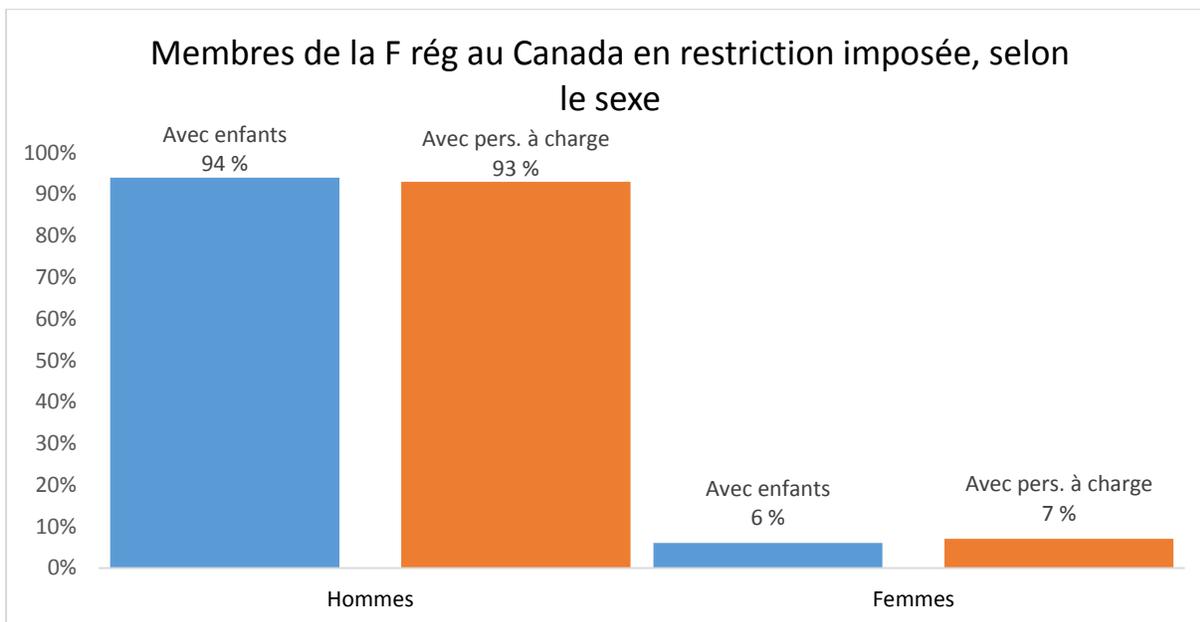


Figure 25 : Membres de la F rég au Canada en restriction imposée, selon le sexe et les personnes à charge

Au total, 563 conjoints et enfants (fille, fils, belle-fille ou beau-fils) et 217 membres de la F rég sont touchés par une restriction imposée¹¹.

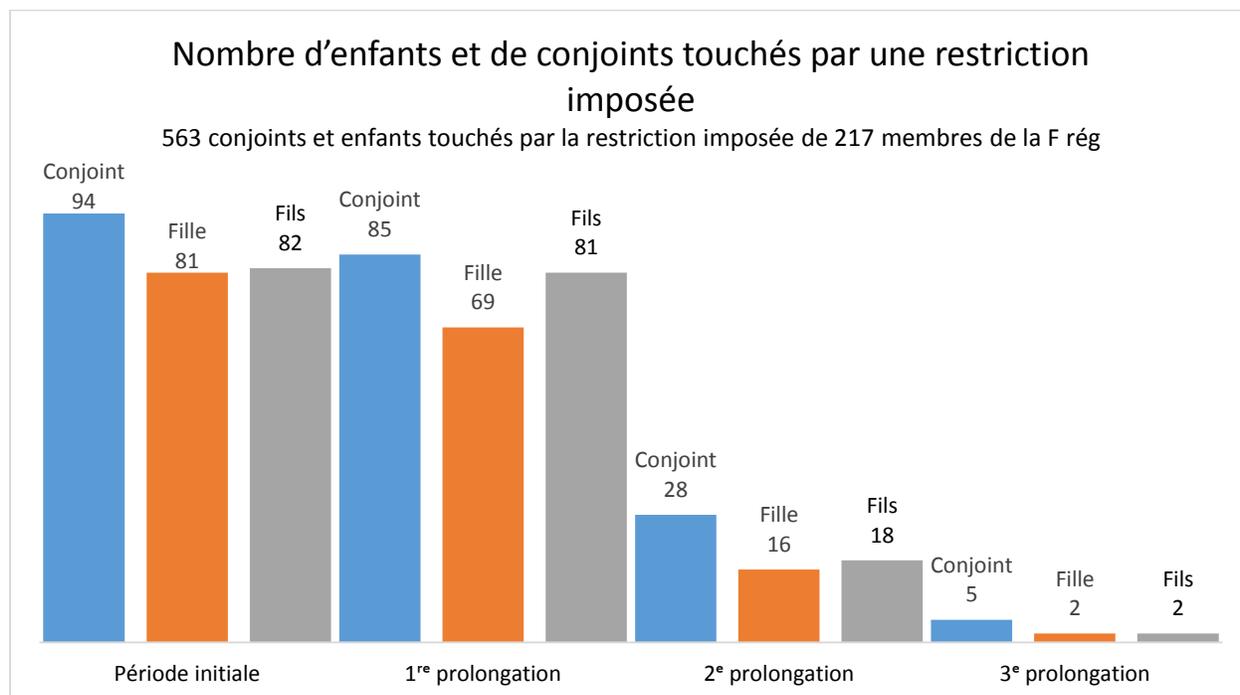


Figure 26 : Nombre d'enfants et de conjoints des membres de la F rég au Canada touchés par une restriction imposée

Plus des trois quarts de tous les membres des familles touchés par une restriction imposée habitent en Ontario ou au Québec, soit respectivement 42 % et 35 %.

¹¹ Il est important de noter que même si le nombre de membres des FAC et de membres de leurs familles touchés par une restriction imposée semble faible, compte tenu de l'absence de données de base sur la restriction imposée pour la majorité des membres de la F rég avec des personnes à charge, il est difficile de déterminer si les répondants n'ont tout simplement pas fourni ce renseignement à moins d'être en restriction imposée ou si des données sont manquantes. Les données présentées devraient être interprétées comme étant préliminaires et exploratoires jusqu'à ce que des travaux approfondis confirment les chiffres relatifs aux restrictions imposées.

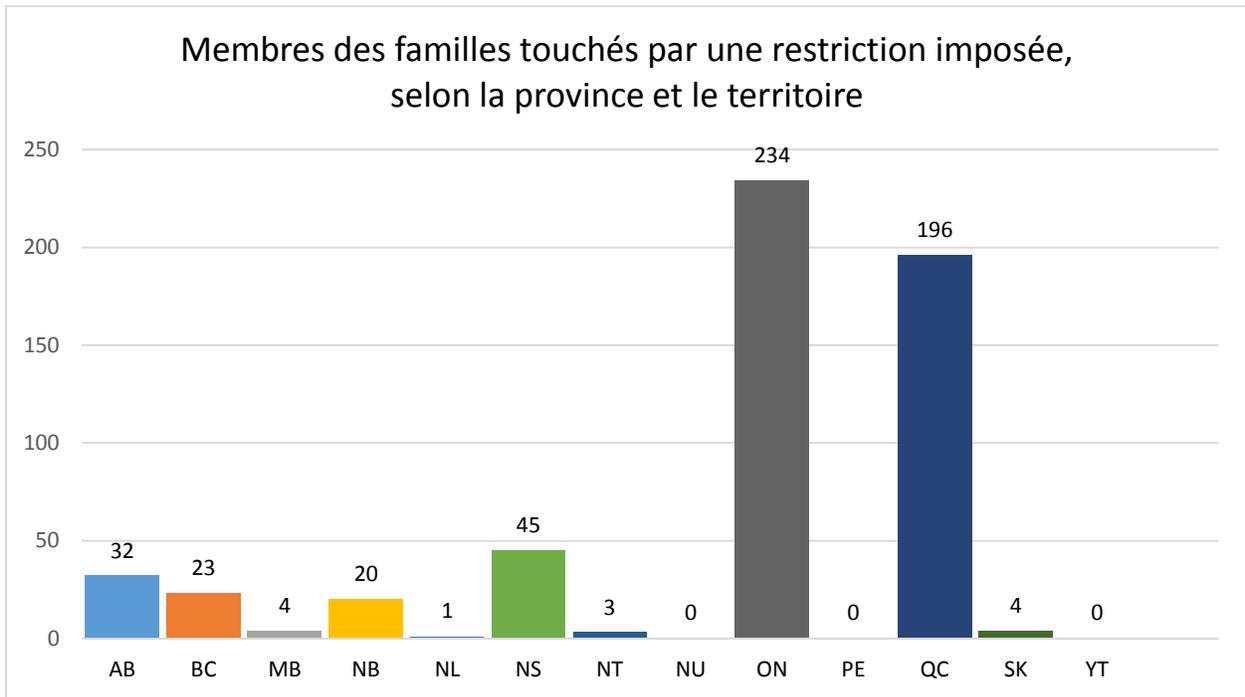


Figure 27 : Nombre de familles des membres de la F rég au Canada touchées par une restriction imposée, selon la province et le territoire

Les membres de la F rég en restriction imposée étaient plus nombreux dans les bases d'appartenance suivantes, présentées en ordre décroissant :

- (3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean
- (0107) BS 4 Div C Petawawa
- (0002) USFC(O)
- (0106) BS 2 Div C Valcartier
- (6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright
- (6399) QG COMFOSCAN
- (0138) BFC Bagotville
- (0103) BFC Esquimalt
- (0117) BFC Winnipeg
- (0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal
- (0100) BFC Halifax
- (3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto
- (0114) BFC Kingston
- (0105) BS 5 Div C Gagetown
- (0134) BFC Cold Lake
- (0125) BFC Trenton

7. QUELS SONT LEURS GROUPES D'ÂGE?

Les données sociodémographiques présentées à la section 7 ne concernent que les membres de la F rég affectés au Canada. Les données des membres de la F rés et des militaires à l'étranger font l'objet d'un rapport distinct.

Pour offrir un soutien efficace aux membres des familles des militaires, il est essentiel d'en connaître les âges et les stades de développement. Les données sociodémographiques présentées dans cette section indiquent le nombre de membres de la F rég affectés au Canada avec et sans personnes à charge, et le nombre de personnes à charge qu'ont ces membres des FAC, selon leur tranche d'âge.

Afin de mieux comprendre la composition des familles, les tranches d'âge des membres de la F rég et des membres de leurs familles sont également divisées par état matrimonial et par nombre d'années de service.

7.1 TRANCHES D'ÂGE DES MEMBRES DES FAC

Plus de la moitié des membres de la F rég affectés au Canada sont âgés de moins de 34 ans.

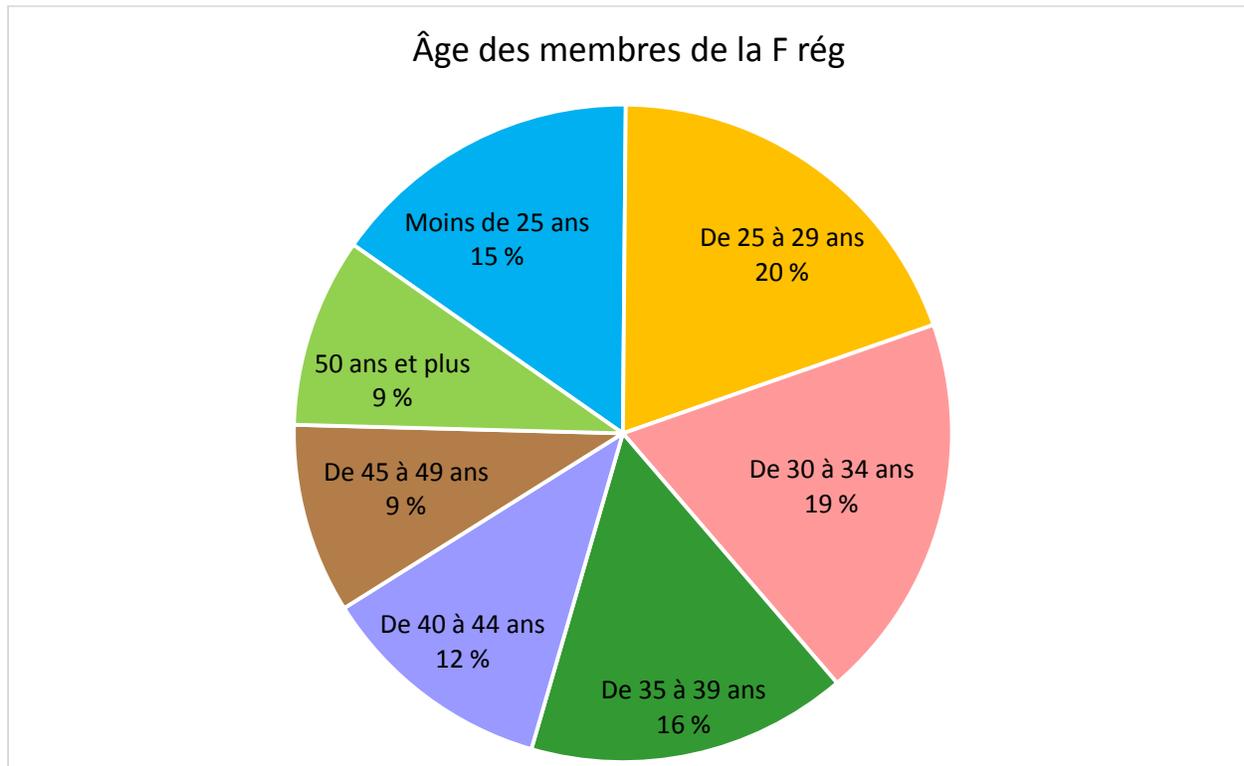


Figure 28 : Âge des membres de la F rég au Canada

Les membres de la F rég sans personne à charge sont proportionnellement plus jeunes que ceux qui ont des personnes à charge (y compris un conjoint).

Tableau 9 : Tranches d'âge des membres de la F rég au Canada

Tranche d'âge	F rég avec pers. à charge	F rég sans pers. à charge	Membres de la F rég au Canada
De 16 à 19 ans	24	1 530	1 554
De 20 à 24 ans	1 045	7 155	8 200
De 25 à 29 ans	5 478	6 864	12 342
De 30 à 34 ans	8 596	3 472	12 068
De 35 à 39 ans	8 349	1 626	9 975
De 40 à 44 ans	6 437	897	7 334
De 45 à 49 ans	5 214	694	5 908
De 50 à 54 ans	3 871	554	4 425
De 55 à 59 ans	1 220	237	1 457
De 60 à 64 ans	6	–	6
TOTAL	40 240	23 029	63 269

La majorité (88 %) des membres de la F rég affectés au Canada qui ont au moins une personne à charge (y compris un conjoint) sont dans une relation reconnue juridiquement (mariage ou union de fait). Les membres de la F rég sont répartis plutôt uniformément dans les tranches d'âge, et 59 % sont âgés de 30 à 44 ans.

Il est important de noter que les statistiques des personnes divorcées et séparées ne reflètent que l'état matrimonial qu'ont indiqué les membres des FAC au moment de répondre au sondage. Les personnes qui ont vécu une séparation ou un divorce par le passé, mais qui sont actuellement remariées ou dans une nouvelle union de fait ou qui choisissent d'indiquer qu'elles sont célibataires ne sont pas représentées par ces chiffres.

Les membres de la F rég célibataires affectés au Canada qui ont des personnes à charge (7 %) sont répartis dans différentes tranches d'âge.

Parmi les membres de la F rég affectés au Canada qui ont des personnes à charge et qui ont vécu une séparation ou un divorce (5 %), 45 % de ceux qui sont séparés sont âgés de 35 à 44 ans et 46 % de ceux qui sont divorcés sont âgés de 40 à 49 ans.

Tableau 10 : Membres de la F rég au Canada qui ont des personnes à charge, selon la tranche d'âge et l'état matrimonial

État matrimonial	Tranches d'âge des membres de la F rég qui ont au moins une personne à charge								Total
	Moins de 25 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 44 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	55 ans et plus	
En union de fait – F rés	3	19	19	31	15	13	7	3	110
En union de fait	352	2 022	2 534	1 863	1 173	759	507	146	9 356
En union de fait – F rég	47	290	391	413	284	156	70	11	1 662
Divorcés		17	52	131	145	175	134	52	706
Mariés	268	1 826	3 786	3 951	3 305	3 017	2 546	879	19 578
Mariés – F rég	109	517	962	1 062	825	601	304	54	4 434
Mariés – F rés	7	30	43	52	57	48	24	5	266
Séparés	3	118	267	362	318	204	140	36	1 448
Célibataires	280	638	538	475	307	225	122	33	2 618
Veufs		1	4	9	8	16	17	7	62
Total	1 069	5 478	8 596	8 349	6 437	5 214	3 871	1 226	40 240

Une proportion supérieure des membres de la F rég affectés au Canada sans personne à charge cumulent moins de 5 années de service. Ceux qui ont des personnes à charge (y compris un conjoint) cumulent généralement plus d'années de service.

Tableau 11 : Membres de la F rég au Canada, selon les années de service

Années de service	F rég avec pers. à charge	F rég sans pers. à charge	F rég au Canada
A : De 0 à 5 années	5 855	13 658	19 513
B : De 6 à 10 années	9 461	4 964	14 425
C : De 11 à 15 années	9 237	1 863	11 100
D : De 16 à 20 années	5 723	637	6 360
E : De 21 à 25 années	2 258	166	2 424
F : De 26 à 30 années	3 712	392	4 104
G : 31 années et plus	2 463	302	2 765
S.O.	1 531	1 047	2 578
TOTAL	40 240	23 029	63 269

La proportion la plus élevée des membres de la F rég affectés au Canada ayant une personne à charge est âgée de 30 à 39 ans et cumule de 6 à 15 années de service.

Tableau 12 : Membres de la F rég au Canada qui ont au moins une personne à charge, selon la tranche d'âge et les années de service

Tranche d'âge	Années de service des membres de la F rég avec personne à charge							Absence de données de base	TOTAL
	De 0 à 5 années	De 6 à 10 années	De 11 à 15 années	De 16 à 20 années	De 21 à 25 années	De 26 à 30 années	30 années et plus		
De 16 à 19 ans	21	–	–	–	–	–	–	3	24
De 20 à 24 ans	901	77	–	–	–	–	–	67	1 045
De 25 à 29 ans	2 009	2 805	343	–	–	–	–	321	5 478
De 30 à 34 ans	1 457	3 238	3 128	354	–	–	–	419	8 596
De 35 à 39 ans	712	1 669	3 056	2 407	184	–	–	321	8 349
De 40 à 44 ans	385	817	1 581	1 844	1 400	222	–	188	6 437
De 45 à 49 ans	219	481	709	788	535	2 217	146	119	5 214
De 50 à 54 ans	121	267	320	266	119	1 128	1 581	69	3 871
De 55 à 59 ans	30	105	100	63	20	144	734	24	1 220
De 60 à 64 ans	–	2	–	1	–	1	2	–	6
TOTAL	5 855	9 461	9 237	5 723	2 258	3 712	2 463	1 531	40 240

La proportion la plus élevée des membres de la F rég affectés au Canada n'ayant aucune personne à charge est âgée de 20 à 24 ans et cumule de 0 à 5 années de service.

Tableau 13 : Membres de la F rég au Canada sans personne à charge, selon la tranche d'âge et les années de service

Tranche d'âge	Années de service des membres de la F rég sans personne à charge							Absence de données de base	TOTAL
	De 0 à 5 années	De 6 à 10 années	De 11 à 15 années	De 16 à 20 années	De 21 à 25 années	De 26 à 30 années	30 années et plus		
De 16 à 19 ans	1 509	0	0	0	0	0	0	21	1 530
De 20 à 24 ans	6 588	259	0	0	0	0	0	308	7 155
De 25 à 29 ans	3 895	2 467	144	0	0	0	0	358	6 864
De 30 à 34 ans	1 136	1 367	719	38	0	0	0	212	3 472
De 35 à 39 ans	304	489	513	239	15	0	0	66	1 626
De 40 à 44 ans	129	193	248	187	91	12	0	37	897
De 45 à 49 ans	69	108	139	108	41	194	12	23	694
De 50 à 54 ans	22	56	65	46	15	166	167	17	554
De 55 à 59 ans	6	25	35	19	4	20	123	5	237
TOTAL	13 658	4 964	1 863	637	166	392	302	1 047	23 029

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada (avec et sans personnes à charge), la proportion la plus élevée est âgée de moins de 34 ans et cumule moins de 10 années de service.

Tableau 14 : Ensemble des membres de la F rég au Canada, selon la tranche d'âge et les années de service

Années de service de tous les membres de la F rég affectés au Canada									
Tranche d'âge	De 0 à 5 années	De 6 à 10 années	De 11 à 15 années	De 16 à 20 années	De 21 à 25 années	De 26 à 30 années	30 années et plus	Absent des données de base	TOTAL
De 16 à 19 ans	1 530	–	–	–	–	–	–	24	1 554
De 20 à 24 ans	7 489	336	–	–	–	–	–	375	8 200
De 25 à 29 ans	5 904	5 272	487	–	–	–	–	679	12 342
De 30 à 34 ans	2 593	4 605	3 847	392	–	–	–	631	12 068
De 35 à 39 ans	1 016	2 158	3 569	2 646	199	–	–	387	9 975
De 40 à 44 ans	514	1 010	1 829	2 031	1 491	234	–	225	7 334
De 45 à 49 ans	288	589	848	896	576	2 411	158	142	5 908
De 50 à 54 ans	143	323	385	312	134	1 294	1 748	86	4 425
De 55 à 59 ans	36	130	135	82	24	164	857	29	1 457
De 60 à 64 ans	–	2	–	1	–	1	2	–	6
TOTAL	19 513	14 425	11 100	6 360	2 424	4 104	2 765	2 578	63 269

7.2 TRANCHES D'ÂGE DES CONJOINTS

La répartition de l'âge des conjoints est similaire à celle des membres de la F rég affectés au Canada; les conjoints sont légèrement plus âgés que les militaires. Un peu moins de la moitié (42 %) des conjoints sont âgés de moins de 34 ans, tandis que les membres de la F rég affectés au Canada sont plus de la moitié à être âgés de moins de 34 ans.

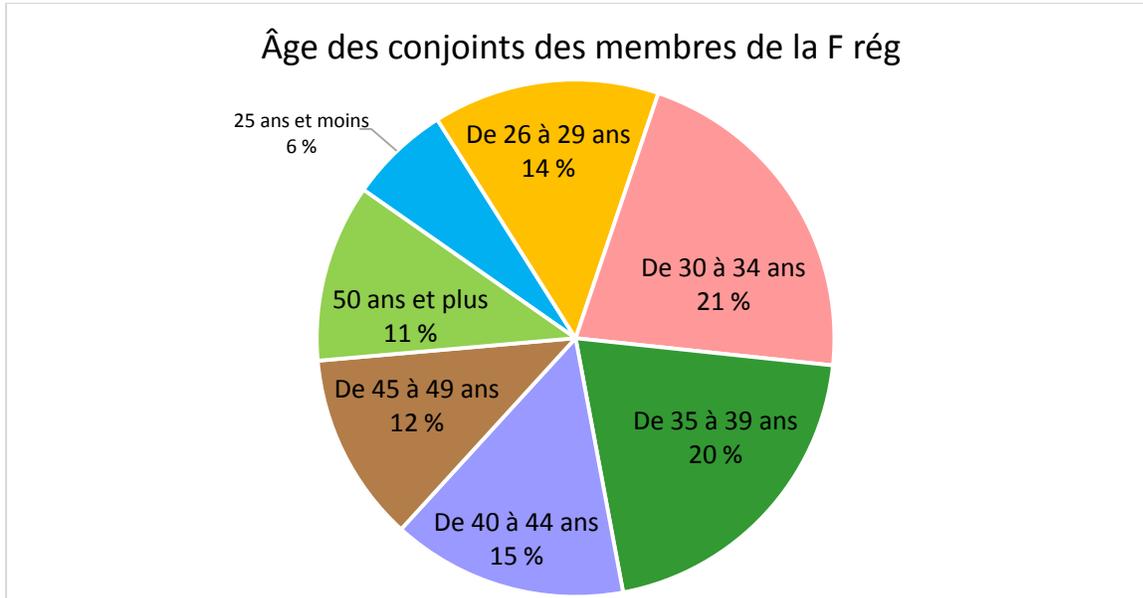


Figure 29 : Âge des conjoints des membres de la F rég au Canada

La plus grande proportion de conjoints et de membres de la F rég affectés au Canada se situe dans la tranche de 30 à 39 ans.

Tableau 15 : Tranches d'âge des conjoints selon les tranches d'âge des membres de la F rég au Canada

Tranche d'âge des conjoints	Tranches d'âge des membres de la F rég										Total
	De 16 à 19 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 44 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	
D : de 19 à 25 ans	6	663	1 168	272	46	10	6	2			2 173
E : de 26 à 29 ans	1	133	2 486	1 870	333	60	10	2	1		4 896
F : de 30 à 34 ans		28	783	3 963	2 131	422	87	21		1	7 436
G : de 35 à 39 ans		4	163	1 100	3 486	1 775	414	96	10		7 048
H : de 40 à 44 ans		4	33	233	931	2 266	1 284	291	48		5 090
I : de 45 à 49 ans			4	53	203	734	1 933	1 024	143		4 094
J : de 50 à 54 ans			2	12	54	187	565	1 379	370	1	2 570
K : de 55 à 59 ans		1		3	10	27	135	445	389	3	1 013
L : de 60 à 64 ans				1	3	4	26	95	94	1	224
M : de 65 à 69 ans					1	2	3	13	18		37

7.3 TRANCHES D'ÂGE DES ENFANTS À CHARGE

Un tiers de tous les enfants des membres de la F rég affectés au Canada sont âgés de moins de 5 ans; un tiers sont âgés de 6 à 12 ans; et un tiers sont âgés de plus de 13 ans.

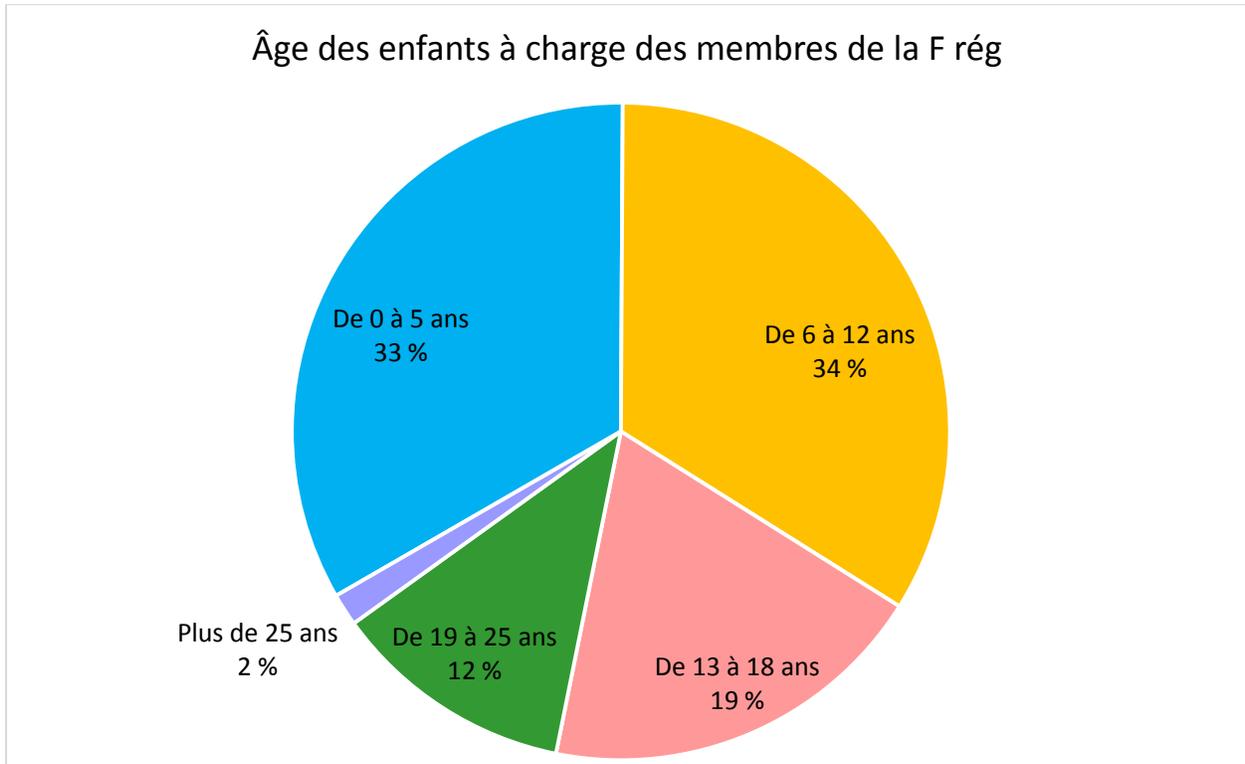


Figure 30 : Âge des enfants à charge de tous les membres de la F rég affectés au Canada

Les membres de la F rég âgés de 30 à 34 ans affectés au Canada ont le pourcentage le plus élevé d'enfants de moins de 5 ans. Les membres de la F rég âgés de 35 à 39 ans affectés au Canada ont le pourcentage le plus élevé d'enfants de 6 à 12 ans.

Tableau 16 : Tranches d'âge des enfants à charge selon les tranches d'âge des membres de la F rég au Canada

Tranches d'âge des enfants	Tranches d'âge des membres de la F rég										Total
	De 16 à 19 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	De 35 à 39 ans	De 40 à 44 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	
A : de 0 à 5 ans	3	390	3 459	7 019	5 590	2 067	519	102	13		19 162
B : de 6 à 12 ans		17	792	3 707	6 738	5 205	2 280	582	80	1	19 402
C : de 13 à 18 ans		2	37	423	1 984	3 466	3 291	1 557	265	3	11 028
D : de 19 à 25 ans			7	42	254	1 064	2 417	2 371	666	9	6 830
E : de 26 à 29 ans			2	1	4	18	144	368	209	3	749
F : de 30 à 34 ans			1			3	7	62	71	1	145

Parmi les membres de la F rég affectés au Canada qui ont des enfants de moins de 5 ans, la majorité cumulent de 6 à 15 années de service. Parmi ceux qui ont des enfants de 6 à 12 ans, la majorité cumulent de 11 à 15 années de service.

Tableau 17 : Tranches d'âge des enfants à charge, selon les années de service des membres de la F rég

Tranches d'âge des enfants	Années de service des membres de la F rég						
	De 0 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 à 30 ans	30 ans et plus
A : de 0 à 5 ans	2 947	6 275	5 800	2 460	569	209	48
B : de 6 à 12 ans	1 677	3 655	5 824	4 458	1 739	1 139	245
C : de 13 à 18 ans	676	1 384	2 053	2 274	1 351	2 245	746
D : de 19 à 25 ans	271	627	887	781	499	2 065	1 561
E : de 26 à 29 ans	24	53	73	51	22	158	357
F : de 30 à 34 ans	3	14	14	6	2	25	79

8. DE QUI SE COMPOSENT-ELLES?

Les données sociodémographiques présentées à la section 8 ne concernent que les membres de la F rég affectés au Canada. Les données des membres de la F rés et des militaires à l'étranger font l'objet d'un rapport distinct.

Malgré le fait que la plupart des recherches et des données sociodémographiques existantes considèrent les familles des militaires comme une seule entité (c.-à-d. examinées en tant qu'entité commune), celles-ci ne constituent pas une seule entité distincte. Les familles des militaires sont de toutes les tailles et de toutes les formes, chacune d'entre elles ayant des forces et des besoins différents. Par exemple, les défis liés à une transition auxquels sera confrontée une jeune famille avec des enfants âgés de moins de 5 ans seront différents de ceux d'un couple dont les enfants ont quitté le nid. Un militaire célibataire peut encore être étroitement lié à sa famille d'origine (p. ex. ses parents et ses frères et sœurs). Par conséquent, les services de soutien ne peuvent pas être fondés sur une approche unique. Ces différents types de familles ou de profils familiaux auront besoin de différents mécanismes de soutien.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan global pour les familles des militaires, les profils familiaux uniques suivants ont été déterminés jusqu'à maintenant :

- Militaires célibataires et leur famille d'origine;
- Nouvelles familles avec enfants en bas âge;
- Jeunes familles avec enfants à l'école primaire;
- Familles mûres avec des jeunes;
- Couples sans enfant;
- Couples dont les enfants ont quitté le nid;
- Familles en transition vers la vie après le service militaire;
- Parents monoparentaux;
- Couples de militaires;
- Couples de même sexe;
- Familles avec personnes à charge ayant des besoins spéciaux;
- Membres des FAC responsables d'une personne âgée;
- Familles éclatées.

Des données sociodémographiques ne sont pas actuellement disponibles pour tous ces profils familiaux. Dans le cadre du présent rapport, les données sociodémographiques ont été fournies pour les profils familiaux lorsqu'elles étaient disponibles, notamment :

- Militaires célibataires;
- Nouvelles familles ayant des enfants âgés de moins de 5 ans;
- Jeunes familles ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans;
- Familles mûres ayant des enfants âgés de 13 à 25 ans;
- Parents monoparentaux;
- Couples de militaires.

Peu de données sociodémographiques sont disponibles et donc présentées pour les familles avec des personnes à charge ayant des besoins spéciaux et les familles responsables d'un parent âgé; il faut faire preuve de prudence lors de l'interprétation de ces données à grande échelle pour représenter la population des FAC dans l'ensemble.

Bien que des données sociodémographiques soient actuellement disponibles pour les couples de même sexe, comme le sexe est précisé pour le membre des FAC et son conjoint, ce profil familial n'a pas été inclus dans le présent rapport en raison des erreurs de données potentielles. Le champ du sexe de la personne à charge, en

particulier, présentait des anomalies lorsqu'il était examiné attentivement. Par exemple, dans quelques rares cas, la relation avec la personne à charge (p. ex. fils ou fille) ne correspondait pas au sexe indiqué pour cette même personne (masculin ou féminin), entraînant un taux d'erreur de moins de 1 %. Lorsque les données concernant les membres des FAC ayant un conjoint de même sexe étaient examinées en détail, certaines erreurs ont également été constatées par rapport au champ du sexe du conjoint. En l'absence d'une analyse et d'une validation des données plus poussées, les données sociodémographiques de ce profil familial ont été exclues du présent rapport.

Des recherches approfondies seront nécessaires pour mieux comprendre les données sociodémographiques des profils familiaux suivants : couples sans enfants, couples dont les enfants ont quitté le nid, familles en transition vers la vie après le service militaire, couples de même sexe, familles avec des personnes à charge ayant des besoins spéciaux, membres des FAC responsables d'une personne âgée et familles éclatées.

On reconnaît que la répartition des profils familiaux selon l'âge des enfants (de 0 à 5 ans; de 6 à 12 ans; de 13 à 25 ans) ne reflète pas les familles qui ont des enfants de différents groupes d'âge. Ces tranches d'âge ont été choisies précisément pour mieux souligner les problèmes principaux qui surviennent dans ces divers groupes (p. ex. services de garde; transitions scolaires – primaire, secondaire, postsecondaire; stades de développement principaux – passage à l'adolescence et à l'âge adulte; etc.). Bien que les enfants commencent l'école primaire à un âge différent (habituellement de 4 à 6 ans) selon la province ou le territoire, en général, les services de garde représentent un problème pour la majorité des familles qui ont des enfants âgés de moins de 5 ans. De même, l'achèvement des études secondaires et le début des études postsecondaires se produisent lorsque les jeunes sont âgés de 17 à 20 ans. Étant donné que les exigences pour l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'admission dans un établissement d'enseignement postsecondaire constituent des défis importants lorsque les familles doivent déménager en raison d'affectations à une nouvelle province, le profil des familles mûres comprend les jeunes qui font des études secondaires et postsecondaires (de 13 à 18 ans et de 19 à 25 ans).

8.1 MILITAIRES CÉLIBATAIRES SANS PERSONNES À CHARGE

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada, 36 % (23 029) sont célibataires et n'ont aucune personne à charge.

PROFIL MOYEN : MILITAIRE CÉLIBATAIRE SANS PERSONNES À CHARGE

Le profil moyen des militaires célibataires sans personnes à charge correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de moins de 25 ans (38 %)
- Homme (86 %)
- Cumule de 0 à 5 années de service (59 %)
- Affecté à l'une des bases suivantes :

BS 2 Div C Valcartier	10 %
BS 3 Div C Edmonton	9 %
BFC Kingston	9 %
BS 4 Div C Petawawa	8 %
BS 5 Div C Gagetown	8 %
BFC Halifax	8 %

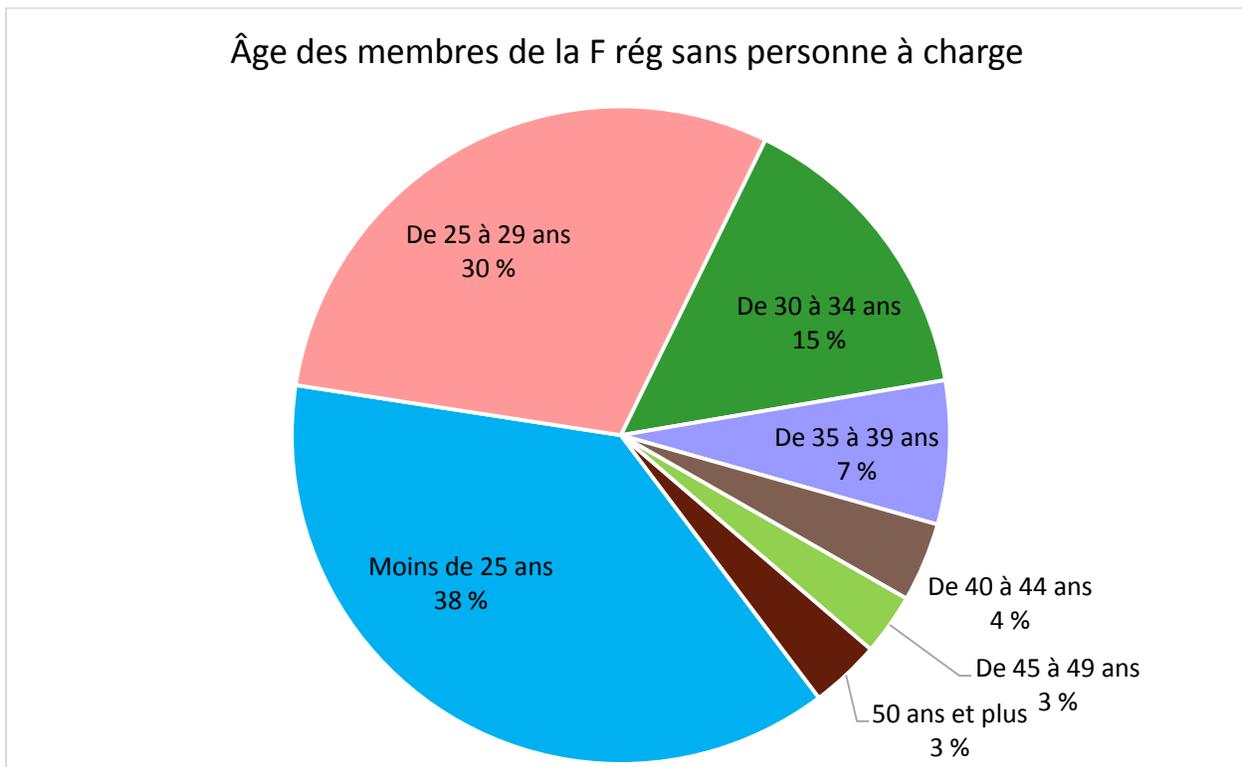


Figure 31 : Âge des membres de la F rég au Canada sans personne à charge

Années de service des membres de la F rég sans personne à charge

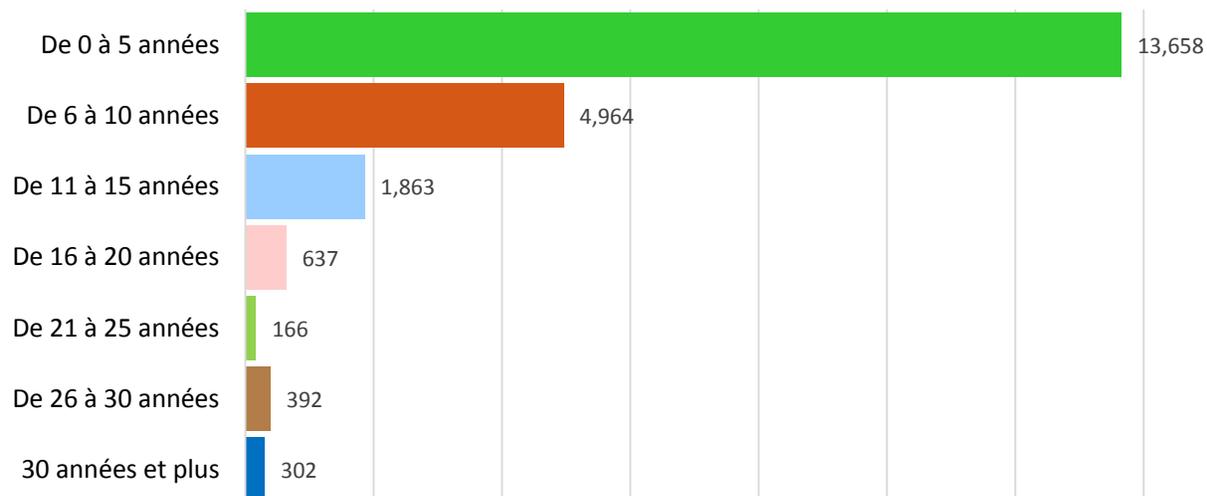


Figure 32 : Membres de la F rég au Canada sans personne à charge, selon les années de service

Tableau 18 : Nombre de membres de la F rég au Canada sans personne à charge par base d'appartenance

Base d'appartenance	F rég sans pers. à charge
	Total
(0106) BS 2 Div C Valcartier	2 296
(0127) BS 3 Div C Edmonton	2 056
(0114) BFC Kingston	1 985
(0107) BS 4 Div C Petawawa	1 914
(0100) BFC Halifax	1 900
(0105) BS 5 Div C Gagetown	1 862
(0103) BFC Esquimalt	1 587
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	1 394
(0113) BFC Borden	1 290
(0002) USFC(O)	1 229
(0134) BFC Cold Lake	757
(0125) BFC Trenton	732
(0118) BFC Shilo	629
(0117) BFC Winnipeg	484
(6399) QG COMFOSCAN	432
(0138) BFC Bagotville	419
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	372
(0102) BFC Greenwood	357
(0133) BFC Comox	320
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	287
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	228
(0121) BFC Moose Jaw	224

	F rég sans pers. à charge
Base d'appartenance	Total
(0135) BFC North Bay	150
(0142) BFC Suffield	40
(0213) BFC Gander	34
(0139) SFC St. John's	25
(0123) BFC Goose Bay	17
(1568) QG FOIN	8
Absent des données de base	1
Total	23 029

8.2 NOUVELLES FAMILLES AVEC ENFANTS ÂGÉS DE 0 À 5 ANS

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada, 22 % (13 939) ont au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans.

Au sein des familles de ces membres de la F rég, on dénombre 19 162 enfants âgés de 0 à 5 ans.

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada qui ont des enfants (29 601 au total), 47 % ont au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans.

PROFIL MOYEN : NOUVELLE FAMILLE AVEC DE JEUNES ENFANTS

Le profil moyen d'un membre de la F rég ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de 30 à 34 ans (35 %)
- Homme (85 %)
- Marié ou en union de fait (91 %)
- Cumule de 6 à 10 années de service (33 %)
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0106) BS 2 Div C Valcartier	11 %
(0002) USFC(O)	11 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	10 %
(0100) BFC Halifax	9 %
(0105) BS 5 Div C Gagetown	8 %

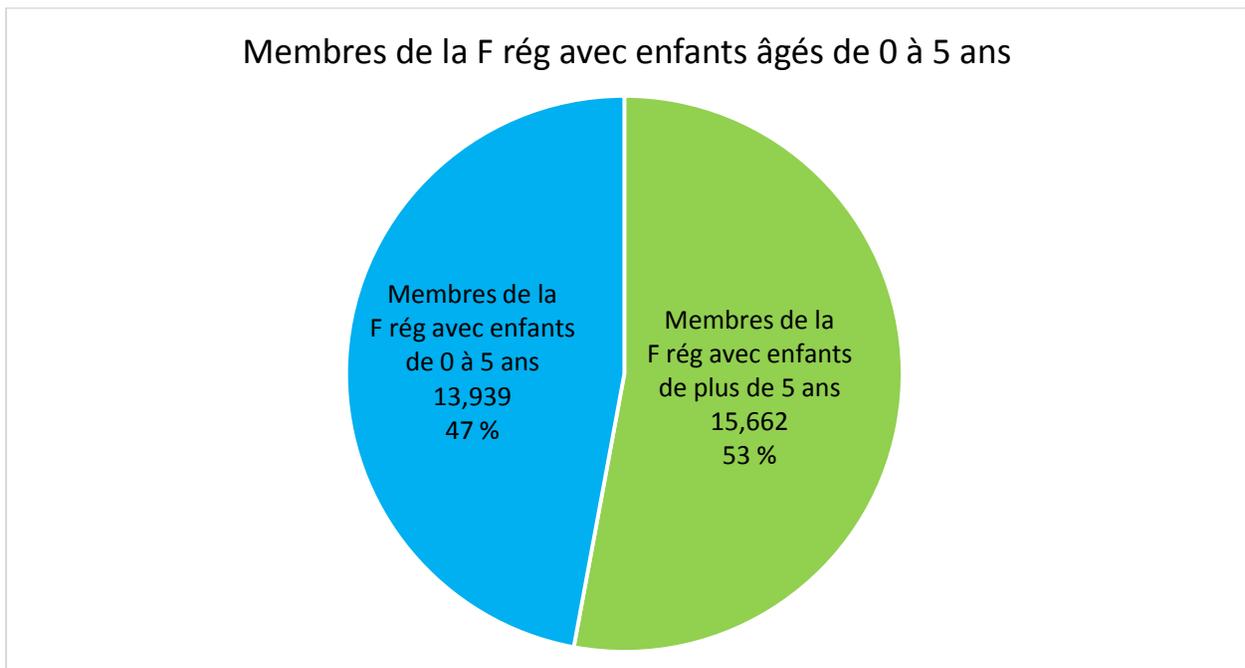


Figure 33 : Nombre de membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans

État matrimonial des membres de la F rég ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans

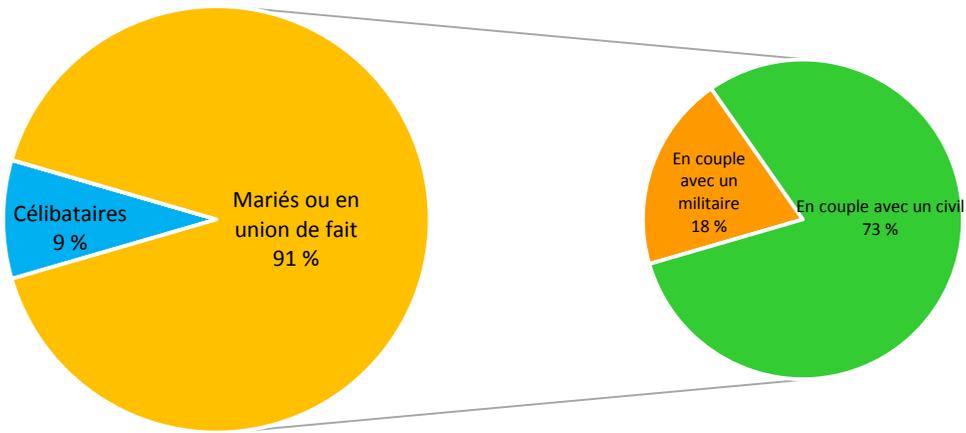


Figure 34 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans

Âge des membres de la F rég ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans

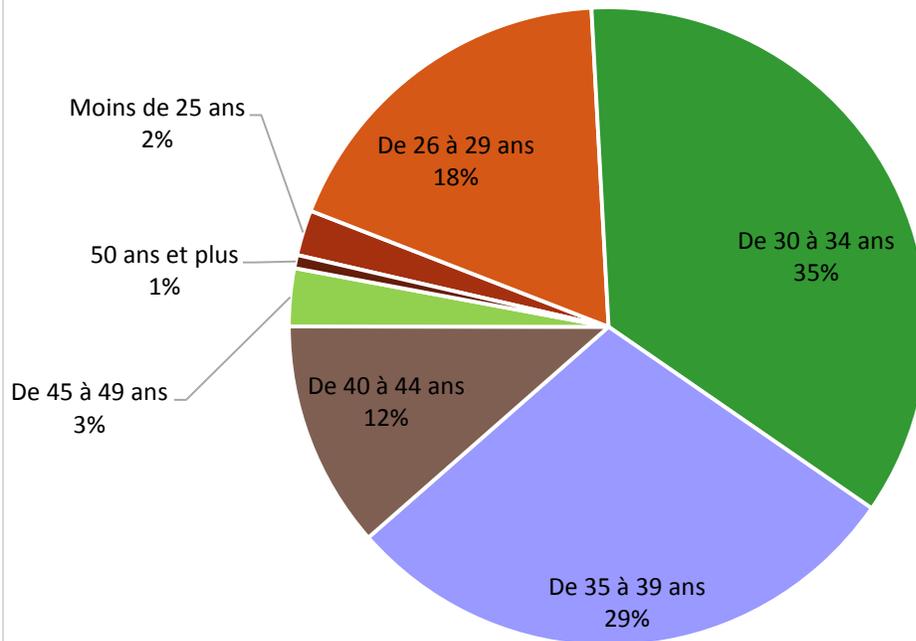


Figure 35 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant de jeunes enfants (0 à 5 ans)

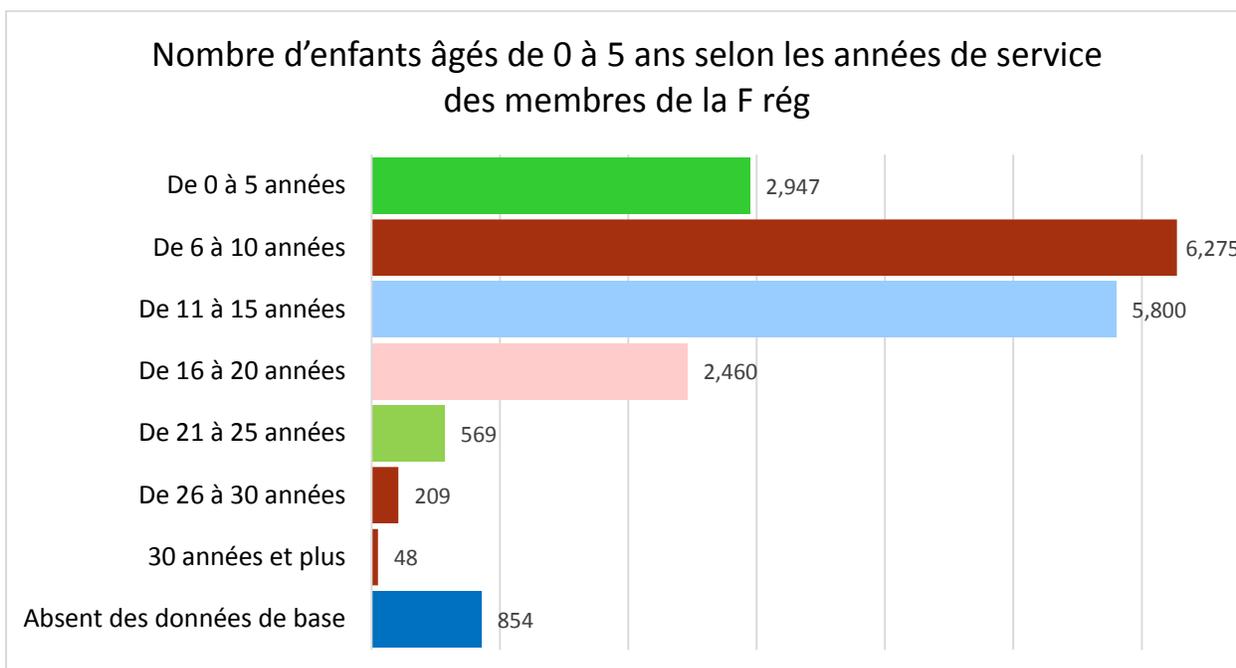


Figure 36 : Nombre de jeunes enfants (0 à 5 ans), selon les années de service des membres de la F rég au Canada

Tableau 19 : Nombre de jeunes enfants (0 à 5 ans) des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance

Base d'appartenance	Tranche d'âge des enfants à charge
	De 0 à 5 ans
(0106) BS 2 Div C Valcartier	2 140
(0002) USFC(O)	2 019
(0107) BS 4 Div C Petawawa	1 899
(0100) BFC Halifax	1 655
(0105) BS 5 Div C Gagetown	1 567
(0127) BS 3 Div C Edmonton	1 087
(0103) BFC Esquimalt	1 050
(0125) BFC Trenton	905
(0114) BFC Kingston	834
(0113) BFC Borden	783
(6399) QG COMFOSCAN	764
(0134) BFC Cold Lake	582
(0102) BFC Greenwood	532
(0117) BFC Winnipeg	509
(0138) BFC Bagotville	490
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	458
(0118) BFC Shilo	376
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	372
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	312
(0133) BFC Comox	279
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	164
(0121) BFC Moose Jaw	139

	Tranche d'âge des enfants à charge
Base d'appartenance	De 0 à 5 ans
(0135) BFC North Bay	102
(0213) BFC Gander	37
(0139) SFC St. John's	37
(0142) BFC Suffield	28
(0123) BFC Goose Bay	26
(1568) QG FOIN	12
Absent des données de base	3
(3162) 3 USC	1
Total	19 162

8.3 JEUNES FAMILLES AYANT DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada, 21 % (13 353) ont au moins un enfant âgé de 6 à 12 ans.

Au sein des familles de ces membres de la F rég, on dénombre 19 402 enfants âgés de 6 à 12 ans.

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada qui ont des enfants (29 601 au total), 45 % ont au moins un enfant âgé de 6 à 12 ans.

PROFIL MOYEN : FAMILLES RÉCENTES AYANT DES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS

Le profil moyen d'un membre de la F rég ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de 35 à 39 ans (33 %)
- Homme (85 %)
- Marié ou en union de fait (86 %)
- Cumule de 11 à 15 années de service (30 %)
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0002) USFC(O)	13 %
(0100) BFC Halifax	10 %
(0106) BS 2 Div C Valcartier	9 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	8 %
(0105) BS 5 Div C Gagetown	8 %

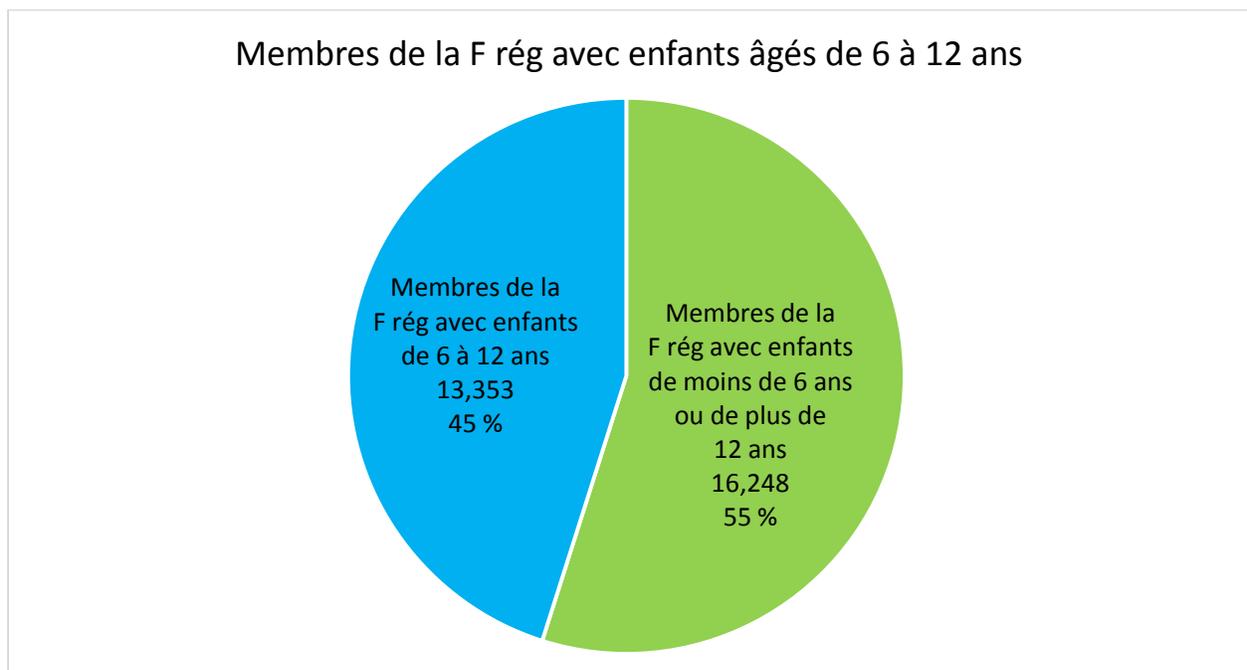


Figure 37 : Nombre de membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans

État matrimonial des membres de la F rég ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans

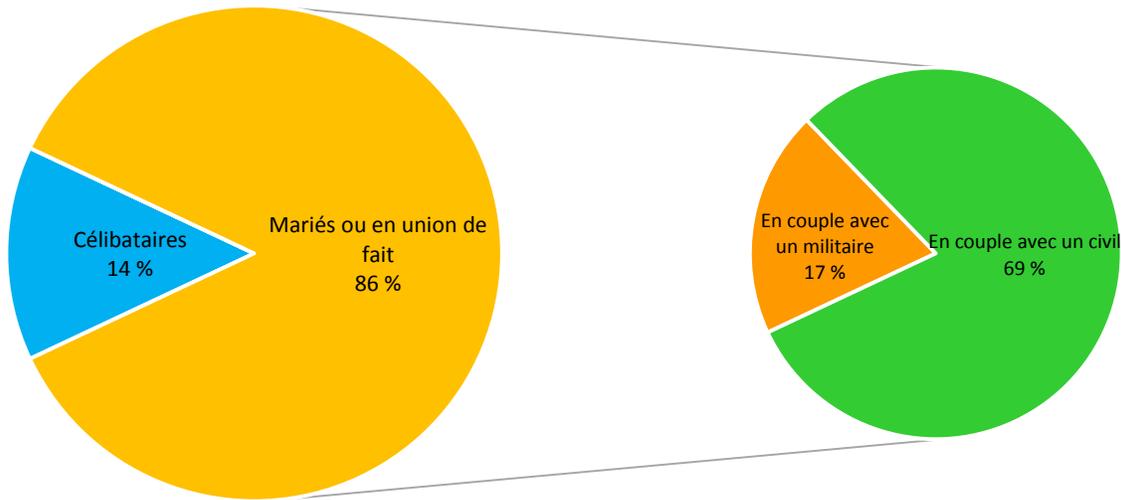


Figure 38 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans

Âge des membres de la F rég ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans

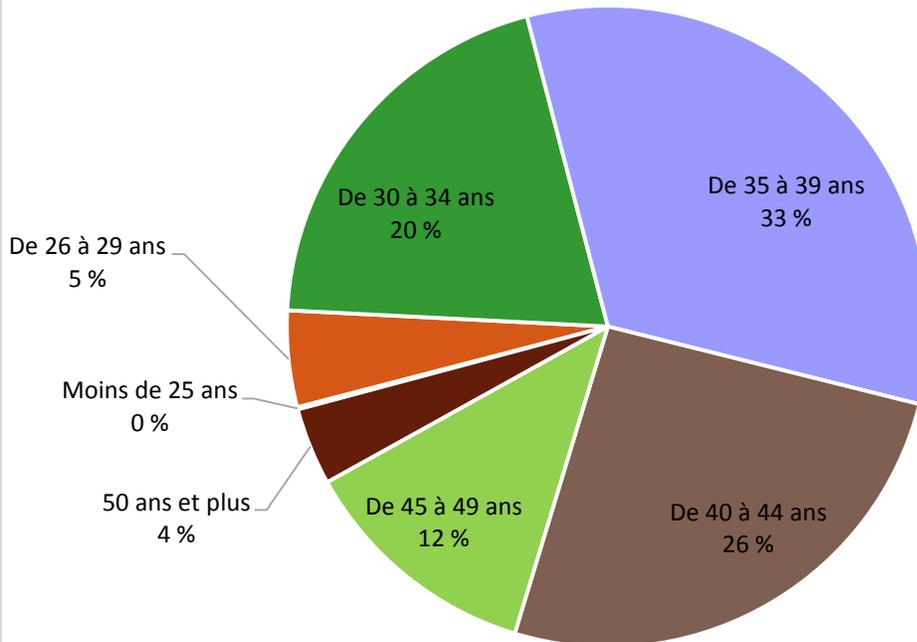


Figure 39 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 6 à 12 ans

Nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans selon les années de service des membres de la F rég

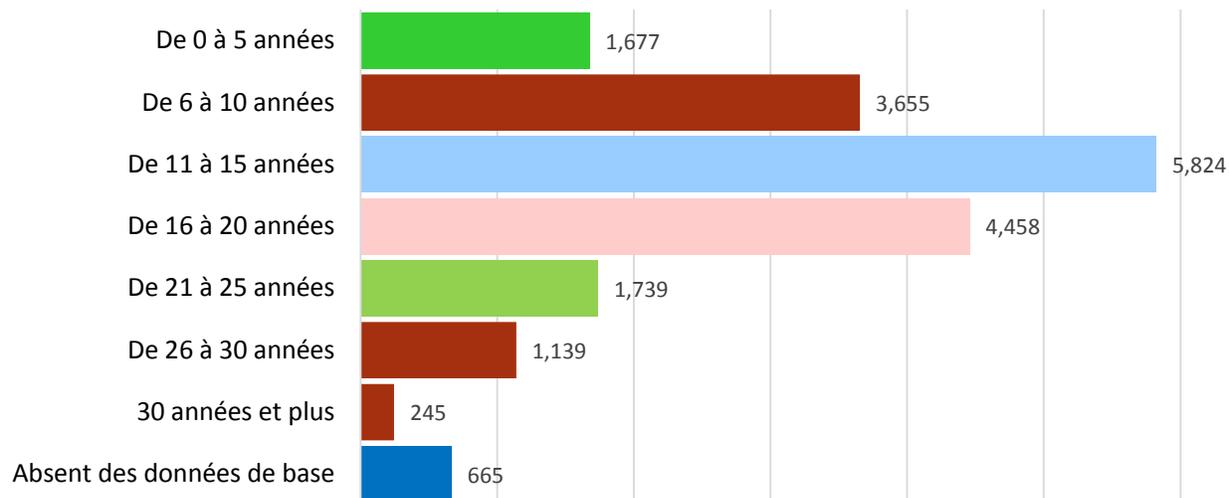


Figure 40 : Nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans, selon les années de service des membres de la F rég au Canada

Tableau 20 : Nombre d'enfants âgés de 6 à 12 ans des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance

Base d'appartenance	Tranche d'âge des enfants à charge
	De 6 à 12 ans
(0002) USFC(O)	2 535
(0100) BFC Halifax	1 920
(0106) BS 2 Div C Valcartier	1 729
(0107) BS 4 Div C Petawawa	1 614
(0105) BS 5 Div C Gagetown	1 519
(0125) BFC Trenton	1 081
(0127) BS 3 Div C Edmonton	1 072
(0103) BFC Esquimalt	996
(0114) BFC Kingston	975
(0113) BFC Borden	859
(6399) QG COMFOSCAN	714
(0102) BFC Greenwood	592
(0117) BFC Winnipeg	537
(0134) BFC Cold Lake	479
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	455
(0138) BFC Bagotville	430
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	372
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	341
(0118) BFC Shilo	297
(0133) BFC Comox	283
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	196
(0135) BFC North Bay	151

	Tranche d'âge des enfants à charge
Base d'appartenance	De 6 à 12 ans
(0121) BFC Moose Jaw	92
(0213) BFC Gander	44
(0139) SFC St. John's	37
(0123) BFC Goose Bay	37
(0142) BFC Suffield	24
(1568) QG FOIN	18
Absent des données de base	3
Total	19 402

8.4 FAMILLES MÛRES AYANT DES JEUNES À CHARGE ÂGÉS DE 13 À 25 ANS

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada, 13 % (8 252) ont au moins un enfant âgé de 13 à 18 ans et 8 % (5 005) ont au moins un enfant à charge âgé de 19 à 25 ans.

Au total, 18 % (11 074) des membres de la F rég affectés au Canada ont au moins un enfant à charge âgé de 13 à 25 ans.

Au sein des familles de ces membres de la F rég, on dénombre 11 028 enfants âgés de 13 à 18 ans et 6 830 enfants âgés de 19 à 25 ans, pour un total de 17 858 enfants à charge âgés de 13 à 25 ans.

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada qui ont des enfants (29 601 au total), 37 % ont au moins un enfant âgé de 13 à 25 ans.

PROFIL MOYEN : FAMILLE MÛRE AVEC DES JEUNES

Le profil moyen d'un membre de la F rég ayant des jeunes à charge (13 à 25 ans) correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de 45 à 49 ans (29 %);
- Homme (84 %);
- Marié ou en union de fait (85 %);
- Cumule de 26 à 30 années de service (25 %);
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0002) USFC(O)	20 %
(0100) BFC Halifax	10 %
(0106) BS 2 Div C Valcartier	7 %
(0105) BS 5 Div C Gagetown	7 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	7 %

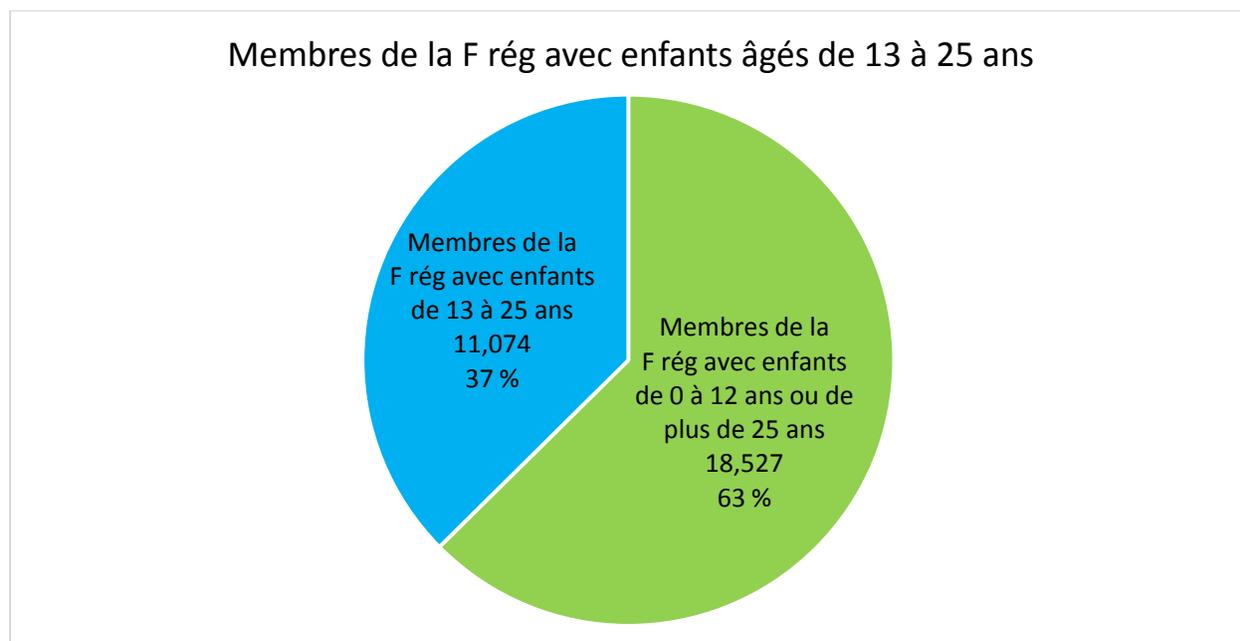


Figure 41 : Nombre de membres de la F rég au Canada ayant des enfants âgés de 13 à 25 ans

État matrimonial des membres de la F rég ayant des jeunes âgés de 13 à 25 ans

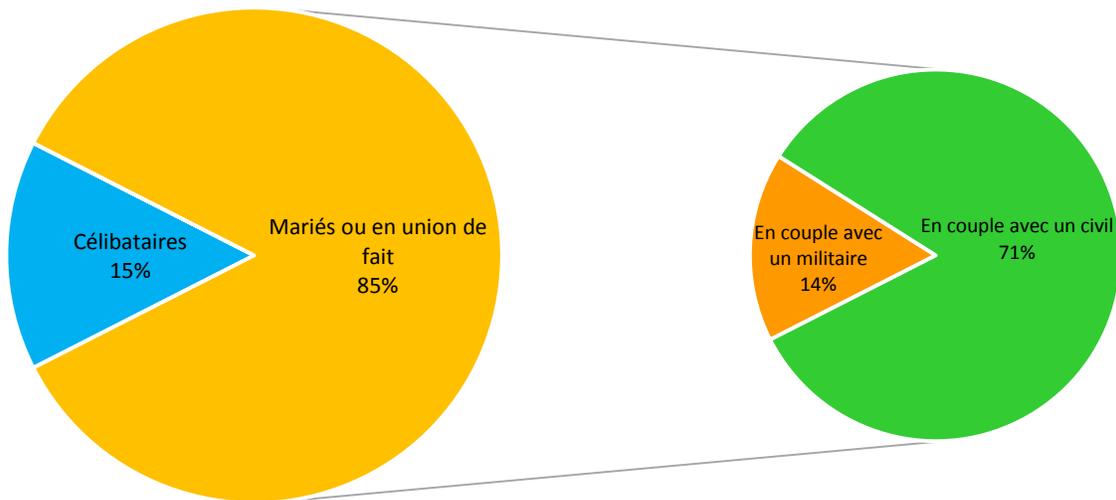


Figure 42 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant des jeunes à charge (13 à 25 ans)

Âge des membres de la F rég ayant des jeunes âgés de 13 à 25 ans

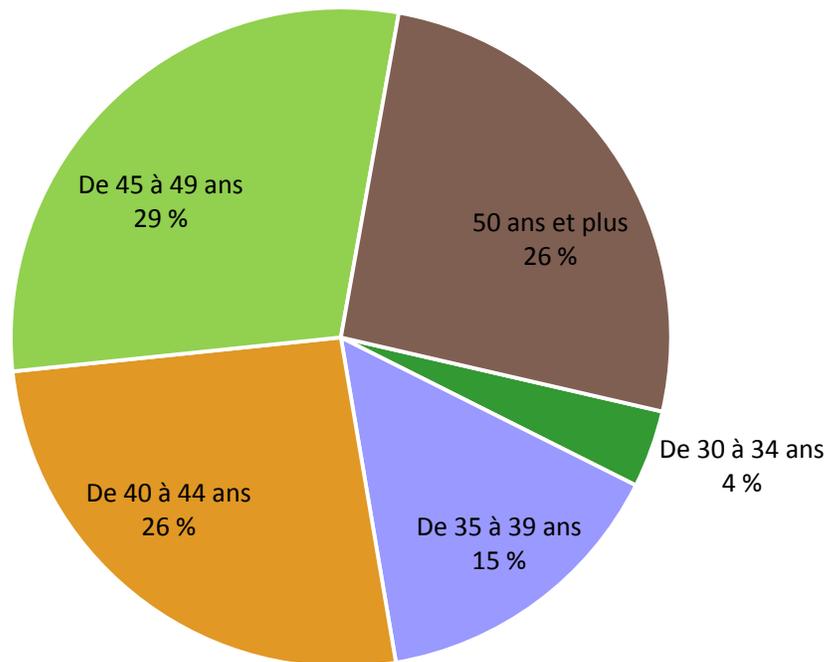


Figure 43 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant des jeunes à charge (13 à 25 ans)

Il est également important de noter que la tranche d'âge de la grande majorité des membres de la F rég qui ont des adolescents (40 ans et plus = 81 %) constitue également la tranche d'âge principale de ceux qui prennent soin de parents âgés à leur charge (40 ans et plus = 45 %).

Nombre de jeunes à charge (13 à 25 ans) selon les années de service des membres de la F rég

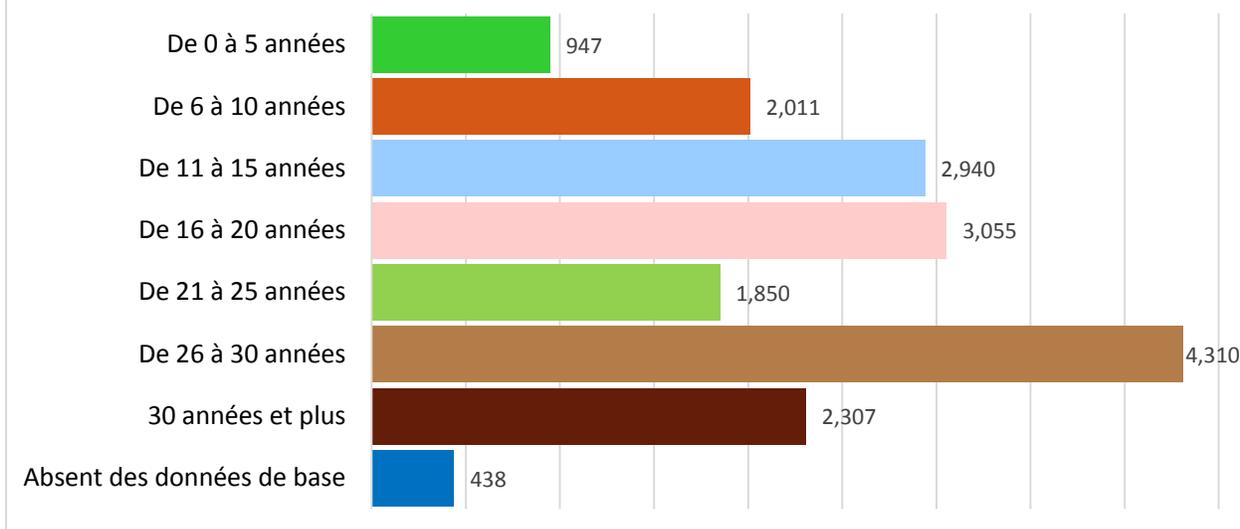


Figure 44 : Nombre de jeunes à charge (13 à 25 ans), selon les années de service des membres de la F rég au Canada

Tableau 21 : Nombre de jeunes à charge des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance

Base d'appartenance	Tranches d'âge des enfants à charge		
	De 13 à 18 ans	De 19 à 25 ans	Total
(0002) USFC(O)	1 933	1 578	3 511
(0100) BFC Halifax	1 114	761	1 875
(0106) BS 2 Div C Valcartier	861	397	1 258
(0105) BS 5 Div C Gagetown	778	430	1 208
(0107) BS 4 Div C Petawawa	741	359	1 100
(0103) BFC Esquimalt	645	403	1 048
(0114) BFC Kingston	622	420	1 042
(0127) BS 3 Div C Edmonton	589	290	879
(0125) BFC Trenton	571	343	914
(0113) BFC Borden	477	281	758
(6399) QG COMFOSCAN	353	168	521
(0117) BFC Winnipeg	352	293	645
(0102) BFC Greenwood	320	183	503
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	260	113	373
(0134) BFC Cold Lake	217	116	333
(0138) BFC Bagotville	202	101	303
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	195	142	337
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	190	101	291
(0118) BFC Shilo	147	78	225
(0133) BFC Comox	146	98	244
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	117	59	176
(0135) BFC North Bay	75	38	113

Base d'appartenance	Tranches d'âge des enfants à charge		
	De 13 à 18 ans	De 19 à 25 ans	Total
(0121) BFC Moose Jaw	41	25	66
(0139) SFC St. John's	22	11	33
(0142) BFC Suffield	21	19	40
(0213) BFC Gander	20	12	32
(0123) BFC Goose Bay	10	8	18
(1568) QG FOIN	9	3	12
Total	11 028	6 830	17 858

8.5 MILITAIRES MONOPARENTAUX

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada, 6 % (4 055) sont monoparentaux et 6 837 enfants vivent avec eux. Un militaire monoparental est défini comme un membre des FAC qui est divorcé, séparé, célibataire ou veuf ayant des enfants à sa charge.

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada qui ont des enfants (29 601 au total), 14 % sont monoparentaux.

PROFIL MOYEN : MILITAIRES MONOPARENTAUX

Le profil moyen d'un membre de la F rég monoparental correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de 35 à 39 ans (22 %);
- Homme (76 %);
- Célibataire (42 %) ou séparé (38 %)
- Avec un enfant de 6 à 12 ans (38 %);
- Cumule de 6 à 10 années de service (25 %);
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0106) BS 2 Div C Valcartier	12 %
(0002) USFC(O)	12 %
(0100) BFC Halifax	10 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	10 %
(0105) BS 5 Div C Gagetown	7 %

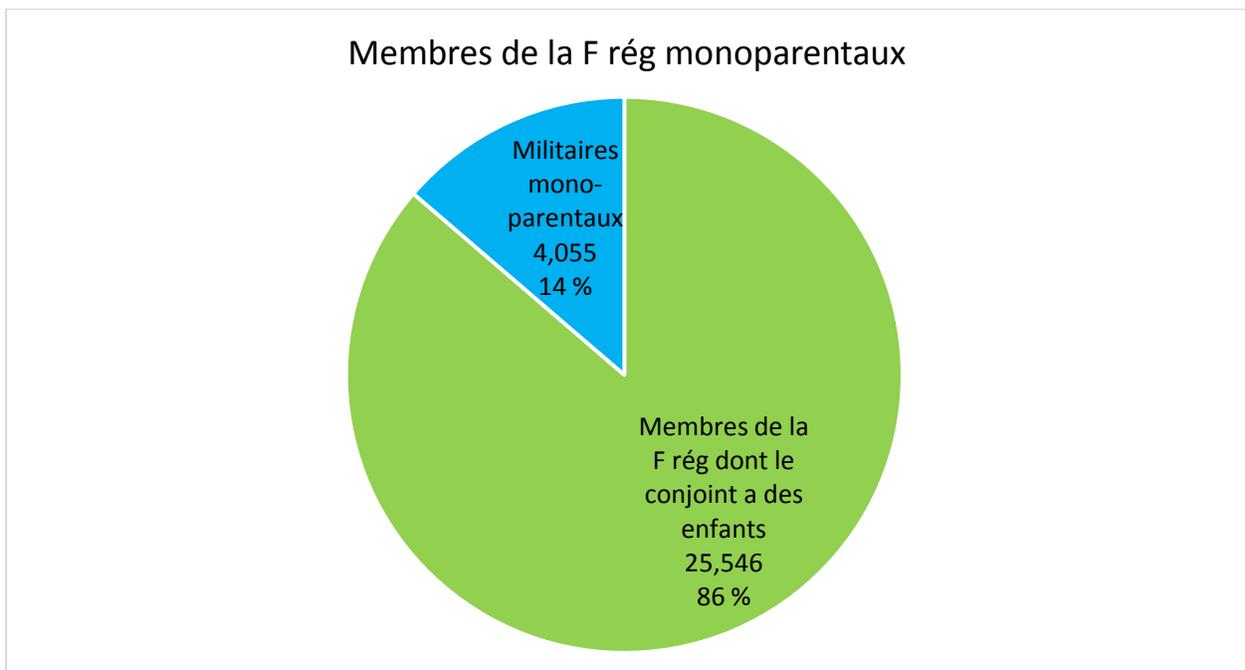


Figure 45 : Nombre de membres de la F rég monoparentaux au Canada

Âge des membres de la F rég monoparentaux

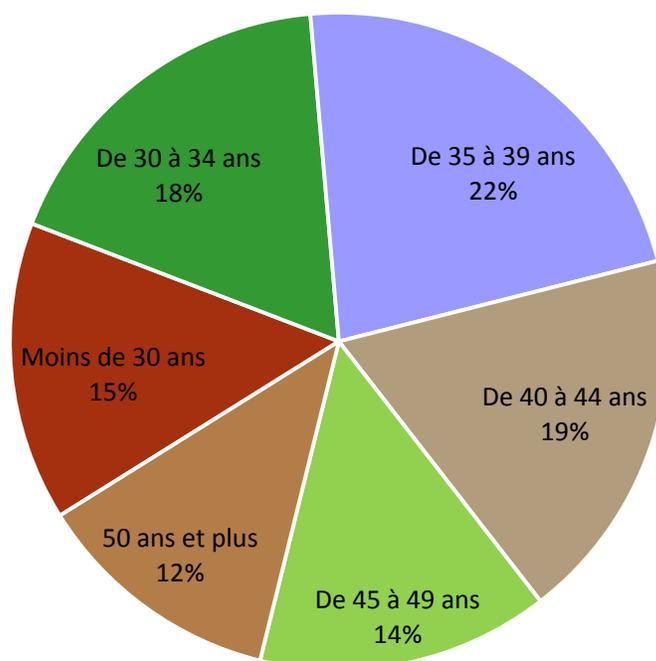


Figure 46 : Âge des membres de la F rég monoparentaux au Canada

Années de service des membres de la F rég monoparentaux

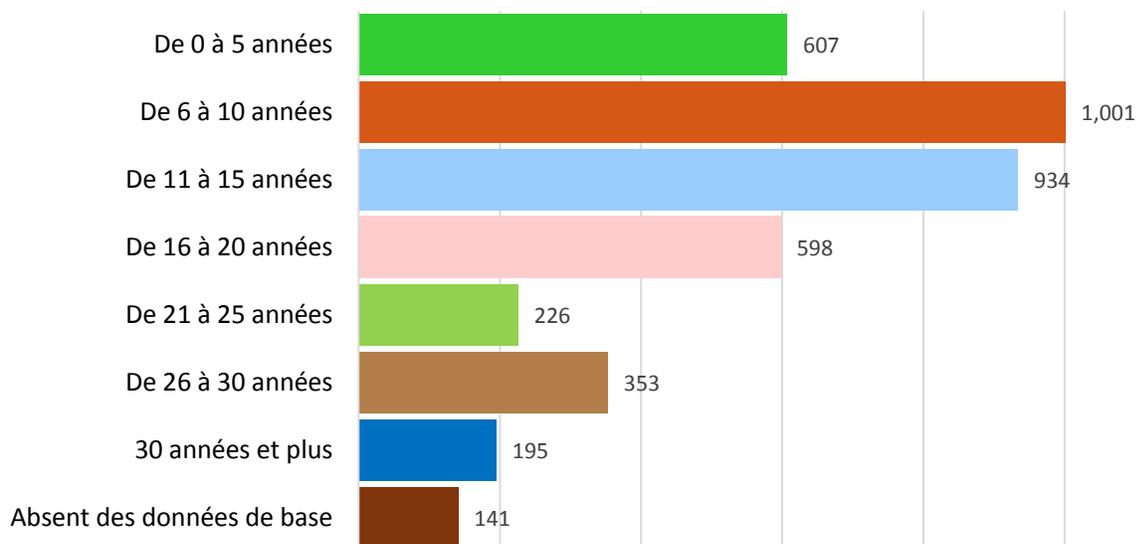


Figure 47 : Membres de la F rég monoparentaux au Canada, selon le nombre d'années de service

Parmi les membres de la F rég monoparentaux affectés au Canada, les femmes sont plus nombreuses (24 %) que les hommes si l'on tient compte du ratio hommes-femmes dans la F rég (85 % contre 15 %).

Sexe des membres de la F rég monoparentaux

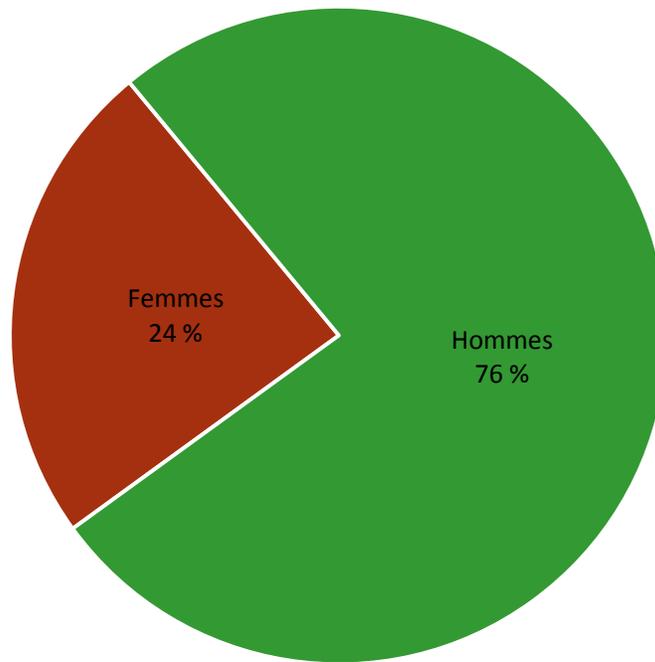


Figure 48 : Membres de la F rég monoparentaux au Canada, selon le sexe

Tableau 22 : Enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental au Canada

État matrimonial du membre de la F rég	État matrimonial du membre de la F rég					Total
	Fille	Enfant accueilli	Fils	Belle-fille	Beau-fils	
Divorcé	588		609	10	9	1 216
Séparé	1 241	1	1 311	32	39	2 624
Célibataire	1 395		1 412	35	42	2 884
Veuf	53		57	3		113
Total	3 277	1	3 389	80	90	6 837

Âge des enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental

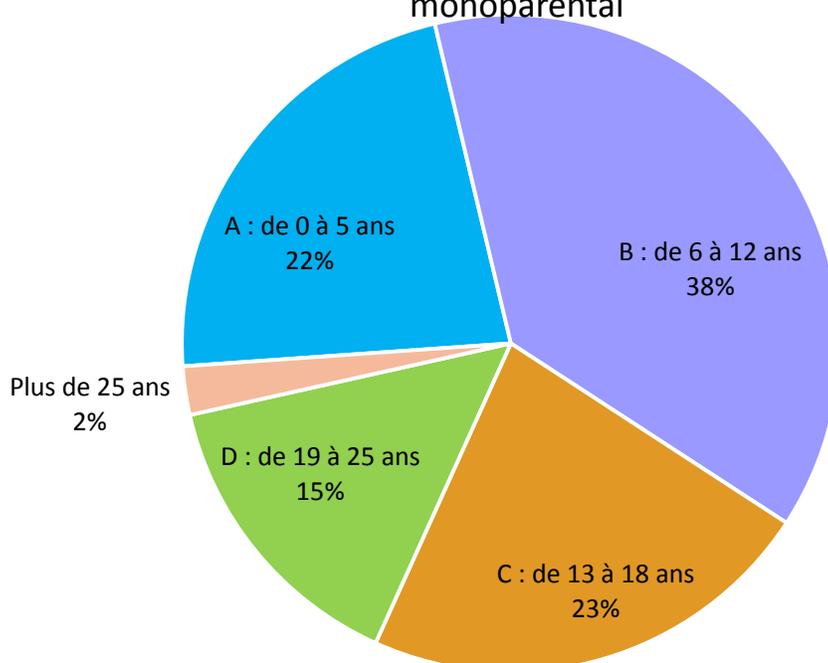


Figure 49 : Âge des enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental au Canada

Tableau 23 : Nombre d'enfants vivant avec un membre de la F rég monoparental au Canada, par base d'appartenance

Base d'appartenance	Enfants vivant avec un militaire monoparental	
		Total
(0106) BS 2 Div C Valcartier		797
(0002) USFC(O)		792
(0100) BFC Halifax		712
(0107) BS 4 Div C Petawawa		684
(0105) BS 5 Div C Gagetown		503
(0127) BS 3 Div C Edmonton		439
(0103) BFC Esquimalt		369
(0125) BFC Trenton		354
(0114) BFC Kingston		334
(0113) BFC Borden		291
(0102) BFC Greenwood		184
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean		176
(6399) QG COMFOSCAN		157
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal		150
(0138) BFC Bagotville		145
(0117) BFC Winnipeg		139
(0134) BFC Cold Lake		138
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto		125
(0118) BFC Shilo		106
(0133) BFC Comox		75

	Enfants vivant avec un militaire monoparental
Base d'appartenance	Total
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	65
(0135) BFC North Bay	36
(0121) BFC Moose Jaw	20
(0139) SFC St. John's	12
(0123) BFC Goose Bay	9
(0142) BFC Suffield	9
(1568) QG FOIN	8
(0213) BFC Gander	8
Total	6 837

8.6 COUPLES DE MILITAIRES

Il est important de noter que le nombre de membres des FAC mariés ou vivant en union de fait avec un membre de la F rég ou de la F rés pourrait ne pas être représentatif du nombre total de couples de militaires dans les données sociodémographiques qui suivent. Selon des travaux antérieurs effectués à partir d'échantillons de différentes tailles, on a estimé à 3 %, 11 %, 19 % et 27 % le nombre de membres de la F rég mariés ou vivant en union de fait avec un autre membre des FAC¹². Il est possible, compte tenu des restrictions liées à la saisie des données sur le sujet, que l'état matrimonial de certains membres de la F rég en couple avec un autre militaire n'ait été déclaré que sous « Marié », au lieu de « Marié ou en union de fait avec un membre de la F rég » ou « Marié ou en union de fait avec un membre de la F rés ». Les données présentées devraient être interprétées comme étant préliminaires et exploratoires jusqu'à ce que des travaux approfondis confirment les chiffres relatifs aux couples de militaires.

Parmi tous les membres de la F rég affectés au Canada, 10 % (6 472) sont mariés ou vivent en union de fait avec un autre membre des FAC, soit de la F rég ou de la F rés. Il y a environ 3 236 couples de militaires affectés au Canada. Plus de 300 autres membres de la F rég affectés à l'étranger sont mariés ou vivent en union de fait avec un autre membre des FAC.

PROFIL MOYEN : COUPLE DE MILITAIRES

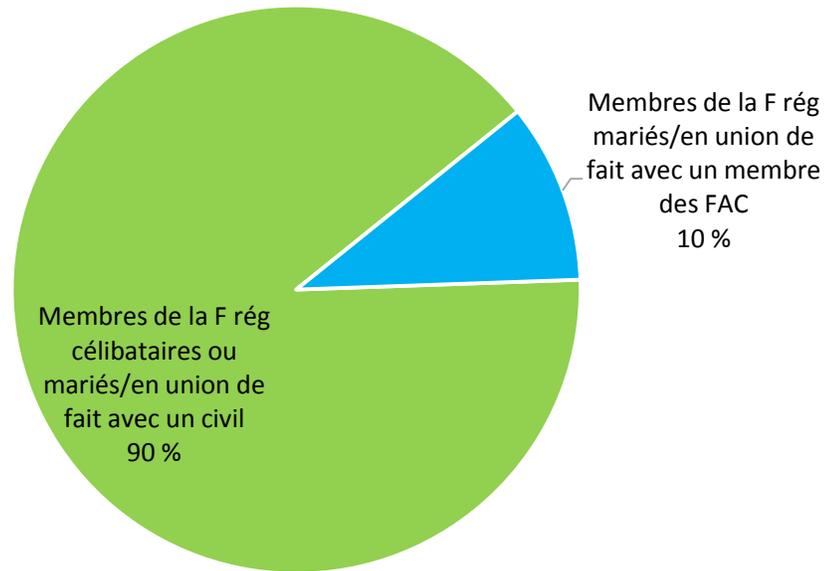
Le profil moyen d'un membre de la F rég en couple avec un autre militaire correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de 35 à 39 ans (24 %);
- Femme (52 %);
- En couple avec un membre de la F rég (94 %)
- Avec un enfant de 0 à 5 ans (36 %);
- Cumule de 11 à 15 années de service (25 %);
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0002) USFC(O)	18 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	8 %
(0100) BFC Halifax	7 %
(0106) BS 2 Div C Valcartier	7 %
(0105) BS 5 Div C Gagetown	7 %

¹² Des estimations du nombre de membres des FAC mariés ou vivant en union de fait avec un membre de la F rég ou de la F rés ont été relevés dans les études suivantes : [PRAIRIE RESEARCH ASSOCIATES (2017). *Évaluation des besoins de la communauté des Forces armées canadiennes – Résultats globaux de 2016*. Ottawa, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.]; [MANSER, Lynda (2018). *Relocation Experiences. The Experiences of Military Families with Relocations Due to Postings – Survey Results*. Ottawa, Services aux familles des militaires, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.]; [WANG, Z., AITKEN, N. et ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LES FAMILLES DES MILITAIRES. (2016). *Impacts of Military Lifestyle on Military Families: Results from the Quality of Life Survey of Canadian Armed Forces Spouses*. Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire), Recherche et développement pour la défense Canada, rapport scientifique, DRDC-RDDC-2016-R012. Ottawa : ON.]; et WANG, Z., LEE, J. FARLEY, K. (2018). *Top-line results from the 2017 Military Members/Family Finances Survey*. DRDC-RDDC-2018-L095. Ottawa, Défense nationale.].

Pourcentage de membres de la F rég en couple avec un autre militaire



13

Figure 50 : Membres de la F rég au Canada en couple avec un autre militaire

La grande majorité des couples de militaires sont des membres de la F rég; un faible pourcentage des membres de la F rég sont mariés avec un membre de la F rés.

Couples de militaires

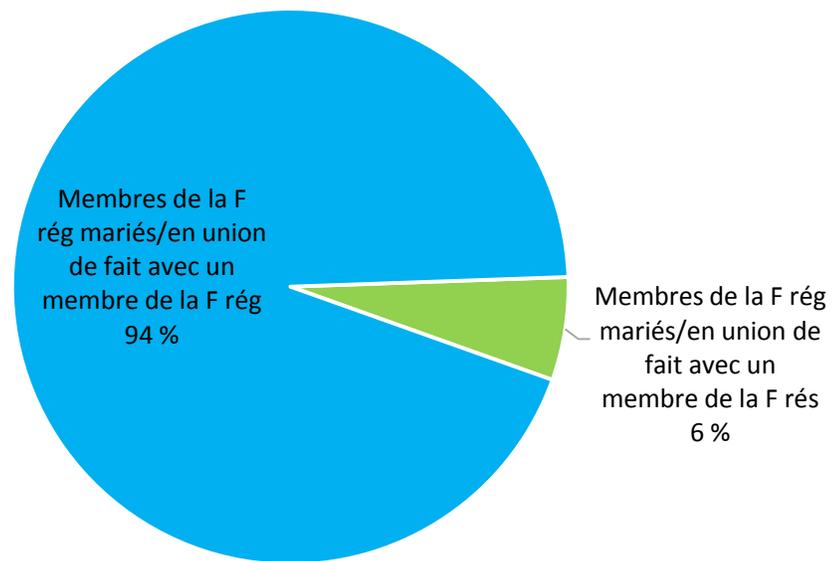


Figure 51 : Membres de la F rég au Canada en couple avec un autre militaire, selon la force du conjoint

¹³ Il est important de noter que le nombre de membres des FAC mariés ou vivant en union de fait avec un membre de la F rég ou de la F rés pourrait ne pas être représentatif du nombre total de couples de militaires dans les données sociodémographiques présentées. Voir l'introduction pour plus de détails.

Parmi les membres de la F rég affectés au Canada qui sont en couple avec un autre militaire, les femmes sont beaucoup plus nombreuses (52 %) que les hommes si l'on tient compte du ratio hommes-femmes dans la F rég (85 % contre 15 %).

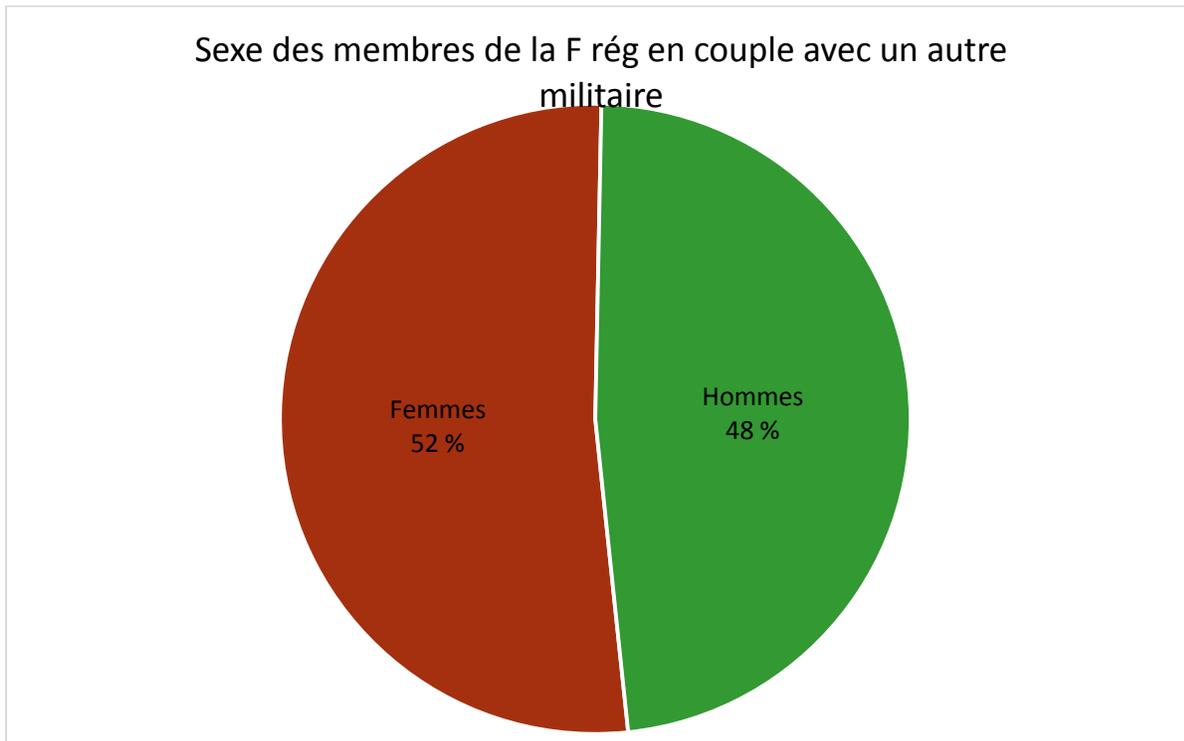


Figure 52 : Membres de la F rég en couple avec un autre militaire, selon le sexe

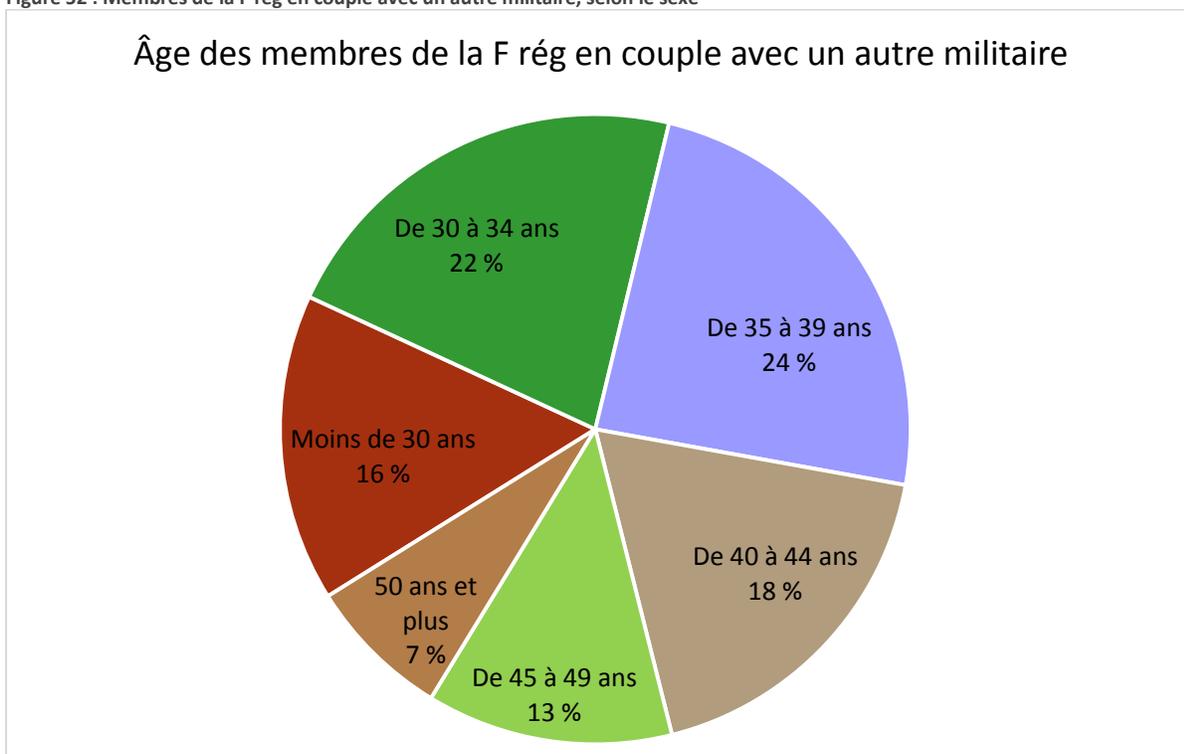


Figure 53 : Âge des membres de la F rég au Canada en couple avec un autre militaire

Au Canada, 9 230 enfants vivent avec un couple de militaires.

Tableau 24 : Enfants vivant avec un couple de militaires au Canada

État matrimonial des membres des FAC	Fille	Enfant accueilli	Fils	Belle-fille	Beau-fils	Total
En union de fait avec un membre de la F rés	58		62	8	12	140
En union de fait avec un membre de la F rég	983		987	96	98	2 164
Mariés avec un membre de la F rég	3 065	1	3 131	164	183	6 544
Mariés avec un membre de la F rés	152		213	11	6	382
Total	4 258	1	4 393	279	299	9 230

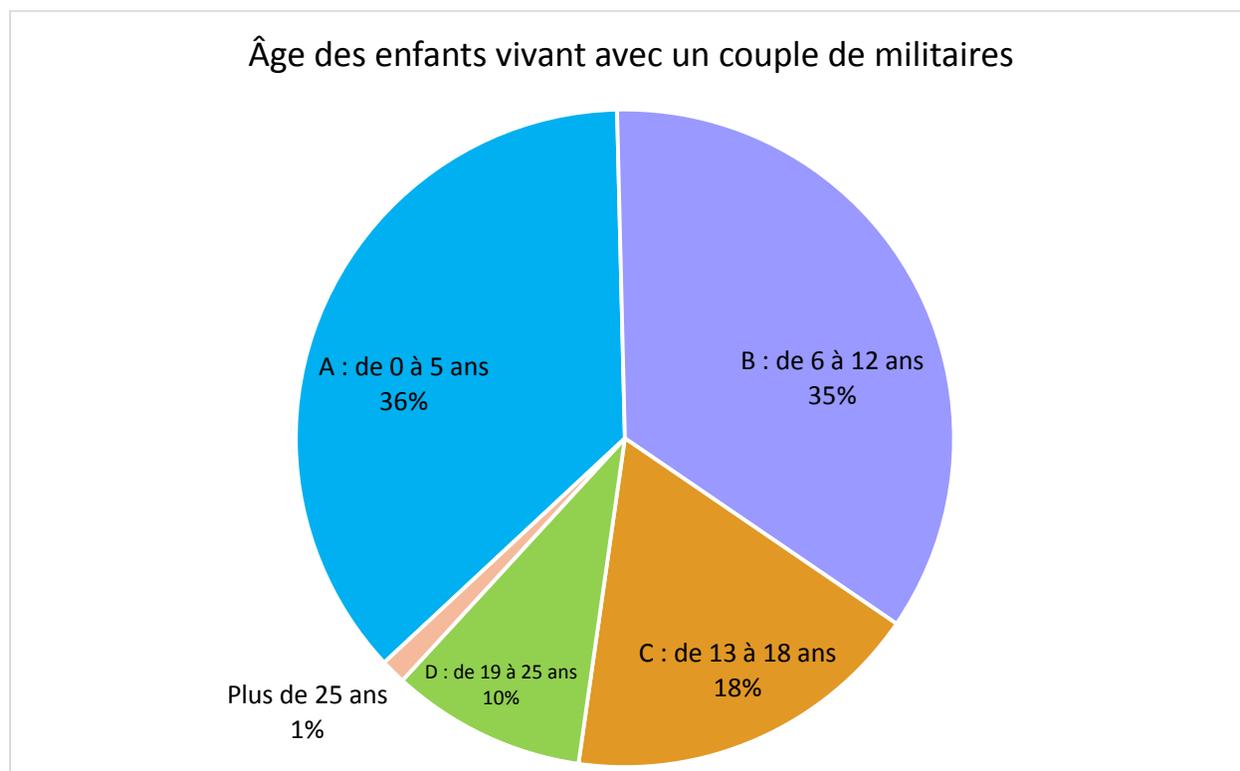


Figure 54 : Âge des enfants vivant avec un couple de militaires au Canada

Enfants vivant avec un couple de militaires, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég

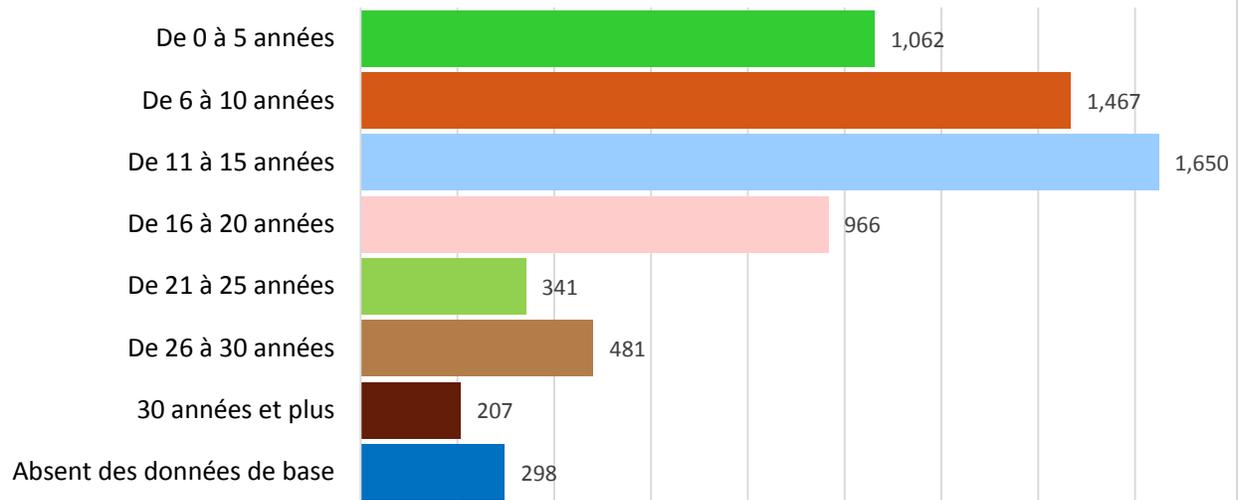


Figure 55 : Nombre d'enfants vivant avec un couple de militaires, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég au Canada

Tableau 25 : Nombre d'enfants vivant avec un couple de militaires au Canada par base d'appartenance

Base d'appartenance	Enfants à charge vivant avec un couple de militaires	
		Total
(0002) USFC(O)		1 705
(0107) BS 4 Div C Petawawa		731
(0100) BFC Halifax		690
(0106) BS 2 Div C Valcartier		667
(0105) BS 5 Div C Gagetown		655
(0125) BFC Trenton		534
(0113) BFC Borden		530
(0114) BFC Kingston		517
(0127) BS 3 Div C Edmonton		422
(0117) BFC Winnipeg		401
(6399) QG COMFOSCAN		301
(0103) BFC Esquimalt		296
(0134) BFC Cold Lake		267
(0138) BFC Bagotville		267
(0102) BFC Greenwood		251
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean		248
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto		158
(0133) BFC Comox		143
(0118) BFC Shilo		133
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal		112
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright		71
(0135) BFC North Bay		59
(0121) BFC Moose Jaw		30
(0213) BFC Gander		21
(0123) BFC Goose Bay		7
(0142) BFC Suffield		7
Absent des données de base		3
(1568) QG FOIN		2
(0139) SFC St. John's		1
(3162) 3 USC		1
Total		9 230

8.7 ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

Très peu de données sociodémographiques sont disponibles en ce qui concerne le nombre de membres des FAC et de familles qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux. Dans le Système de gestion des ressources humaines, il n'y a qu'un seul champ que les membres des FAC peuvent cocher si l'une de leurs personnes à charge est « handicapée ». La signification du mot « handicapé » sera différente pour chaque répondant et ils ne choisiront pas tous de cocher « Oui ». Par conséquent, les données sociodémographiques présentées dans la présente section comprennent uniquement les membres de la F rég affectés au Canada qui ont volontairement déclaré un ou plusieurs enfants handicapés et ne reflètent pas tous ceux qui ont des enfants ayant des besoins spéciaux qu'ils ne qualifient pas de « handicapés ». Des études les plus récentes estiment que 8 % de tous les enfants des membres des FAC ont des besoins spéciaux¹⁴.

Selon les données sociodémographiques disponibles dans le Système de gestion des ressources humaines, 67 membres de la F rég affectés au Canada ont déclaré un enfant handicapé, pour un total de 75 enfants handicapés déclarés. Le terme « enfant » désigne soit une fille, un fils, un beau-fils, une belle-fille ou un enfant accueilli. De plus, 26 autres membres de la F rég affectés au Canada ont déclaré un total de 10 conjoints et de 16 autres personnes à charge (p. ex. un parent, un frère ou une sœur, etc.) handicapés.

PROFIL MOYEN : ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX

Le profil moyen d'un membre de la F rég ayant déclaré un enfant handicapé correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de 40 à 44 ans (24 %);
- Homme (72 %);
- Cumule de 16 à 20 années de service (27 %);
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0002) USFC(O)	23 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	9 %
(0125) BFC Trenton	9 %
(0127) BS 3 Div C Edmonton	8 %

¹⁴ Des estimations du nombre d'enfants ayant des besoins spéciaux vivant à la charge de membres des FAC ont été relevées dans les études suivantes : [WANG, Z., AITKEN, N. et ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LES FAMILLES DES MILITAIRES (2016). *Impacts of Military Lifestyle on Military Families: Results from the Quality of Life Survey of Canadian Armed Forces Spouses*. Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire), Recherche et développement pour la défense Canada, rapport scientifique, DRDC-RDDC-2016-R012.] et [PRAIRIE RESEARCH ASSOCIATES (2017). *Évaluation des besoins de la communauté des Forces armées canadiennes – résultats globaux de 2016*, Ottawa, Services de bien-être et moral des Forces canadiennes.]

Âge des membres de la F rég ayant déclaré un enfant handicapé

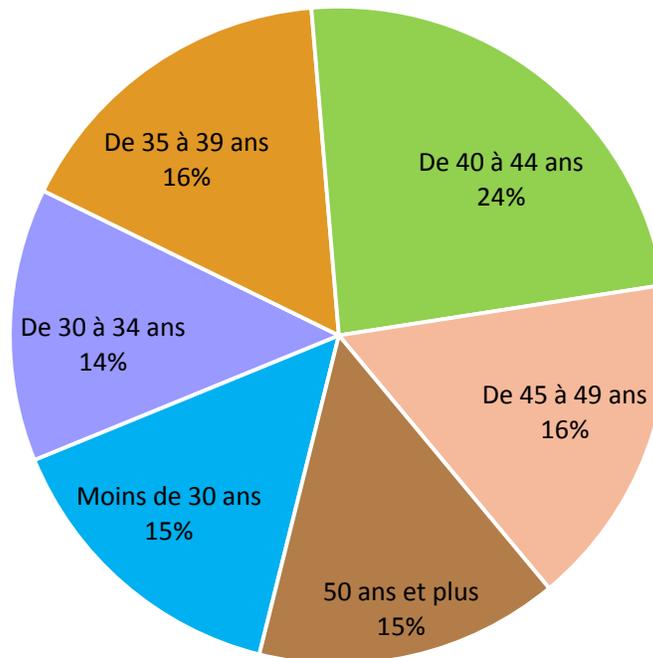


Figure 56 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant déclaré un enfant handicapé

Parmi les membres de la F rég affectés au Canada ayant déclaré un enfant handicapé, les femmes sont beaucoup plus nombreuses (28 %) que les hommes si l'on tient compte du ratio hommes-femmes dans la F rég (85 % contre 15 %).

Sexe des membres de la F rég ayant déclaré un enfant handicapé

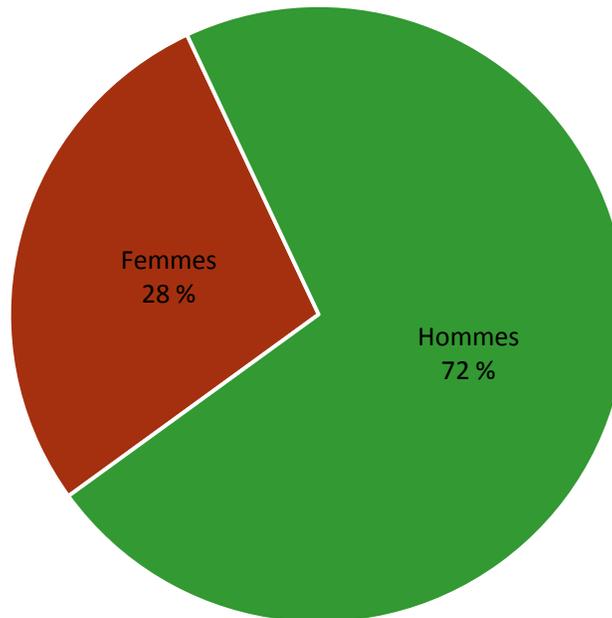


Figure 57 : Membres de la F rég ayant déclaré un enfant handicapé, selon le sexe

Âge des enfants handicapés ayant été déclarés

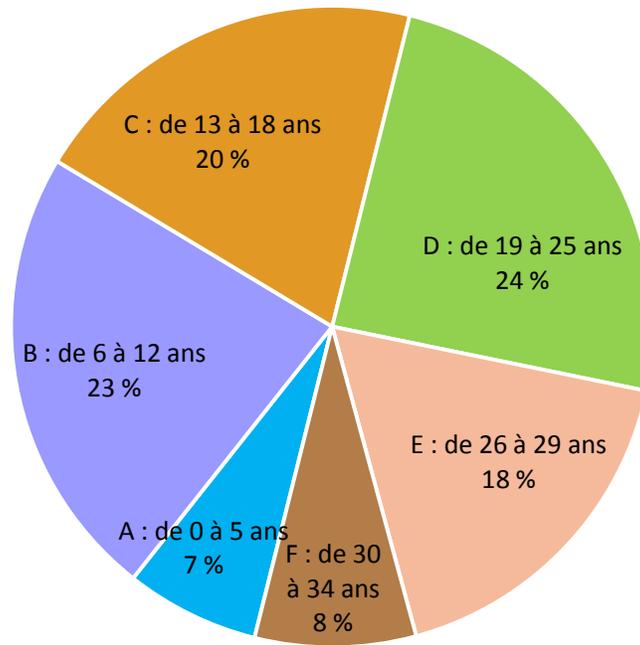


Figure 58 : Âge des enfants handicapés des membres de la F rég au Canada ayant été déclarés

Nombre d'enfants handicapés ayant été déclarés, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég

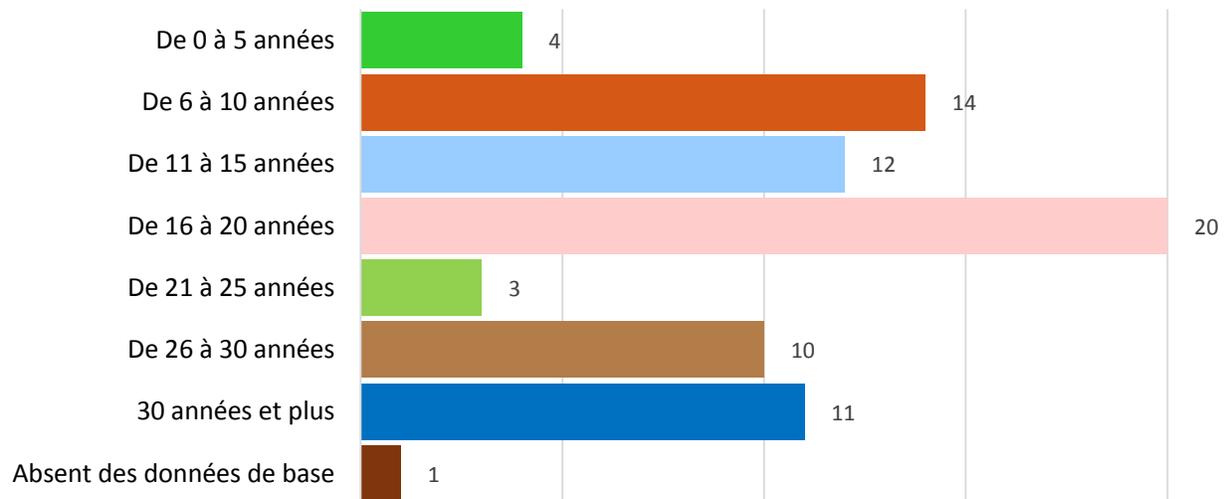


Figure 59 : Nombre d'enfants handicapés déclarés, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég au Canada

Tableau 26 : Nombre d'enfants handicapés déclarés des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance

Base d'appartenance	Enfants handicapés ayant été déclarés Total
(0002) USFC(O)	17
(0107) BS 4 Div C Petawawa	7
(0125) BFC Trenton	7
(0127) BS 3 Div C Edmonton	6
(0100) BFC Halifax	5
(0102) BFC Greenwood	5
(0103) BFC Esquimalt	5
(0106) BS 2 Div C Valcartier	5
(0114) BFC Kingston	5
(0117) BFC Winnipeg	3
(0105) BS 5 Div C Gagetown	2
(0134) BFC Cold Lake	2
(0113) BFC Borden	1
(0118) BFC Shilo	1
(0121) BFC Moose Jaw	1
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	1
(0135) BFC North Bay	1
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	1
Total	75

8.8 AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES

Comme pour les personnes à charge ayant des besoins spéciaux, très peu de données sociodémographiques sont disponibles en ce qui concerne le nombre de membres des FAC et de familles qui ont un parent âgé à leur charge. Dans le Système de gestion des ressources humaines, il n'y a qu'un seul champ que les membres des FAC peuvent cocher si l'une de leurs personnes à charge est un parent (soit une mère, un père, une belle-mère ou un beau-père). La signification du mot « à charge » en ce qui concerne un parent sera différente pour chaque répondant et ils ne choisiront pas tous de cocher « Oui ». Par conséquent, les données sociodémographiques présentées dans la présente section concernent uniquement les membres de la F rég affectés au Canada qui ont volontairement déclaré au moins un parent à leur charge et ne reflètent pas tous ceux qui prennent soin de parents âgés sans qu'ils soient considérés à leur charge. Il y a peu d'études en cours sur les membres des FAC qui sont les aidants de parents âgés, mais les plus complètes à ce jour estiment qu'environ 10 % de l'ensemble des membres des FAC sont chargés de prendre soin de parents âgés ou de proches handicapés d'âge adulte¹⁵. Selon des études nationales, plus d'un quart (28 %) des Canadiens ont déclaré avoir été l'aidant d'un proche atteint d'une maladie chronique, handicapé ou âgé, ou d'un ami sur une période d'un an; près de la moitié d'entre eux ont indiqué qu'ils prenaient soin de leurs propres parents ou beaux-parents¹⁶. Cela représente une moyenne nationale d'environ 13 % des Canadiens ayant des responsabilités d'aidant pour un parent âgé, soit un pourcentage similaire à celui trouvé dans l'Évaluation des besoins de la communauté des FAC.

Selon les données sociodémographiques disponibles dans le Système de gestion des ressources humaines, 448 membres de la F rég affectés au Canada ont déclaré un parent âgé à leur charge, pour un total de 536 parents âgés déclarés. Le terme « parent » désigne soit une mère, un père, un beau-père ou une belle-mère.

PROFIL MOYEN : AIDANTS DE PERSONNES ÂGÉES

Le profil moyen d'un membre de la F rég ayant déclaré un parent âgé à sa charge correspond aux caractéristiques suivantes :

- Âgé de moins de 30 ans (23 %);
- Homme (76 %);
- Marié ou en union de fait (63 %);
- Cumule de 0 à 5 années de service (23 %);
- Affecté à l'une des bases suivantes :

(0002) USFC(O)	19 %
(0103) BFC Esquimalt	12 %
(0107) BS 4 Div C Petawawa	9 %
(0100) BFC Halifax	8 %
(0114) BFC Kingston	6 %

¹⁵ PRAIRIE RESEARCH ASSOCIATES (2017). *Évaluation des besoins de la communauté des Forces armées canadiennes – résultats globaux de 2016*, Ottawa, Services de bien-être et moral des forces canadiennes.

¹⁶ SINHA, Maire (2013). *Portrait des aidants familiaux, 2012*, Catalogue n° 89-652-X – n° 001, Ottawa, Statistique Canada.

Un peu plus du tiers des membres de la F rég affectés au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge ont indiqué être divorcés, séparés, veufs ou célibataires. Près des deux tiers sont mariés ou vivent en union de fait.

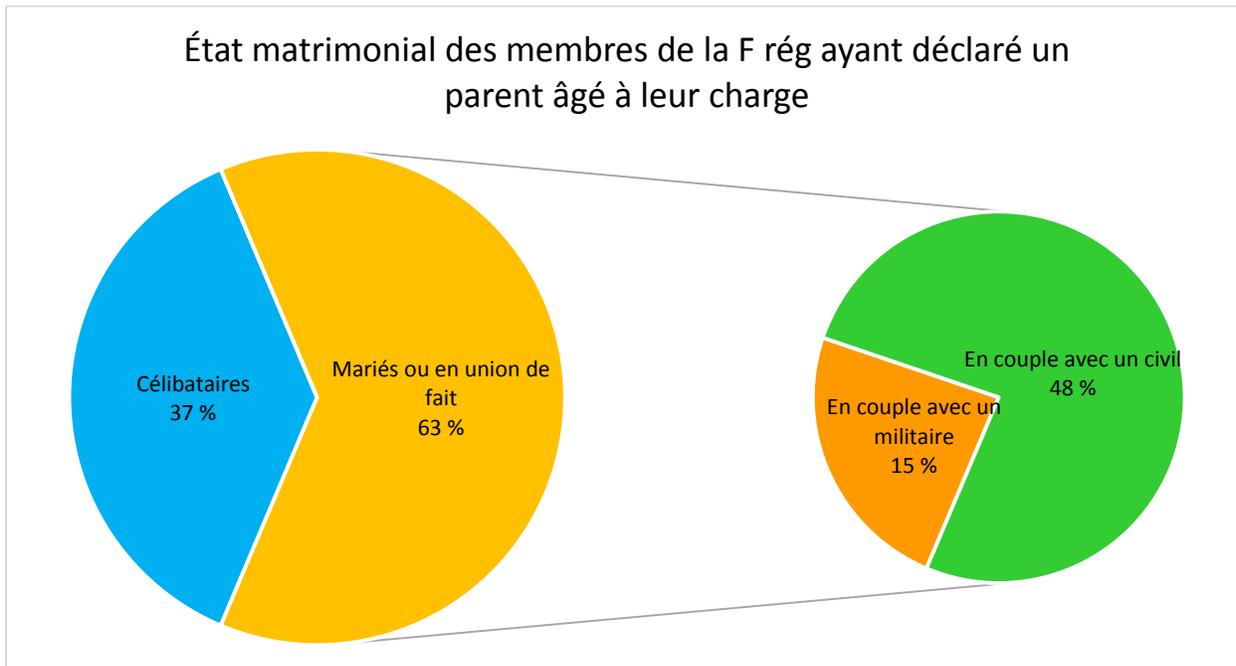


Figure 60 : État matrimonial des membres de la F rég au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge

Plus de la moitié des membres de la F rég affectés au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge sont âgés de moins de 40 ans.

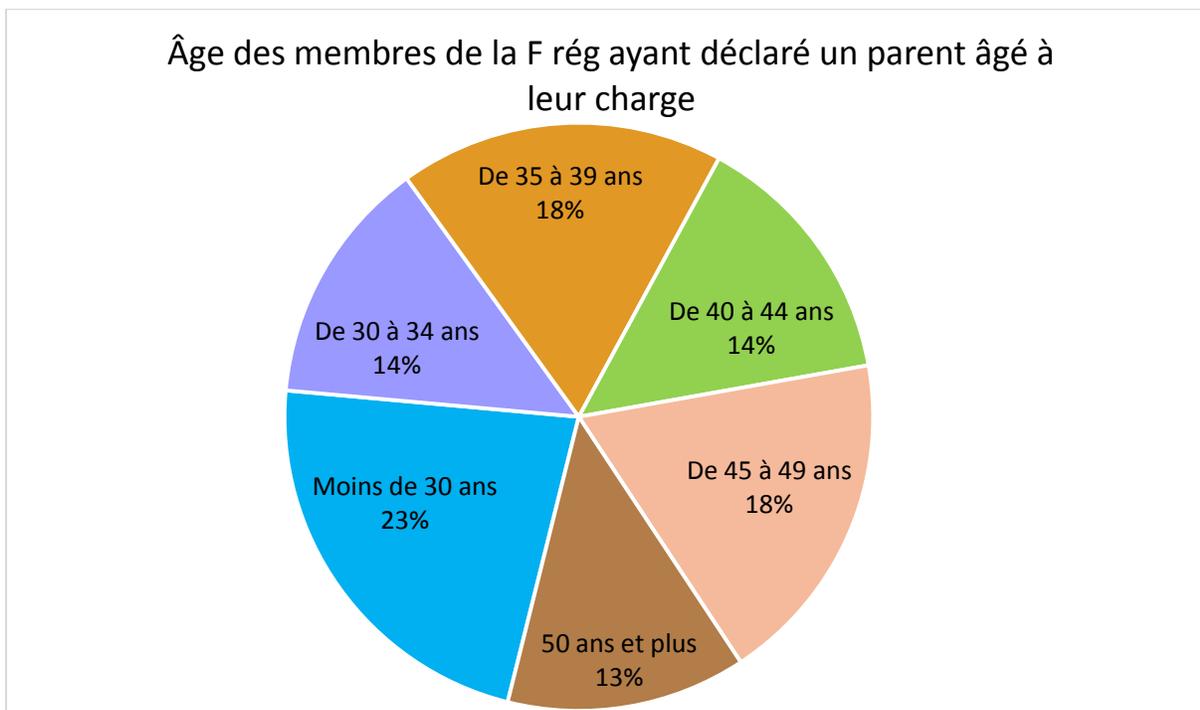


Figure 61 : Âge des membres de la F rég au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge

Parmi les membres de la F rég affectés au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge, les femmes sont plus nombreuses (24 %) que les hommes si l'on tient compte du ratio hommes-femmes dans la F rég (85 % contre 15 %).

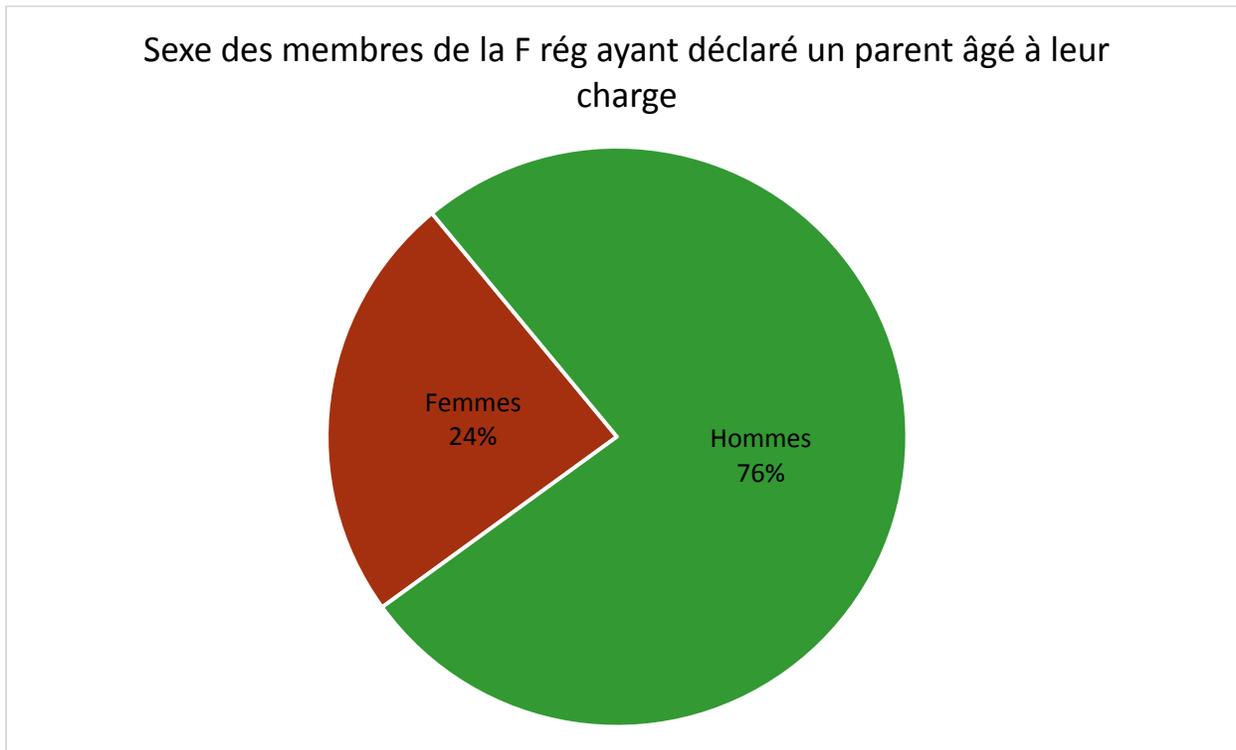


Figure 62 : Membres de la F rég au Canada ayant déclaré un parent âgé à leur charge, selon le sexe

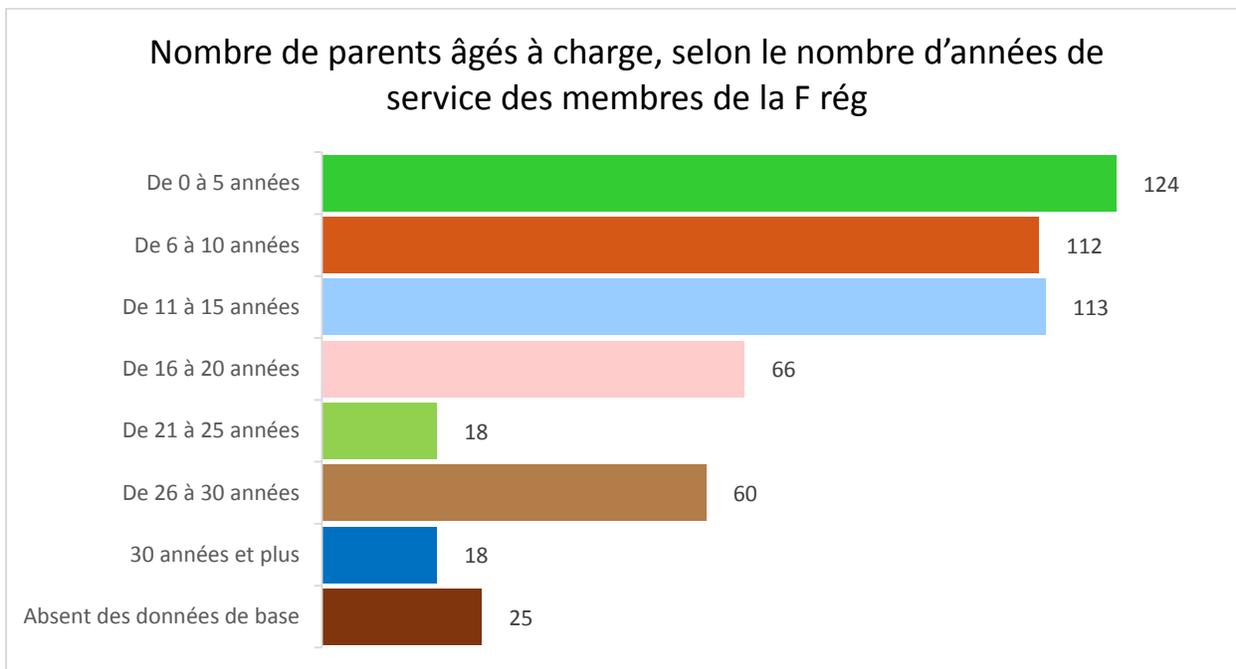


Figure 63 : Nombre de parents âgés à charge déclarés, selon le nombre d'années de service des membres de la F rég au Canada

Tableau 27 : Nombre de parents âgés à charge des membres de la F rég au Canada par base d'appartenance

Base d'appartenance	Parents âgés à charge
	Total
(0002) USFC(O)	103
(0103) BFC Esquimalt	66
(0107) BS 4 Div C Petawawa	50
(0100) BFC Halifax	41
(0114) BFC Kingston	34
(0127) BS 3 Div C Edmonton	30
(0125) BFC Trenton	27
(0138) BFC Bagotville	27
(0106) BS 2 Div C Valcartier	21
(0134) BFC Cold Lake	20
(3380) BS 2 Div C Valcartier, Dét St-Jean	20
(0113) BFC Borden	18
(0105) BS 5 Div C Gagetown	16
(0102) BFC Greenwood	11
(6399) QG COMFOSCAN	10
(0117) BFC Winnipeg	10
(0130) BS 2 Div C Valcartier, Dét Montréal	8
(0133) BFC Comox	6
(3536) BS 4 Div C Petawawa, Dét Toronto	5
(0118) BFC Shilo	4
(6428) BS 3 Div C Edmonton, Dét Wainwright	4
(0135) BFC North Bay	3
(0213) BFC Gander	1
(0121) BFC Moose Jaw	1
Total	536

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour la première fois, les données sociodémographiques des membres des FAC et de leurs personnes à charge sont bien documentées et sont fondées sur des chiffres réels plutôt que sur des estimations. Au-delà des nombres, nous avons maintenant un portrait sociodémographique des membres des FAC et de leurs familles qui nous renseigne sur leur état matrimonial, statut de parent, sexe, lieu d'affectation, années de service et âge. À partir de ces données, nous pouvons mieux comprendre les différents types de familles des militaires canadiens afin de mettre au point des profils familiaux qui guideront l'élaboration des politiques, l'exécution des programmes et la prestation des services.

La compilation de nombreuses données sociodémographiques sur les familles des militaires canadiens et la production de rapports sur le sujet ont deux objectifs : Le premier est de guider l'élaboration du Plan global pour les familles des militaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de défense du Canada *Protection, Sécurité, Engagement*. Le second est de servir d'outil de référence aux professionnels responsables de l'élaboration de politiques, de l'exécution de programmes et de la prestation de services à l'intention des militaires et de leur famille.

Le présent rapport se concentre principalement sur les données recueillies en date d'août 2017 sur les membres de la F rég affectés au Canada et leur famille, lesquels représentent environ 95 % de l'ensemble des membres de la F rég et 56 % de tous les membres des FAC (F rég et F rés). Les données détaillées relatives aux familles des membres de la F rég affectés à l'étranger (5 % des membres de la F rég et 3 % de la force totale) et aux membres de la F rés (41 % de la force totale) font l'objet d'un rapport distinct.

Près de 40 % des membres de la F rég affectés au Canada vivent en Ontario avec leur famille. Le tiers des membres de la F rég habitent avec leur famille à l'USFC(O), à la BFC Halifax, à la BS 2 Div C Valcartier ou dans les localités avoisinantes. Les services aux familles doivent donc être orientés en conséquence et en fonction de la disponibilité des services civils, tout en tenant compte de la nécessité de fournir plus de services dans les régions où les services civils existants ne répondent pas adéquatement aux besoins des familles des militaires.

Plus de la moitié des membres de la F rég affectés au Canada sont âgés de moins de 34 ans et cumulent moins de 10 années de service. Près de la moitié des membres de la F rég sont célibataires et plus de la moitié sont dans une relation reconnue juridiquement (mariage ou union de fait). Moins de la moitié de tous les conjoints sont âgés de moins de 34 ans.

Près de la moitié des membres de la F rég (47 %) ont des enfants à leur charge. Le tiers de tous ces enfants sont âgés de moins de 5 ans; le tiers de 6 à 12 ans; et le tiers de 13 ans ou plus.

Une proportion (14 %) des membres de la F rég ayant des enfants sont monoparentaux. Bien que ce pourcentage soit inférieur à celui des familles monoparentales canadiennes (20 %)¹⁷, il s'agit d'un profil familial important qui est probablement peu pris en considération dans les politiques et les services aux familles existants étant donné que la plupart des services actuellement offerts sont destinés aux conjointes des hommes membres des FAC.

D'après ce premier rapport sociodémographique, il est évident que les femmes membres de la F rég ont de plus grandes responsabilités d'aidant que leurs homologues masculins. La F rég est composée à 85 % d'hommes et à 15 % de femmes. De l'ensemble des hommes membres de la F rég, 63 % ont au moins une personne à charge et 37 % n'en ont aucune. Les femmes membres de la F rég qui ont une personne à charge

¹⁷ STATISTIQUE CANADA. *Familles monoparentales*, [En ligne], 2015. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2015001/article/14202/parent-fra.htm>].

représentent un pourcentage légèrement plus élevé (67 %) que les hommes, et le tiers restant n'ont aucune personne à charge. Ces petites différences entre les hommes et les femmes quant aux responsabilités d'aidant deviennent beaucoup plus importantes pour les personnes qui prennent soin de personnes à charge et qui ont un fardeau supplémentaire (p. ex. monoparentalité, enfants ayant des besoins spéciaux ou parents âgés à charge). De tous les membres de la F rég affectés au Canada ayant des personnes à charge (n = 40 240), les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à avoir des responsabilités d'aidant avec un fardeau supplémentaire si l'on tient compte du ratio hommes-femmes de l'ensemble de la F rég.

Par exemple, les femmes membres de la F rég affectées au Canada sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être monoparentales (24 % des membres de la F rég monoparentaux sont des femmes, et 76 % sont des hommes) si l'on tient compte du ratio hommes-femmes de l'ensemble de la F rég (15 % de femmes et 85 % d'hommes). De tous les membres de la F rég ayant un enfant handicapé à leur charge, 28 % sont des femmes, ce qui constitue presque le double du ratio hommes-femmes de la F rég. Parmi ceux qui ont un parent âgé à charge déclaré, 24 % sont des femmes, ce qui représente également un pourcentage plus élevé que le ratio hommes-femmes de la F rég (15 % de femmes et 85 % d'hommes).

Des différences supplémentaires entre les hommes et les femmes sont importantes en ce qui a trait aux politiques, aux programmes et aux services. Par exemple, les hommes (94 %) sont plus susceptibles d'être en restriction imposée que les femmes (6 %), ce qui laisse croire qu'un plus grand nombre de femmes membres de la F rég ont des responsabilités directes d'aidant pour les personnes à charge qui vivent avec elles. D'un autre côté, les femmes membres de la F rég (53 %) sont beaucoup plus susceptibles d'être dans une relation reconnue juridiquement (mariage ou union de fait) avec un autre membre des FAC que les hommes (9 %). Le contexte familial d'au moins la moitié d'entre elles est beaucoup plus imprégné de la culture et des réalités militaires, ce qui peut avoir une incidence sur leur transition vers le statut de vétéran et la vie après le service militaire étant donné que ni elles ni leur conjoint n'ont beaucoup vécu dans la communauté civile. Cette situation peut également avoir une incidence sur leur accès aux services de soutien offerts par des organismes non militaires, comme les Centres de ressources pour les familles des militaires, qui mettent depuis toujours l'accent sur les membres non militaires des familles.

Les politiques et les services aux familles des militaires existants sont principalement destinés aux conjointes des hommes membres des FAC. Cependant, les données sociodémographiques démontrent que les femmes membres des FAC ont de plus grandes responsabilités d'aidant et que ces politiques et services ne leur apportent pas tout le soutien dont elles ont besoin.

On recommande que le présent rapport sur les données sociodémographiques soit renouvelé chaque année afin de garantir que les programmes et services existants répondent aux besoins des profils familiaux identifiés.

On recommande également que les versions futures comprennent des données sociodémographiques supplémentaires, dans la mesure du possible, afin de mieux orienter les politiques, les programmes et les services. Parmi les types de données qui seraient les plus utiles, il convient de mentionner l'environnement, le grade, l'échelle salariale, la langue, l'origine ethnique, la religion et l'ancien état matrimonial des militaires, ainsi que le lieu de résidence de leurs personnes à charge, au-delà de la base d'appartenance du membre des FAC.

Pour conclure, on recommande qu'une attention soit portée à la collecte des données sociodémographiques à la source. Puisque la précision de la plupart des données de base compilées pour le présent rapport dépend de la rapidité à laquelle elles sont publiées, de l'exactitude avec laquelle elles sont fournies et de la bonne foi des répondants, elle comporte des limites inhérentes.

